

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

THESE DE MAITRISE ES ARTS (HISTOIRE)

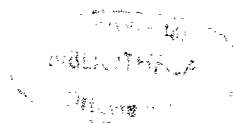
Médéric Lanctôt et *L'Union Nationale*

par

Gaëtan Gervais
B.A. de l'Université Laurentienne

MARS 1968

Grade octroyé
21 mai 1968
Université
Laurentienne



A V A N T - P R O P O S

Nous avons voulu étudier, au début, les luttes sociales de Lanctôt. Mais à la lecture de ses journaux, on constate que les luttes sociales ne sont importantes qu'en 1867, et que d'autre part, le nationalisme occupe chez Lanctôt la première place.

Ce nationalisme nous a amené à deux constations intéressantes: premièrement, Lanctôt préconisait alors l'indépendance du Bas-Canada, et deuxièmement, il se faisait le propagandiste d'un parti national. L'union nationale des Canadiens-français reste le grand thème de tous les écrits de Lanctôt.

Il nous a donc semblé que la signification de Lanctôt et de son nationalisme ne pouvait alors se formuler que dans la perspective plus large du nationalisme canadien-français du XIXe siècle. L'étude de Lanctôt, si elle a quelque intérêt, doit justement éclairer l'existence du parti national qui s'est formé dans la période 1864-1867.

A monsieur Marcel Hamelin, notre directeur de thèse, nous voulons exprimer notre profonde reconnaissance. Sa compétence, son intérêt, et peut-être surtout sa constante disponibilité ont été pour nous un encouragement continu.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	I
Table des matières	II
Sigles et abréviations	IV
Bibliographie	V
Notes biographiques	VIII
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE: DENONCIATION DE LA CONFEDERATION	13
CHAPITRE PREMIER: <u>LANCTOT ET LES ORIGINES DE LA CONFEDERATION</u>	14
I. LE PROJET DE DURHAM: l'auteur de la confédération, 14 - Lanctôt et le régime de l'Union, 15 - II. BROWN ET LA COALITION: premières réactions à la Coalition, 17 - Triomphe de Brown, 18 - III. LA TRAHISON DE CARTIER: Cartier et la Coalition, 19 - Cartier et la corruption, 21 - Cartier et le Grand Tronc, 22 - Conclusion, 25.	
CHAPITRE II : <u>OPPOSITION AU PROJET DE CONFEDERATION</u>	26
I. L'IMPLANTATION: contre le secret, 27 - Pour une consultation populaire, 28 - Contre l'arbitrage impérial, 30 - II. LES OBJECTIFS DE LA CONFEDERATION: contre l'Intercolonial, 32 - Contre le développement de l'Ouest, 33 - Inutilité de se défendre, 34 - Le marché continental, 35 - III. CLAUSES DU PROJET: la représentation canadienne-française, 37 - Conclusion, 40.	
CHAPITRE III : <u>CONTRE LE PRINCIPE MEME DE CONFEDERATION</u>	41
I. INTERETS DU BAS-CANADA: contre ses intérêts nationaux, 42 - Contre ses intérêts matériels, 47 - Contre ses intérêts politiques, 49 - II. INTERETS DES COLONIES ANGLAISES: la guerre civile, 50 - III. PROVOCATION AUX ETATS-UNIS: les erreurs anglaises pendant la Guerre de Sécession, 52 - Fin de la réciprocité, 52 - La confédération est une provocation, 54.	
DEUXIEME PARTIE: LE PARTI NATIONAL	56
CHAPITRE IV: <u>LA CAMPAGNE CONTRE LA CONFEDERATION</u>	57
I. AGITATION POPULAIRE: agitation sociale, 58 - Deuxième campagne d'assemblées (et requêtes), 59 - Caractères de cette agitation, 62 - II. LES ALLIES: le clergé,	

64 - Les Irlandais,70 - Les Maritimes,74 - Conclusion,75.

CHAPITRE V: LA RECHERCHE D'UN "PARTI NATIONAL" 76

I. SON EXISTENCE: selon Lanctôt,77 - Selon *Le Pays*, 80 - Selon *La Minerve*,81 - II. SON PERSONNEL: ni bleu ni rouge,83 - La jeunesse,84 - Différence entre les rouges et les nationaux,85 - III. IDEOLOGIE DU PARTI NATIONAL: les influences,92 - Le nationalisme de Lanctôt,94 - Deux thèmes dominants,98 - Conclusion,100.

CHAPITRE VI: UN ETAT FRANCAIS, INDEPENDANT ET NEUTRE.....102

I. DEUX SOLUTIONS A REJETER: le lien colonial,102 - L'annexionisme,106 - Un faux dilemme,108 - II. INDEPENDANCE DU BAS-CANADA: l'intervention de la France, 109 - Ce que représente l'indépendance,112 - Neutralité et réciprocité,116 - Conclusion,120.

TROISIEME PARTIE: L'AFFRONTEMENT 121

CHAPITRE VII: L'ELECTION MUNICIPALE DE 1866 122

I. L'ELECTION: motifs de la candidature,122 - Les thèmes de la campagne,122 - Le Quartier-Est,123 - II. LA VICTOIRE: succès de Lanctôt,124 - Signification anti-fédérale,125 - III. LANCTOT AU CONSEIL MUNICIPAL: 128.

CHAPITRE VIII: LA GRANDE ASSOCIATION 130

I. PREOCCUPATIONS SOCIALES DE LANCTOT: préoccupations anciennes,130 - Idées économiques de Lanctôt, 133 - Le mouvement associationiste,138 - II. NAISSANCE DE LA GRANDE ASSOCIATION: les luttes syndicales,149 - Les magasins à prix coûtant,153 - L'opinion des journaux,156 - Conclusion: triomphe et engagement politique,158.

CHAPITRE IX: L'ELECTION DE 1867 161

I. LA CAMPAGNE: les hommes,161 - Lutte de personnalités,164 - II. L'ELECTION: présentation des candidats,173 - Le comté de Montréal-Est,174 - Les résultats,175 - III. APRES LES ELECTIONS: causes de la défaite,177 - Nouvelle campagne,179 - Conclusion,179.

CONCLUSION181

ANNEXE185

INDEX ONOMASTIQUE ET DES JOURNAUX186

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BRH	<u>Bulletin des Recherches historiques</u>
CHR	<u>Canadian Historical Review</u>
RHAF	<u>Revue d'histoire de l'Amérique française</u>
UN	<u>L'Union Nationale</u> (articles de Lanctôt)

B I B L I O G R A P H I E

I- SOURCES

1- Sources imprimées

Débats parlementaires sur la question de la Confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord, Québec, Hunter, Rose et Lemieux, 1865, ix-1027p.

Recensement du Canada, 1860-1861, Québec, 1863, 2 volumes.

Recensement du Canada, 1870-1871, Ottawa, 1873, 3 volumes.

Return of the Elections to House of Commons shewing the aggregate number of votes polled in each electoral division in which there has been a contest...and a statement of Election expenses of the Dominion and also of local legislatures, Prepared by Edouard J. Langevin, Ottawa, 1868, 133p.

TASSE, Joseph, Discours de Sir Georges Cartier, Baronnet, accompagnés de notices, Montréal, E. Sénécal & Fils, 1893, xii-1817p.

II- JOURNAUX

La Presse, 15 septembre 1863-5 septembre 1864, Montréal, édition bi-hebdomadaire.

L'Union Nationale, 8 septembre 1864-7 novembre 1867, Montréal, édition bi-hebdomadaire.

L'Indépendance Canadienne, 3 août 1867, Montréal.

Le Pays, 1863-1868, Montréal, édition semi-quotidienne.

La Minerve, 1863-1868, Montréal, édition semi-quotidienne avant 1866, et l'édition quotidienne ensuite.

Le Nouveau Monde, 30 janvier et 6 février 1868, Montréal, édition hebdomadaire.

L'Opinion Publique, 23 août 1877, Montréal.

III- BROCHURES

B, Alphonse, Contre-Poison. La Confédération. C'est le salut du Bas-Canada. Il faut se Défier des Ennemis de la Confédération, Montréal, Typographie d'Eusèbe Sénécal, 1867, 72p.

LANCTOT, Médéric, Association du capital et du travail, Montréal, Wilson, 1872, 96p.

LANCTOT, Médéric, L'indépendance pacifique du Canada (cité dans Dionne: of infra)

MACAULAY, G.H., Passé, présent et avenir du Canada. Essai lu à Montréal devant l'Institut Canadien, Traduction et préface de Médéric Lanctôt, Montréal, Les Presses du Pays, 1859, 38p.

IV- GUIDES

DIONNE, N.-E., Inventaire chronologique des livres, Brochures, Journaux et Revues (1764-1905), Québec, 1905, 2 volumes.

BEAULIEU, André, et HAMELIN, Jean, Les journaux du Québec de 1764 à 1964, Préface de J.-C. Bonenfant, Québec, P.U.L., Cahiers de l'Institut d'histoire no.6, 1965, xxvi-329p.

ELLIOT, Helen (compiled by), Fate, Hope and Editorials, Contemporary accounts and opinions in newspapers, 1862-1873, microfilmed by the CLA/ACB Microfilm Project, Ottawa, Association Canadienne des Bibliothèques, 1967, 190p.

V- ETUDES SPECIALES

BELISLE, Alexandre, Histoire de la Presse Franco-Américaine, Worcester (Mass.), L'Opinion Publique, 1911, xvi-434-xiip.

C, L.-S. , Le premier sténographe canadien-français, in BRH, décembre 1923, p. 358-360.

CINQ-MARS, E.E. , Hull, son origine, son progrès, son avenir, Hull, Bérugé Frères, 1908, 182p.

CONSTANT, Philippe, Famille Lanctôt, in Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, janvier et avril 1959, p. 27-48

DAVID, L.-O. , Souvenirs et Biographies, 1870-1910, Montréal, Beauchemin et Valois, 1911, 244p.

DAVID, L.-O. , Mes contemporains, Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1894, 288p.

DIONNE, N.-E. , Mgr. de Forbin-Janson et les déportés canadiens, in BRH, 1902, 65-71.

GLANURES CANADIENNES, in BRH, janvier 1912, p. 60.

MASSICOTTE, E.-Z. , Une Société Politique Secrète à Montréal. Le Club Saint-Jean Baptiste, in BRH, mai 1915, p. 134-138.

VI- ETUDES GENERALES

- BONENFANT, Jean-Charles, L'esprit de 1867, in RHAF, juin 1963, p. 19-38.
- CARELESS, J.M.S., Brown of the Globe: Statesman of Confederation, 1860-1880, Toronto, Macmillan, 1959-1963, 2 volumes.
- CREIGHTON, Donald, British North America at Confederation. A Study Prepared for the Royal Commission on Dominion-Provincial Relations, Ottawa, 1939, 104p.
- DAVID, L.-O., Histoire du Canada depuis la Confédération, 1867-1887, Montréal, Beauchemin, 1909, 256p.
- CREIGHTON, Donald, The Road to Confederation. The Emergence of Canada, 1863-1867, Toronto, Macmillan, 1964, x-489p.
- MORTON, W.L., The Critical Years. The Union of British North America, 1857-1873, Toronto, McClelland and Stewart, 1964, 322p.
- RUMILLY, Robert, Histoire de la province de Québec, Montréal, Editions Bernard Valiquette, /s.d./, vol. I, 409p.
- SENIOR, Hereward, Quebec and the Fenians, in CHR, March 1967, p.26-44.
- ULLMAN, Walter, The Quebec Bishops and Confederation, in CHR, September 1963, p. 213-234.
- WAITE, P.B., The Life and Times of Confederation, 1864-1867, Politics, Newspapers, and the Union of British North America, Toronto, University of Toronto Press, 1967, vii-379p.

MÉDERIC LANCTÔT 1838-1877

Notes biographiques

- 1838 Naissance de Médéric Lanctôt, fils de Hyppolite Lanctôt (1816-1887) et de Mary Miller (1820-1892), le 7 décembre à Montréal.
- 1848? Collège de Saint-Hyacinthe.
- 185? Travaille chez M. Cuvillier à Montréal.
- 1856-1858 Entre au Courrier de Saint-Hyacinthe.
- 1858 Etudes de droit sous MM. Doutre et Daoust, à Montréal.
- 1859-1860 Rédacteur au Pays.
- 1860 Est reçu avocat.
- 186? Voyage en Europe.
- 1862 Mariage avec Agnès Doutre à Montréal.
- 1863 Fonde La Presse avec C.C.E. Bouthillier et T. Thompson.
- 1864-1867 L'Union Nationale naît avec la lutte contre la confédération.
- 1868 Fonde L'Indépendance Canadienne.
- 1868? Emigre aux Etats-Unis.
- 1869 Fonde deux journaux aux Etats-Unis: L'Idée Nouvelle et L'Impartial.
- 187?-187? Revient au Canada.
- 1871 Défaite aux élections municipales de Montréal.
- 1872 Lanctôt appuie la candidature de Cartier.
- 1873 Obtient un poste au Parlement à Ottawa.
- 1875 Rédige le Courrier d'Outaouais et L'Echo de Hull (ce dernier étant "l'organe officiel" du Conseil de la ville de Hull)
- 1875 Devient "aviseur légal de la Corporation de Hull"
- 1877 Décès le 30 juillet à Lucerne (Hull), inhumation à Montréal le 2 août dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

INTRODUCTION

Le journalisme du XIX^e siècle était volontiers partisan, et les journaux s'engageaient continuellement dans toutes les grandes questions qui agitaient la scène politique. On abordait les questions politiques avec passion, intransigeance et souvent avec une étonnante violence verbale.

Lorsqu'il acquit *La Presse*, en 1863, Médéric Lanctôt possédait déjà, malgré son jeune âge, une certaine expérience journalistique. Au sortir du collège, âgé de dix-sept ans, il entra au *Courrier de Saint-Hyacinthe*; cependant, L.-O. David se trompe sans doute en le nommant rédacteur du *Courrier*¹. Lanctôt se rendit ensuite à Montréal où, en 1859, il devenait rédacteur au *Pays* (1859-1860). Il quitta *Le Pays* en mai 1860, lorsqu'il fut admis au barreau: il dira plus tard être entré "dans le journalisme par la porte de cette notoire feuille de parti"².

Peu de temps après, Lanctôt fit en Europe un "long voyage"; à son retour, il acheta, en société avec Toussaint Thompson et C.E.E. Bouthillier, une imprimerie: on fonda alors *La Presse*³ (1863-1864) qui devint, en 1864, *L'Union Nationale* (1864-1867).

Sur un tempérament aussi combatif que celui de Lanctôt, le journalisme militant d'alors a dû exercer un attrait irrésistible: il savait remuer ciel et terre pour une idée ou une cause. Les

1 - L.-O. David, *L'Opinion Publique*, 23 août 1877, repris dans *Mes contemporains* (1894) et *Souvenirs et biographies* (1911).

2 - *La Presse*, 23 juin 1864.

3 - Déposition de Lanctôt, le 21 novembre 1866, reproduite dans *La Minerve*, septembre 1867.

journaux, "ces trompettes modernes de la pensée humaine", devenaient dans toute croisade une arme importante: "Plus la situation est critique, plus le rôle du journalisme devient important"⁴. Une parfaite tribune, en somme, pour lancer ses idées.

La Presse lança son numéro-prospectus le 15 septembre 1863, et commença une publication régulière le 5 octobre. L'imprimerie acquise par Lanctôt et ses associés aurait été achetée de M. de Montigny, apparemment à crédit⁵. Lanctôt, qui avait alors vingt-quatre ans, en était le rédacteur-en-chef; bien que les articles ne soient pas signés, ils semblent avoir été rédigés par Lanctôt lui-même, parce qu'on y retrouve les thèmes, les expressions, les préoccupations que Lanctôt reprendra dans *L'Union Nationale*.

D'après son prospectus, *La Presse* se donnait trois buts: premièrement, prouver la possibilité de survie d'un quotidien français (*La Presse* fut le premier quotidien du Canada français), deuxièmement, détruire l'esprit de parti qui divisait les Canadiens-français. Sa devise, *Concordia salus*, résume les principales préoccupations ultérieures de Lanctôt: la défense de la nationalité et de la religion, la fin des partis et l'union complète de tous les Canadiens-français, l'encouragement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce⁶. Déjà, au-dessus des oppositions rouges-bleues, le journal recherchait l'avènement d'un "parti national"; *La Presse*, aussi, insistait beaucoup sur son indépendance des partis.

La Presse, qui était tabloïde, avait ses bureaux au 18 rue

4 - Lanctôt, *L'Union Nationale*, 7 novembre 1864. A l'avenir, nous utiliserons le sigle UN; et à moins d'indication contraire, les articles seront de Lanctôt.

5 - *La Minerve*, 21 août 1863.

6 - *La Presse*, 15 septembre 1863.

Saint-Gabriel. Le journal publiait trois éditions: une édition quotidienne à \$5 par année, une édition bi-hebdomadaire à \$5 par année et une édition hebdomadaire à \$2 par année. Son prospectus fut distribué à "plusieurs milliers" d'exemplaires, avec avis que ceux qui ne le renverraient pas aux bureaux du journal seraient inscrits sur la liste des abonnés; nous n'avons malheureusement trouvé aucune indication de son tirage. En mai 1864, on projetta d'agrandir le format du journal vers le mois de septembre suivant.

Le Pays accueillit "avec plaisir" l'avènement de *La Presse* et lui souhaita "une vie prospère"; il en publia un long extrait du prospectus.

En juin 1864, la scène politique canadienne fut ébranlée par l'émoi que causa la Grande Coalition. Alors que la plupart des journaux hésitèrent un instant sans savoir où donner de la tête, *La Presse* réagit presque aussitôt devant le danger de cette alliance "contre nature" des bleus et des Grits, et de leur projet de confédération. Le journal de Lanctôt fut parmi les tout premiers à s'opposer et à la coalition et au projet de confédération.

Devant cette réconciliation spectaculaire d'ennemis acharnés, le Bas-Canada prit un moment à se ressaisir: Lanctôt lui-même, malgré la rapidité de ses réactions, fut d'abord désorienté par cette coalition qu'il n'avait certes pas prévue. Mais la politique anti-confédéraliste de *La Presse* s'affirma avec tant de force et de clarté, que pendant les mois d'été, ce journal se plaça de plus en plus au centre des débats sur la confédération; si bien que *La Minerve* elle-même, qui avait toujours ignoré *La Presse*, s'occupait de répliquer à ses écrits.

Les choses étaient si graves que le parti bleu risqua de se disloquer; la cause de la division provenait d'une part de l'alliance avec les ennemis d'hier, et d 'autre part du projet de confédération qui en était la base. L.-O. David raconta en 1877, dans un article nécrologique au sujet de Lanctôt, que la jeunesse conservatrice s'était alors assemblée pour délibérer: " la discussion fut vive parfois, mais la majorité ne voulut pas se séparer de ses chefs"⁷.

La minorité des jeunes conservateurs (tels L.-O. David, G.E. Clerk, Joseph Leblanc) se joignit à des jeunes libéraux (tels L.-A. Jetté, Narcisse Valois, Wilfrid Laurier, Romuald Trudeau) et à Lanctôt pour discuter de la coalition et de ses projets. Ce comité se réunit plusieurs fois au mois d'août 1864, et semble avoir porté plusieurs noms: " Comité national", "Comité des citoyens de Montréal", ou "Comité constitutionnel".

Le comité prépara un long rapport publié dans le premier numéro de *L'Union Nationale* et signé de quarante-six noms. Le rapport présentait les conclusions suivantes: premièrement, la confédération serait préjudiciable aux intérêts du Bas-Canada et serait une renonciation au plus important de ses droits, soit "le rappel pur et simple de l'union législative actuelle"; deuxièmement, le projet doit être soumis à des assemblées publiques pour qu'elles désapprouvent le projet de confédération; troisièmement, tout projet devra être approuvé par la population et, au parlement, sanctionné par la majorité des représentants du Bas-Canada.

Ce "comité national" semble avoir été pour beaucoup dans la fondation de *L'Union Nationale*. La naissance de ce journal

7 - *L'Opinion Publique*, 25 août 1877.

avait une signification plus grande que la simple amélioration de format annoncé par *La Presse* au mois de mai précédent.

Le "comité national" avait adopté les idées de Lanctôt sur la confédération et la coalition, et sur la nécessité de promouvoir "l'union nationale" de tous les Canadiens-français. *L'Union Nationale* se fera le porte-parole de ce comité. Alors que *La Presse* n'était rédigée que par Lanctôt, *L'Union Nationale* sera rédigée par un comité de rédaction dont les membres provenaient surtout du "comité national"; même si Lanctôt demeurerait rédacteur-en-chef, cette collaboration est significative en ce que *L'Union Nationale* serait, non pas un journal anti-confédéraliste, ce que *La Presse* était déjà, mais le journal d'une opposition qui se disait "nationale" et dans laquelle se côtoyaient autant les jeunes bleus que les jeunes rouges.

Les principaux rédacteurs furent Médéric Lanctôt, L.-O. David, Désiré Girouard, Joseph Bouchard, avec des articles occasionnels de L.-A. Jetté, L. Labelle, W. Laurier, Bédard. Apparemment, il existait entre ces participants une certaine identité de vue; en quittant le journal en 1866, David écrivit n'avoir connu aucune divergence d'opinion entre lui et Lanctôt, et rappela que quelques amis et lui avaient répondu à "l'appel patriotique" de Lanctôt pour combattre l'esprit de parti⁸. Ainsi, tant au journal qu'au comité, Lanctôt semble avoir fait figure de chef de file.

8 - L.-O. David, *L'Union Nationale*, 8 août 1866.

Un aspect très intéressant de *L'Union Nationale*, c'est que la quasi-totalité des articles sont signés, chose à peu près unique dans les journaux canadiens de l'époque; on le faisait pour "gage de notre sincérité et de la loyauté avec laquelle nous entrons dans l'arène du journalisme"⁹.

Dans son prospectus, *L'Union Nationale* publie une sorte de manifeste en dix points que nous résumons très sommairement: I - le Canada vit à un point critique de son histoire, parce que le Colonial Office cherche depuis un siècle l'anéantissement des Canadiens-français; II - les Canadiens-français n'ont survécu que par leur union; III - l'Union législative est le premier pas vers l'anéantissement des Canadiens-français, et la confédération est pire; IV - nous serons un jour une belle et grande famille; V - notre autonomie est indispensable pour remplir la mission que nous devons réaliser sur le continent américain; VI - le continent américain est assez grand pour les deux Canada qui vivront "d'autant plus en bonne intelligence qu'elles ont moins d'occasion de venir en contact sur le terrain brûlant des intérêts nationaux et religieux"; VII - on invoque le principe des nationalités, qui est un instinct de conservation; VIII - l'élément britannique sera forcément dominant dans toute confédération et "rien n'empêchera les choses de suivre leur cours naturel"; IX - cela rend nécessaire le rappel de l'Union; X - les auteurs s'associent "au mouvement patriotique qui s'opère...en faveur de la colonisation" et qui aidera, avec le commerce et l'industrie, à arrêter l'émigration.

9 - Rédacteurs, *UN*, 8 septembre 1864.

Le thème dominant est donc le nationalisme; le principe des nationalités est évoqué, on demande le rappel de l'Union qui "seul nous donnerait l'indépendance d'action que requiert l'avenir des Bas-Canadiens", et l'on s'oppose à la confédération: "les nations n'ont pas le droit de se suicider en face du danger, sous le prétexte que la lutte pour le rappel de l'Union est inutile. La lâcheté n'a fait que des esclaves, jamais de grands peuples." Deux thèmes, peut-être complémentaires: un certain messianisme, et l'émigration.

Unir tous les Canadiens-français dans une même alliance exigeait surtout de la modération afin d'approcher les uns et les autres: c'était le but de *La Presse* aussi bien que celui de *L'Union Nationale*. En travaillant à cette fin, *L'Union Nationale* dut croiser le fer avec presque tous les journaux importants: *Le Pays*, *La Minerve*, *L'Ordre*, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, et *Le Canadien*.

Avec *La Minerve*, *L'Union Nationale* n'avait que faire. Pendant toute la période des débats sur la confédération, *La Minerve* évitait soigneusement de nommer le journal de *L'Union Nationale* ou son rédacteur; elle se contentait de quelques très rares allusions à la "nouvelle école" ou au petit "avocat-rédacteur démagogue" qui en était le chef. Lanctôt, de son côté, s'en prenait souvent à "cette vieille feuille hypocrite", à "la feuille TORIE de la rue St. Vincent", à "la *Minerve*, alias le *Globe* de la rue St. Vincent".

Même *Le Pays* n'est pas épargné, quoique Lanctôt en soit un ancien rédacteur. Au courant de l'été de 1865, une vive polémique opposera *L'Union Nationale* et *Le Pays*, accusé d'être "tombé en enfance" en "catinant" avec *Le Canadien* et en caressant "les

rides de la Minerve"¹⁰.

Au *Canadien*, Lanctôt reproche surtout son inconsistance, et lorsque ce journal s'inquiète de la santé de Lanctôt, celui-ci l'assure "que nous vivrons peut-être assez longtemps pour le voir encore tourner capot cinq ou six fois"¹¹. Lorsque le rédacteur du *Canadien* se rendit à Montréal, en octobre 1864, Lanctôt le ridiculisa:

Les uns disent qu'il est venu faire ses derniers adieux à ses anciennes opinions. D'autres assurent qu'il est venu renouveler connaissance avec elles. Nous croyons qu'il est parti de Québec décidé à faire quelque chose et qu'il a changé d'opinion en chemin(11).

Il est difficile de juger de l'influence de *L'Union Nationale*. Faut-il prendre au sérieux les plaintes du journal à l'endroit des amis du gouvernement ou des employés des postes qui nuiraient à la distribution du journal? Dans sa chronique humoristique, Barberousse raconte même que certains députés ont conclu un pacte pour que chacun surveille, pendant une certaine période, l'arrivée de *L'Union Nationale* à la bibliothèque commune, afin de le supprimer s'il contient des passages contre l'un d'eux; ils ont fait ce pacte parce que "les membres perdent la moitié de leur temps à chercher notre journal"¹². Lanctôt affirma aussi que son journal n'atteignait pas régulièrement la bibliothèque des députés.

Quoi qu'il en soit des milieux politiques, c'est le milieu populaire que Lanctôt essayait de rejoindre. Le journal se présen-

10 - *UN*, 7 août 1865.

11 - *UN*, 27 octobre 1864.

12 - *UN*, 11 septembre 1865.

tait lui-même comme "un des journaux du peuple et pour le peuple". Lanctôt y voyait même la cause du refus de la ville et du gouvernement d'accorder à *L'Union Nationale* une partie des annonces publiques: " *L'Union* est aussi largement répandue parmi les classes industrielles et ouvrières: et c'est bien là notre crime, notre grand crime, aux yeux du *Pays* et de la Minerve"¹³. *L'Union Nationale* a toujours voulu se présenter comme un journal ouvrier, et il se vantait beaucoup d'avoir de nombreux lecteurs ouvriers.

Comme *La Presse*, *L'Union Nationale* publiait plusieurs éditions: une édition quotidienne se vendant à \$4 par année, une bi-hebdomadaire à \$3 et une hebdomadaire à \$2. L'édition quotidienne avait elle-même deux éditions: une première le matin à onze heures, une deuxième à deux heures l'après-midi. Le numéro se vendait "deux sous".¹⁴

Le journal contient quelques indications sur son tirage. Il n'y a pas de chiffres pour l'année 1864, si ce n'est que son prospectus a été distribué à "plusieurs milliers" d'exemplaires. Mais en juin 1865, Lanctôt annonce que le nombre de ses électeurs "s'élève à plusieurs milliers" et qu'il commencera bientôt à donner le tirage de chaque jour; ainsi nous avons le tirage d'une demi-douzaine de journées: 6210 le 22 juin 1865, 5405 le 26 juin 1865, 5432 le 28 juin 1865, 5504 le 3 juillet 1865, 5576 le 21 septembre 1865 plus de 4000 pour la période du 3 au 7 mai 1866. S'agissait-il de l'édition quotidienne ou des trois éditions ensemble? Rien

13 - *UN*, 24 juillet 1865.

14 - Tous les renvois de cette thèse sont à l'édition bi-hebdomadaire. La Bibliothèque Nationale du Canada a une collection à peu près complète de cette édition.

ne le dit. Pour rendre ces chiffres utiles, il faudrait établir exactement ce qu'ils représentent, ce qui reste encore à faire. En 1867, Lanctôt prétendit tirer à 7000 exemplaires. Lorsque L'Ordre lui suggéra d'enlever un zéro à son 7000, il reçut cette réponse de Lanctôt:¹⁵ " C'est ce que nous avons fait, en cessant d'échanger avec lui" .

Cette présentation du journal a pu avoir un côté hyperbolique, mais il semble néanmoins que *L'Union Nationale* ait réussi à se tailler une place dans le journalisme en faisant la guerre aux autres journaux et aux pouvoirs publics.

L'Union Nationale n'a vécu que par son avocat-rédacteur et sa grande lutte nationale contre le projet de confédération et pour l'union nationale de tous les Canadiens-français; la vie et la mort de ce journal ont coïncidé avec cette lutte (1864-1867). En rêvant de tracer à la nation canadienne-française le chemin le plus sûr à son développement et à son épanouissement, Lanctôt a essayé de soulever l'ensemble de la population par une agitation politique et plus tard sociale, ce qui lui a aliéné à peu près tout ce que le Bas-Canada avait d'intérêts.

Le journalisme de combat a inévitablement la vie dure: malgré une réussite apparente pendant un certain temps, l'entreprise n'était pas financièrement rentable. Après des débuts "faits sans capitaux", Lanctôt continua d'éprouver des ennuis qu'il réduisait à des "embarras insignifiants", mais qui, selon L.-O. David, étaient des difficultés financières qui ne cessaient d'assaillir Lanctôt.

15 - UN, 7 février 1866.

La vie et la mort de *L'Union Nationale*, comme les campagnes de Lanctôt, n'ont cependant rien d'insignifiant. Il semble au contraire qu'ils représentent des aspirations profondes, sinon des moments privilégiés, dans le développement du nationalisme canadien-français.

Dans toutes les luttes de *L'Union Nationale*, la dimension nationale est essentielle, promordiale. Pour reconstituer sa pensée, ainsi que celle de son rédacteur, il y a trois principaux mouvements à discerner:

Le premier est axé sur une dénonciation vigoureuse de la confédération que Lanctôt juge dangereuse et contraire aux intérêts du Bas-Canada. La confédération est présentée comme une machination des trois plus grands ennemis du Bas-Canada: Durham, George Brown, et G.E. Cartier. L'opposition est dirigée tant contre le principe de confédération que contre le projet de la Coalition.

Le deuxième est le pendant positif de l'opposition à la confédération. Le projet de confédération a provoqué une réaction: la volonté d'un "parti national". Cette idée est issue de la lutte contre la confédération, et devait, dans un deuxième temps, faire l'union fraternelle de tous les Canadiens-français. Lanctôt proposait des solutions qui étaient pour l'époque hautement originales, voire révolutionnaires.

Le troisième est l'aboutissement de la lutte dans laquelle les adversaires s'étaient durcis. En 1867, Lanctôt canalisa une forte agitation sociale dans la lutte nationale. Après l'élection municipale de 1866, où Lanctôt se fit élire conseiller, et cette agitation sociale, le "parti national" comptait deux succès populaires à son actif. Les élections générales de 1867 devaient non seulement voir s'émietter le "parti national", mais voir sa demi-absorption dans le parti rouge.

Peu après cette élection de 1867, *L'Union Nationale* disparaîtra.

PREMIERE PARTIE

La dénonciation de la Confédération

Selon Lanctôt, le projet de confédération était dangereux parce qu'il procédait d'un complot des pires ennemis du Bas-Canada: lord Durham et le Colonial Office, George Brown, et finalement Cartier, qui protège le Grand Tronc, encourage la corruption publique, et qui a "vendu" le Bas-Canada.

Au projet présenté par la Coalition, Lanctôt reprochait d'être né dans le secret et imposé sans consultation populaire; il n'admettait pas les objectifs poursuivis par les Pères de la Confédération, et dénonçait le partage des pouvoirs qui menaçait le Canada français, à cause de la prépondérance du fédéral.

Lanctôt rejetait tout projet de confédération, en principe. D'abord parce qu'un tel projet serait inévitablement considéré comme une provocation, par les Etats-Unis, et entraînerait un risque de guerre. Ensuite parce qu'un tel projet causerait tant de discorde que le Canada serait tôt déchiré, à son tour, par une guerre civile. Enfin parce qu'un tel projet conduira inexorablement le Canada français à sa perte, sur le plan national, religieux et économique.

Premier chapitre

Lanctôt et les origines de la confédération

La confédération, pour Lanctôt, résulte d'un complot ourdi par les ennemis du Bas-Canada, groupés sous trois chefs: premièrement le Colonial Office "qui suit à la lettre les instructions de lord Durham"¹, deuxièmement George Brown qui est le véritable maître de la Grande Coalition, et troisièmement les "Canadiens-français qui ont vendu le Bas-Canada à George Brown"¹, c'est-à-dire Cartier et ses comparses.

Né le 7 décembre 1838, au moment même où son père, Hypolite était condamné à l'exil en Australie où il séjournera six ans, Médéric Lanctôt estimait avoir été dès sa naissance victime du régime arbitraire instauré par Durham. Dès lors, pour lui, lutter contre l'Union, c'était lutter pour son père, pour tous les Canadiens-français dont Durham avait voulu la perte.

En 1864-1867, l'ombre et le souvenir de Durham hantait une certaine jeunesse née vers l'époque des troubles de '37. Le nom de Durham était inévitablement évoqué chaque fois qu'un danger menaçait le Canada français. Le "droit de paternité du monstre francophone qu'on appelle la confédération" n'appartenait pas aux délégués de la Conférence de Québec, mais à "lord Durham et aux petits tyranneaux anglais qui l'avaient suggéré avant lui"²; car la confédération réalisait en tout point les objectifs et les prophéties de Durham: "C'est le plan anglais, britannique et Durha-

1 - UN, 10 mai 1866.

2 - UN, 26 mars 1866.

miste par excellence"³.

Le régime de l'Union, legs du passage de Durham en Amérique du Nord et destiné à assimiler les Canadiens-français, était mauvais. Le projet de confédération ayant obligé Lanctôt à définir rapidement ses opinions, il y a une certaine hésitation, sinon une ambiguïté, dans l'attitude de Lanctôt vis-à-vis le régime de l'Union: contre la confédération, Lanctôt a d'abord défendu le *statu quo* de l'Union. Il attribuait à l'esprit de parti le mauvais fonctionnement de l'Union et voulait plutôt "tirer le meilleur parti possible des institutions actuelles", en affirmant que "Tout changement qui n'est pas absolument nécessaire jette la société hors de son lit, et compromet en conséquence sa croissance et sa prospérité"⁴. Il reconnaissait à l'Union le mérite de réaffirmer nos droits" puisqu'il/Acte d'Union en tient compte et en reconnaît le principe et la base fondamentale, savoir notre autonomie nationale"⁵; en plus le régime de l'Union nous avait procuré des institutions libérales⁶. Voilà les deux bienfaits de l'Union.

Mais en même temps, il réclamait le rappel de l'Union, présentant ce rappel comme le seul changement constitutionnel acceptable. Dès mai 1864, avant la confédération, Lanctôt avait lancé dans son journal une campagne pour obtenir le rappel de l'Union; il se félicitait de ce que "le sentiment anti-unioniste fait des progrès étonnants"⁷ dans la population. Dans le prospectus de

3 - La Presse, 23 juin 1864.

4 - UN, 31 juillet 1865.

5 - UN, 10 octobre 1864.

6 - UN, 9 mars 1865.

7 - La Presse, 1 mai 1864.

L'Union Nationale, le comité de rédaction posait que de "l'aveu de tous: le rappel de l'union seul nous donnerait l'indépendance d'action que requiert l'avenir des Bas-Canadiens"⁸. De plus en plus, en 1865, le rappel de l'Union figurera parmi les priorités du "parti national". Cette "union contre-nature" des deux provinces apparaissait comme l'antithèse et le contraire de l'union des Canadiens-français. Le régime de l'Union "a eu le triste effet...d'affaiblir le sentiment national et d'amollir par conséquent l'instinct ou le désir de conservation nationale"⁹. S'adressant sans doute aux rouges, Lanctôt repoussait "toute solidarité avec les vieux partis qui ont accepté l'Union - c'est-à-dire la sentence de mort du Bas-Canada"¹⁰.

Devant cet appel pour la dissolution de l'Union, *La Minerve* avait deux préoccupations: premièrement, ne pas compromettre la précieuse alliance des bleus et des Anglais du Bas-Canada, deuxièmement, éviter que, pour satisfaire les mêmes Anglais, lors d'un rappel de l'Union, Montréal et l'ouest du Bas-Canada ne soient retranchés pour former une nouvelle province¹¹.

Pour les nationalistes, cependant, le régime de l'Union était mauvais, et la confédération, qui en était la continuation normale, était destinée à compléter l'assimilation des Canadiens-français.

Si la Grande Coalition consterna beaucoup de personnes, cela tenait à l'alliance spectaculaire des bleus et de Brown; croyant peut-être un instant qu'elle réalisait l'union des partis qu'il prêchait depuis plusieurs mois déjà, Lanctôt hésita un moment;

8 - Comité de rédaction, UN, 8 septembre 1864.

9 - UN, 22 décembre 1864.

10- UN, 11 septembre 1865.

11- *La Minerve*, 7 juillet 1864.

puis il condamna la coalition, qualifiée de "farce immense, une comédie incommensurable, une intrigue inconcevable [qui] se noua dans le secret le plus cabalistique"¹². Elle jetait Lanctôt dans le plus profond désespoir. Il entreprit alors contre la coalition et son projet de confédération une croisade qui durerait trois années: " Notre population est canadienne-française avant tout et par-dessus (sic) tout, et elle restera canadienne-française malgré tout! Voilà l'éternel programme du patriotisme des enfants de la Nouvelle-France"¹².

De son côté, *La Minerve* prêchait un "attentisme" que Lanctôt dénoncera souvent; elle attendait avec "confiance l'oeuvre des ministres...qui ont donné trop de preuves de leur attachement pour tout ce que nous tenons avant tout à conserver, pour que nous n'ayons pas confiance dans leur conduite future"¹³. Elle conseillait d'attendre avant de critiquer: " C'est ce que doivent faire tous les bons citoyens - attendre et espérer"¹⁴. Quant aux critiques de Lanctôt, une lettre au journal écartait sans façon les "nouvelles idées d'un petit journal quotidien qui a mendié les faveurs publiques sous prétextes d'indépendance...Je connais les antécédents rouges foncés des éditeurs de cette feuille"¹⁵.

Trois jours après la coalition, *La Presse* espérait encore "une fusion complète, honorable et sincère", sans quoi il ne restera plus qu'à "dissoudre l'Union contre-nature de deux provinces et à la remplacer par l'union, autrement vraie et sincère des habitants de chaque section, se gouvernant séparément et respectivement"¹⁶.

12 - *La Presse*, 27 juin 1864.

13 - *La Minerve*, 7 juillet 1864.

14 - *La Minerve*, 9 juillet 1864.

15 - *La Minerve*, 7 juillet 1864.

16 - *La Presse*, 20 juin 1864.

Si les rouges avaient participé à la coalition, Lanctôt l'aurait peut-être approuvée; mais, en l'occurrence, le Bas-Canada restait divisé devant l'union de tous les partis du Haut-Canada: "depuis la coalition immorale qui a réuni en un même faisceau contre nous nos ennemis les plus redoutables et nos défenseurs autrefois les plus ardents et les plus zélés - depuis ce moment-là les dangers ont centuplé"¹⁷.

Comme le Haut-Canada était uni, et le Bas-Canada divisé, la confédération ne pouvait signifier que le triomphe des intérêts du Haut-Canada. Pendant trois ans, l'idée reviendra comme un leit-motiv que la confédération est le triomphe de Brown: "la politique brownite triomphait sur toute la ligne"¹⁸. La souveraineté et les pouvoirs du gouvernement central, la municipalisation des provinces, enfin la *rep by pop*, tout cela venait de Brown et était "aussi préjudiciable aux Canadiens-français que George Brown et M. Galt et tous les ennemis de la justice sociale et politique et de la civilisation française pouvaient le souhaiter"¹⁹. Quant aux bonnes intentions du *Globe*, elles étaient passées pour "de l'hypocrisie toute pure...des pilules dorées, faites avec du poison *cleargrit* et un fort ingrédient d'orangisme. Le *Globe* est un hypocrite qui nous bénit d'une main et nous poignarde de l'autre"²⁰.

Le pivot de la coalition était donc l'alliance des bleus, français et catholiques, et de Brown, francophobe et anti-catholique.

17 - UN, 5 janvier 1865.

18 - UN, 9 mars 1865.

19 - UN, 15 décembre 1864.

20 - UN, 26 septembre 1864.

Pour obtenir cette coalition, selon Lanctôt, on avait donné à Brown tout ce qu'il voulait; ce dernier tenait les ficelles de la Grande Coalition, et faisait danser les fantoches bleus.

On pouvait comprendre que Durham et Brown veuillent assurer aux Anglais la prédominance; mais on ne pouvait admettre que des Canadiens-français se prêtent à une telle politique. Après s'être donné tant de mal pour bien affirmer son indépendance des deux vieux partis, Lanctôt devint féroce anti-bleu et s'appliqua avec acharnement à détruire la carrière politique de Cartier.

George Brown avait trouvé dans les chefs bleus du Bas-Canada, "dans les défenseurs du trône et de l'autel, dans les champions de la nationalité canadienne-française et du catholicisme, de puissants et de fidèles auxiliaires"²¹. Lanctôt admettait que Cartier avait autrefois incarné la lutte pour les droits nationaux et religieux du Canada français, mais il croyait Cartier coupable d'avoir "perdu le sentiment national" en se mettant à la remorque de Brown et de Macdonald. Ainsi les bleus voulaient maintenant "faire accepter Saint George Brown, devenu leur patron adoré de par la baguette magique de Saint George Etienne Cartier et le coup cabalistique du séraphique sir Etienne Pascal Taché"²². Les bleus, dans la coalition, se laissaient maintenant "conduire par le bout du nez par leurs collègues anglo-saxons"²³. Cartier devenait donc coupable de trahison. Les attaques de *L'Union Nationale* contre Cartier tournaient autour de deux thèmes principaux: premièrement les attitudes

21 - UN, 5 janvier 1865.

22 - UN, 12 janvier 1865.

23 - UN, 19 octobre 1865.

anti-françaises de Cartier, et deuxièmement ses alliances compromettantes et son patronage.

L'*Union Nationale* présentait toujours Cartier comme le grand traître qui a vendu la nationalité et la religion du Bas-Canada: "M. Cartier résume en lui l'apostasie politique et nationale"²⁴. On relevait avec soin toutes les déclarations de Cartier exprimant ses sentiments anglophiles, monarchiques et pro-britanniques. On citait souvent des témoignages anglais comme celui de McKenzie (lequel?) déclarant que la "grande qualité de M. Cartier, c'est d'être anglais de coeur"²⁵, ou celui de Macdonald disant que "M. Cartier sacrifierait tout à l'intérêt britannique et à la conservation de la domination anglaise"²⁶, ou encore celui du *Montreal Gazette* qui, pour mousser la campagne de Cartier dans Montréal-Est en 1867 disait de lui que "Il est du petit nombre de Canadiens-français qui ont abandonné leur nationalité"²⁷. Cartier, qui se présentait comme "le premier Anglais du pays", semblait aux nationalistes tenir plus à l'empire qu'à sa nationalité; et les deux, selon eux, étaient incompatibles. Lanctôt s'expliquait la conduite de Cartier par des événements de 1837: "On ne peut attendre autre chose d'un patriote de 37 qui après avoir jeté son fusil dans le Richelieu au moment où les Anglais ouvraient le feu... Il a jeté ses principes à l'eau en 1864 comme il y avait jeté son fusil à pierre en 1837"²⁸.

24 - UN, 27 mars 1865.

25 - UN, 15 janvier 1865.

26 - UN, 9 octobre 1865.

27 - *Traduction du Page, 1867*.

28 - UN, 9 octobre 1865.

En plus d'être ainsi devenu l'allié des Anglais, Cartier protégerait des hommes dont la corruption publique était reconnue: Delisle, Bréhaut et Schiller, tous trois destitués en 1863 à la suite d'une enquête parlementaire, de J.-B. Daoust, député des Deux-Montagnes condamné pour faux par une cour de justice. On lui reprocha aussi son intervention auprès des cours de justice dans les affaires de Saint-Albans et de Lamirande. Dans le premier cas, Cartier fit remplacer le juge qui avait libéré les raiders de Saint-Albans par Delisle, antérieurement trouvé coupable de détournement de fonds par l'enquête de MM. Lafrenaye et Doherty de la Chambre d'Assemblée en 1863; entre temps, le gouvernement canadien apaisait les Américains en versant \$90.000 aux banques de Saint-Albans. Dans l'affaire Lamirande, Cartier aurait été des membres du gouvernement qui avaient convaincu le gouverneur-général de signer le mandat d'extradition, envoyé à Montréal par convoi spécial et par lequel Lamirande fut enlevé la nuit, avant même que ne finit l'audition de sa demande d'*habeas corpus*. Lamirande fut amené à Québec et placé sur un bateau en partance pour l'Angleterre avant qu'on ait pu contester le mandat d'extradition; les avocats de la Banque de France, qui demandait l'extradition, étaient Bétournay et Pominville, les deux associés légaux de Cartier. Delisle, "l'âme damnée de M. Cartier" était créancier de Cartier²⁹: il reçut pendant la période 1864-1867, plusieurs commissions ou nominations qui furent dûment dénoncées par Lanctôt. Bréhaut deviendra aussi juge: "il est de la trempe des instruments ordinaires de Cartier: assez sot pour

29 - M., 31 août 1862 et 21 janvier 1866.

s'immoler, assez fin pour se bien faire payer"³⁰. Quant à J.-B. Daoust, député des Deux-Montagnes, il avait été trouvé coupable de faux; mais il restait un protégé de Cartier, et fut violemment attaqué par Lanctôt. Il décida enfin de se faire réélire, et Narcisse Valois, du comité national, se présenta contre lui; Lanctôt présenta l'élection comme une simple lutte entre le Bien et le Mal: "Ce n'est pas une question politique, c'est purement et simplement une question de morale et d'honneur national"³¹. Daoust fut cependant réélu. Tous ces gens, corrompus et favoris, occupant les meilleures places grâce à la protection de Cartier, étaient dénoncés avec vigueur par Lanctôt, comme la preuve vivante de la corruption de Cartier lui-même.

Une autre cible fréquente de Lanctôt était le Grand Tronc; cette compagnie lui semblait exercer beaucoup trop d'influence, et, formait ce que *Le Pays* appelait "un Etat dans l'Etat"³². Le Grand Tronc se nourrissait à deux sources: premièrement les monopoles abusifs et deuxièmement la corruption nécessaire à conserver ces monopoles.

Parmi les monopoles que Lanctôt accusa le Grand Tronc de vouloir créer, il y avait celui du charroriage à Montréal; la compagnie ferroviaire avait décidé d'inclure dans son coût de transport le charroriage entre la gare et le destinataire, ce qui avait eu pour effet de priver les charretiers de Montréal de travail. A la fin de septembre 1864, ils firent une grève au cours de laquelle

30 - UN, 3 septembre 1866.

31 - UN, 25 juillet 1866.

32 - *Le Pays*, 9 avril 1864.

Lanctôt, qui se proclama "l'ami des charretiers", prit fait et cause pour les grévistes. Après s'être laissé tirer l'oreille, le procureur-général consentit à porter la cause devant les tribunaux, appelés à juger la légalité de la pratique du Grand Tronc. Mais le procureur-général Cartier ne prêtait que son nom et ne finançait pas la poursuite: " Il y aura donc cette différence entre les charretiers ei (sic) la compagnie du Grand Tronc: les charretiers plaideront avec leur argent mais le Grand Tronc plaidera avec l'argent du gouvernement"³³. Dans cette situation, Cartier, comme avocat du Grand Tronc, était *défendeur*, mais comme procureur-général, il était aussi *demandeur*. La décision rendue par le juge Monk en octobre 1865 sera favorable au Grand Tronc. Jusqu'en 1867, Lanctôt ne cessera de talonner le Grand Tronc qui a ruiné "la laborieuse et respectable classe des charretiers de grosses voitures, complètement ruinée par les injustices, le monopole, la préférence indue, unique accordée au Grand Tronc"³⁴. La campagne contre la confédération, à l'automne de 1864, fut mêlée à cette lutte des charretiers; on s'en servira pour inculper Cartier, l'avocat du Grand Tronc. Cette compagnie, après s'être enrichie avec les subsides du gouvernement, cherchait maintenant à se tailler des monopoles, à contrôler le gouvernement par sa corruption, à se mêler de politique, à se faire "voter par les membres de notre parlement des fonds dont une partie leur revient ensuite sous une forme plus ou moins tangible"³⁵; ces privilèges et ces subventions excessives

33 - UN, 23 janvier 1865.

34 - UN, 24 avril 1867.

35 - UN, 1 décembre 1864.

devenaient une source de corruption publique, au centre de laquelle se trouvait Cartier.

Dans la campagne contre la confédération, Cartier fut présenté comme un politicien vénal ne cherchant que le pouvoir et des places, qui seraient les causes véritables du projet de confédération. En s'alliant à Brown, Cartier et Taché "n'avaient qu'un but, un seul but - la conservation du pouvoir"³⁶. C'est pourquoi Cartier, qui était contre la confédération en 1858, en est maintenant un chaud partisan; le projet de confédération n'aurait été qu'une machination pour donner des places, des honneurs, des titres, pour favoriser des hommes comme Delisle, Bréhaut, Schiller, Daoust; Cartier "a fomenté, conseillé, activé et alimenté le système de l'achat des votes dans les élections. Il a mis le trésor public, la ligne Allan et le Grand Tronc, à contribution pour corrompre avec ce l'argent ses compatriotes"³⁷. C'était à l'époque un lieu-commun de répéter que Cartier attendait avec impatience le "sirage"; *Le Pays* et *L'Union Nationale* se plaisaient à rattacher ce désir à la très fameuse parole de Durham où ce dernier conseillait de distribuer des titres et des honneurs pour réduire les Canadiens-français.

C'est ainsi que son alliance avec le francophobe Brown, sa protection de gens tels que Bréhaut, Schiller, etc., que sa connexion avec le Grand Tronc, avait valu à Cartier une fort mauvaise réputation auprès des nationalistes. La politique de Cartier était toujours perçue en termes manichéens par Lanctôt qui voyait

36 - UN, 27 octobre 1864.

37 - UN, 6 septembre 1866.

en Cartier l'incarnation du Mal.

Lanctôt considérait donc la confédération comme le projet de Durham, de Brown à qui s'était joint Cartier. Des engins politiques fabriqués par d'aussi grands ennemis des Canadiens-français ne laisseraient pas espérer à Lanctôt qu'il en sortît quelque chose de bon. Il se plongea donc dans une lutte à finir contre la confédération.

Deuxième chapitre

Opposition au projet de confédération

Dans son journal, Médéric Lanctôt déclarait son opposition tant au projet de confédération particulier proposé par la coalition, qu'au principe même de toute confédération.

Au projet de la coalition, les objections de Lanctôt se situaient sur trois plans: d'abord sur les méthodes utilisées pour faire passer la confédération, ensuite sur les objectifs à long terme de la confédération, et enfin sur certaines clauses du projet.

En octobre 1864, Lanctôt faisait des propositions sur la manière de faire passer le projet ministériel de confédération: "1^o un laps de six mois depuis la confection et publication du projet à l'époque à laquelle il devra être soumis au peuple; 2^o un décret comportant que le peuple votera pour *oui* et par *non*, sur la même mesure; 3^o l'application du principe de la double majorité"¹. Mais une semaine plus tard, il avouait déjà qu'il "n'est plus question d'élections générales, encore bien moins de plébiscite, et nullement de majorité"². Néanmoins, Lanctôt fit plusieurs campagnes contre l'arbitraire des méthodes utilisées pour introduire la confédération: le secret dont on entoura le projet, le refus constant d'une consultation populaire, enfin la menace d'un arbitrage impérial. Cartier refusa au Bas-Canada référendum et élection; le gouvernement escamota même les élections de 1866 pour le Conseil législatif. On obligeait le Bas-Canada à accepter la confédération en bloc, mais le gouvernement songea plus tard à l'arbitrage impérial

1 - UN, 13 octobre 1864.

2 - UN, 20 octobre 1864.

pour satisfaire le Haut-Canada et les Maritimes. Si bien que pendant trois années, tout se déroula comme si le gouvernement voulait éviter que le Bas-Canada puisse se prononcer pour ou contre le projet: des élections eurent lieu seulement après que la confédération dut devenir un fait accompli.

La coalition était née dans le secret, les conférences de Charlottetown et de Québec avaient délibéré à huis-clos. Les résolutions de Québec furent gardées confidentielles jusqu'au début de 1865. Lanctôt capitalisa ces délibérations secrètes pour affirmer que l'on conspirait contre le Bas-Canada. En pratique, cependant, certains journaux anglais étaient bien renseignés sur le projet de confédération; Lanctôt y voyait "la preuve que le ministère compte faire passer son plan à la faveur de la popularité dont il va être l'objet de la part de la population anglaise et qu'il redoute singulièrement l'explosion d'indignation qui éclaterait dans le Bas-Canada si le plan était divulgué"³. Lanctôt se plaindra plus tard de cette "humiliation qui fut infligée à la population française à laquelle on laissa tout ignorer tandis que (sic) la population anglaise recevait tous les renseignements"⁴.

La *Minerve*, qui avait parfaitement confiance aux ministres, trouvait "absurde de juger et de condamner un plan de confédération encore inconnu, sur des données nécessairement incertaines, qui sont plutôt le fruit de l'imagination que le produit de la réflexion et de l'étude"⁵.

3 - *UK*, 7 novembre 1864.

4 - *UK*, 1 mars 1865.

5 - *La Minerve*, 10 mars 1865.

" La satisfaction exprimée par le *Globe* et tous les journaux partisans d'une union législative, nous porte à croire que les droits du Bas-Canada sont complètement perdus de vue"⁶. Quand des hommes choisissent d'agir dans le secret, c'est parce qu'ils ont quelque chose à cacher: Lanctôt décida alors de baptiser la Conférence de Québec, " La Conspiration de Québec". A ce titre, les "conférendaires de Québec sont hors la loi politique, et...leur conférence n'en est pas une"⁷. Et sur ce, Lanctôt entreprit une autre campagne contre le silence qui entourait le projet de confédération.

S'étant vainement plaint du secret gardé au sujet du projet de confédération, les adversaires du ministère comptaient pouvoir au moins débattre le projet lors d'une consultation populaire. La *Minerve* avait déclaré inutiles les assemblées publiques contre un projet encore secret, puisqu'il y aurait un vote secret sur la question⁸. Le comité national avait demandé que tout projet de confédération soit soumis au peuple, et tel avait aussi été le vœu de nombreuses assemblées publiques convoquées en 1864 et au début de 1865. Lanctôt partageait évidemment cet avis, et avait confiance que "l'élément français et catholique détournerait le fléau, s'il en avait l'occasion, au moyen d'élections générales...et les partisans de la dissolution de l'Union...seraient acclamés avec enthousiasme par le peuple"⁹. Cette conviction sera souvent répétée.

6 - *UN*, 15 septembre 1864.

7 - *UN*, 17 octobre 1864.

8 - *La Minerve*, 29 septembre 1864.

9 - *UN*, 9 novembre 1865.

Mais peu à peu, on s'aperçut que le gouvernement ne soumettrait pas le projet au peuple: cette période vit naître une campagne de requêtes et de pétitions demandant une consultation populaire. Quand le Conseil Législatif, ce "Conseil de Vieillards Malfaisants", vota hâtivement le projet de confédération, Lanctôt en fut vivement irrité et attaqua Sir E.P. Taché, "ce digne chef de la méprisable cohorte bureaucratique" et les autres "hommes audacieux et politiquement dépravés /qui/ ont décrété la mort de la Nationalité française"¹⁰. Et lorsque le gouvernement fit voter à la Chambre d'Assemblée la "question préalable" qui excluait toute possibilité d'amendements, Lanctôt cria à la tyrannie. Le résultat des deux votes à la Chambre était que le Bas-Canada fut "vendu" et trahi par la moitié de ses représentants"¹¹. Lanctôt notait surtout que presque tous les Anglais du Haut et du Bss-Canada étaient favorables à la confédération, tandis que deux tiers des adversaires étaient des Canadiens-français.

A mesure que s'évanouissait l'espoir d'une consultation populaire, Lanctôt compta sur les provinces maritimes pour faire échec au projet de confédération. Dès lors parurent assez régulièrement dans son journal des articles sur "Les provinces d'en bas". Il put d'abord se féliciter du triomphe anti-fédéraliste du Nouveau Brunswick en 1865; il expliquera la victoire fédéraliste "écrasante" de 1866, au Nouveau-Brunswick toujours, par "la corruption la plus effrénée" ainsi que la crainte des Féniens exploitée par les fédéralistes"¹².

10 - UN, 27 février 1865.

11 - UN, 16 mars 1865.

12 - UN, 21 juin 1866.

Les Maritimes avaient en tout cas réussi à ralentir le projet de confédération; devant cette impasse, les nationalistes se mirent à craindre que l'indécision des Maritimes ne favorise une intervention impériale. L'avènement de la confédération était souhaitable pour l'Angleterre, et celle-ci pourrait choisir de résoudre l'impasse par un arbitrage impérial dont il était de plus en plus question dans les milieux politiques et dans la presse. Au début, Lanctôt mettait l'Angleterre au défi d'imposer la confédération, mais en 1865, il en est beaucoup moins sûr: " Nous imposera-t-on¹³ la confédération ou non? C'est ce qu'on ne sait pas" .

Dès le printemps de 1865, le gouvernement canadien avait envoyé en Angleterre une délégation convaincre le gouvernement impérial "de la nécessité absolue de mettre à exécution le projet de confédération"¹⁴. En 1866, le débat confédératif semble tourner autour de la question d'arbitrage impérial. *La Minerve* affirme que, puisqu'il n'est pas pratique de laisser les provinces faire des amendements au projet, il faut soit accepter le projet de Québec en bloc, ou bien s'en remettre à l'arbitrage impérial: " C'est toujours au gouvernement Impérial qu'il appartient, d'après la constitution, de fixer les principes de la confédération. Il n'y a pas une seule démarche du gouvernement impérial de laquelle on puisse conclure à ce sinistre projet de sacrifier les Canadiens-français"¹⁵.

Lanctôt demandait pourquoi les Maritimes, par le biais de l'arbitrage impérial, auraient maintenant le droit de proposer des

13 - UN, 10 août 1865.

14 - UN, (anonyme), 22 mars 1865.

15 - *La Minerve*, 28 avril 1866.

amendements, alors que dans le débat à l'Assemblée, on avait refusé ce même droit aux Canadiens-français. Il avait déjà écrit en 1864, que "si le projet élaboré ici...ne donne pas entièrement satisfaction aux intérêts britanniques, le bureau colonial et les agents de Brown en Angleterre y suppléeront"¹⁶ : le bureau colonial était toujours pour Lanctôt l'instrument de Durham, et cela déconseillait de lui confier l'arbitrage du projet.

Devant ce bureau "qui a toujours été animé par l'esprit d'exclusion le plus étroit, l'arbitraire le plus coupable et les sentiments les plus francophobes"¹⁷, le Bas-Canada n'aurait d'autres défenseurs que "les Soulouques du Canada /qui/se garderont bien de réclamer, de crainte de ne pas attraper les titres de baronnet, de *sir*, etc. , après lesquels ils courent"¹⁸. Lanctôt avait si peu confiance en Cartier qu'il feignait voir "dans la présence de M. Brown à Londres une garantie que les droits du Bas-Canada ne seraient pas entièrement sacrifiés par M. Cartier"¹⁹.

Les nationalistes étaient totalement opposés à toute suggestion d'arbitrage impérial. Cette question provoqua même le renvoi d'Honoré Mercier du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, après que celui-ci eut écrit un article très énergique contre l'arbitrage.²⁰ Mais l'hostilité des nationalistes n'empêcha pas la Conférence de Londres d'avoir lieu. Après la publication dans le *Globe* du projet qui serait soumis au Parlement impérial, Lanctôt s'objecta aux dépenses

17 - UN, 14 mai, 1866.

18 - UN, 7 novembre 1864.

19 - UN, 21 juin 1866.

20 - *Le Pays*, 26 mai 1866.

additionnelles de \$260.000 pour les Maritimes, à l'augmentation possible du nombre des sénateurs, enfin au nom de "Royaume du Canada" qui heurterait certainement les Américains. Plus tard, il relèvera deux autres points, peut-être plus significatifs: " L'émigration (sic) ainsi que l'agriculture tombent sous le contrôle absolu du gouvernement fédéral, qui pourra légiférer comme bon lui semblera sur ces deux sujets, pour une, ou plusieurs, ou toutes les provinces!", car toute législation provinciale sera soumise à "la législation antipathique, et le but purement britannique du gouvernement central"²¹.

Ainsi, relativement aux méthodes choisies pour implanter la confédération, le groupe des "nationaux" n'ont pu en rien, semble-t-il, influencer sur la conduite du gouvernement: ni contre le secret initial, ni pour des élections ou un plébiscite, ni contre la Conférence de Londres.

L'opposition de Lanctôt à la confédération pouvait être d'autant plus complète qu'il n'admettait pas la nécessité d'aucuns des grands objectifs des confédérationnistes: l'Intercolonial, le développement de l'Ouest, la défense, et la création d'un marché continental.

En 1863, le rédacteur de *La Presse* s'était demandé: "Pourquoi persister à vouloir nier les incalculables avantages qui découlent pour ce pays de l'existence de voies ferrées, et de canaux navigables?..."²². Pourtant, Lanctôt se déclarera hostile au projet de

21 - *UA*, 7 mars 1867.

22 - *La Presse*, 20 novembre 1867.

construire un chemin de fer entre le Canada et les Maritimes, condition *sine qua non* de la confédération. Les confédératistes invoquaient des raisons économiques (l'unité économique de la confédération) et des raisons militaires (le déplacement de troupes en cas d'invasion). Lanctôt dénoncera sans nuance tout ce qui de près ou de loin touchait au projet de confédération.

Il invoquera également des arguments économiques et militaires contre l'Intercolonial. Sur le plan économique, l'Intercolonial aurait pour conséquence d'ouvrir les ports de l'Atlantique aux commerçants de l'intérieur, de sorte qu'Halifax finirait par remplacer Montréal et Québec pendant plusieurs mois de l'année: c'est ainsi que la confédération sacrifierait les intérêts matériels du Bas-Canada²³. La construction de l'Intercolonial, pour Lanctôt, n'est donc ni nécessaire ni désirable.

Un autre grand objectif de la confédération était l'adjonction de l'Ouest au Canada, et son développement. Le bas-Canada n'a pas intérêt à "acheter et payer de notre propre argent des territoires immenses improductifs, qui sont abandonnés par une compagnie qui depuis vingt ans perd énormément d'argent, et les défendre par-dessus le marché"²⁴. Ces territoires, "dont la population ne sera certes jamais française"²⁵, ne serviraient qu'à accroître la domination du Haut-Canada. "Il ne faut pas conclure...que nous sommes en principe contre l'acquisition du territoire du nord-ouest à la civilisation haut-canadienne. Non. Mais nous voudrions que

23 - UN, 16 novembre 1865.

24 - UN, 6 novembre 1865.

25 - La Presse, 27 juin 1864.

lorsque l'événement désiré se produira, le sort du Bas-Canada soit fixé, sa liberté d'action bien établie et la complète indépendance de ses destinées nationales de celles du Haut-Canada, parfaitement assurées"²⁶.

En résumé, Lanctôt s'opposait à l'acquisition de l'Ouest d'une part parce qu'elle coûterait cher à acheter et à défendre, et d'autre part parce qu'elle donnerait à l'Ontario des territoires appelés à être anglais.

La défense du Canada contre une hypothétique invasion des Etats-Unis figurait aussi parmi les grands objectifs de la confédération. Pendant la Guerre de Sécession, le parti-pris britannique évident pour la cause sudiste avait conduit le Canada à deux doigts d'une guerre avec les Etats-Unis. En 1864, les colonies anglaises comptaient encore sur une victoire sudiste; mais la victoire du Nord en 1865 fit naître au Canada des craintes de représailles contre l'Angleterre. Les confédéracionistes firent alors valoir la nécessité d'unir les colonies pour leur protection commune.

Lanctôt accusait Macdonald et Cartier de rechercher davantage les intérêts de l'Angleterre que ceux du Canada, et d'être prêts à faire du Canada un vaste combeau pour satisfaire l'Angleterre"²⁷. Les adversaires de Cartier exploitèrent surtout une phrase qu'il prononça à Londres, devant les Fishmongers:

Nous savons en Canada que nous ne pouvons pas être cause d'une guerre. La guerre ne pourra jamais provenir que de la volonté des autorités impériales. Nous savons aussi

26 - UN, 6 juillet 1865.

27 - UN, 8 mars 1866.

que notre pays est vulnérable; mais nous souffririons cependant, s'il le fallait, qu'il serve de champ de bataille pour venger l'honneur de l'Angleterre.(28)

A vouloir assurer leur propre défense, les colonies y perdraient pour deux raisons: premièrement on engloutirait ainsi inutilement des sommes importantes pour une défense qui n'en serait jamais une, et deuxièmement les colonies perdraient leur seule protection efficace, c'est-à-dire l'appui de l'Angleterre. Devant la puissance américaine, Lanctôt croyait vain de vouloir s'armer car en cas d'attaque, le Canada ne résisterait pas quinze jours: "Alors, nous le demandons encore une fois: Pourquoi ruiner ce pays pour entretenir une organisation militaire qui ne peut être d'aucune utilité"²⁹. La meilleure protection contre les Américains est de ne pas les provoquer comme le font l'Angleterre et la coalition, avec leur projet de confédération. La confédération "vous donnera une apparence de force factice - l'étendue et, jusqu'à un certain point, le nombre, et...vous ôtera un élément de force réelle, indéniable et d'une nécessité absolue: l'appui de l'Angleterre"³⁰.

La confédération aura donc pour effet de provoquer les Etats-Unis, et comme deuxième effet d'enlever aux colonies la seule protection efficace, l'appui de l'Angleterre, au moment où elles en auront le plus besoin. Si bien que toute question de défense n'est un problème, pour Lanctôt, que parce qu'il y a un projet de confédération et parce que l'Angleterre possède le Canada.

Comme la question de défense, celle de la réciprocité ne

28 - Joseph Tassé, *Discours de Sir George Cartier*, Montréal: Eusèbe Sénécal et Fils, 1895, p. 451.

29 - UN, 10 juillet 1866.

30 - UN, 20 février 1865.

devint importante qu'en 1865, quand les Etats-Unis résolurent de résilier le traité de réciprocité avec le Canada. Dès lors, les confédérarionistes insistèrent sur la nécessité de créer, en remplacement, un vaste marché entre les colonies britanniques.

Pour sa part, Lanctôt redoutait que les autres colonies ne soient bien plus des rivales que des compléments au Bas-Canada. Il faudrait subventionner "ces mendiante³¹s du golfe", dont les ports feraient une sérieuse concurrence à Montréal et à Québec. Tout ce que les Maritimes ont à offrir, ce sont leurs pêcheries, et le Bas-Canada en a déjà qui ne pourraient que souffrir de la compétition des nouvelles provinces³².

La confédération est non seulement à l'origine du problème militaire, mais aussi à l'origine du problème économique. Lanctôt accusa même la coalition d'avoir provoqué la fin de la réciprocité dans le dessein machiavélique de rendre la confédération nécessaire.

L'on constate donc combien le projet de confédération semblait fantaisiste à quelqu'un comme Lanctôt qui ne reconnaissait comme valables aucuns des grands objectifs du projet. Une opposition *a priori* à toute confédération peut expliquer, en partie, sans doute, une opposition aussi radicale aux objectifs ministériels.

Les critiques relatives aux clauses du projet de confédération sont peu nombreuses, parce que l'opposition de Lanctôt était au niveau des principes. La critique des clauses particulières est plutôt un supplément à sa campagne anti-confédérale et est tributaire des grands thèmes comme la menace à la nationalité, etc.. Les

31 - UN, 21 novembre 1864.

32 - UN, 15 septembre 1864.

principales critiques concernaient la représentation des Canadiens-français, les Chambres hautes et le partage des pouvoirs.

Dans le projet de Québec, la représentation du Québec au gouvernement central ne serait que proportionnelle: "nous serons dans la désolante proportion d'1 contre 7"³³. Au lieu de 1 contre 1 comme avant, le Bas-Canada devra désormais lutter contre 4, voire 7 provinces; mais ce que Lanctôt craignait surtout, c'était que les provinces anglaises, dans les questions vitales, ne se liguent contre le Bas-Canada³⁴. "Nous allons nous trouver dans une infime proportion dans la Chambre haute, et dans la chambre basse, nous allons disparaître à-peu-près complètement. Et comme le contrôle de nos conseils locaux, que l'on décore du nom de législatures locales appartiendra à-peu-près entièrement au gouvernement fédéral, nous serons rien ni *ici* ni *là*, ni en *haut* ni en *bas*"³⁵.

Lanctôt semblait beaucoup s'exagérer la faiblesse de la représentation bas-canadienne, mais beaucoup de gens, à l'époque, trouvaient injuste que la représentation du Bas-Canada soit fixée définitivement à soixante-cinq députés. Le Haut-Canada commencerait avec quatre-vingt-huit députés et pourrait les augmenter par la suite, ce qui faisait dire à Lanctôt que "Les prétentions du Haut-Canada ont été comblées outre mesure"³⁶. On craignait que par le seul jeu des proportions, la nationalité soit soumise à une majorité étrangère.

Le projet prévoyait aussi deux chambres haute, l'une à Ottawa, l'autre à Québec.

33 - UN, 19 septembre 1864.

34 - UN, 26 septembre 1864.

35 - UN, 24 octobre 1864.

36 - UN, 7 novembre 1864.

La Chambre haute fédérale était considérée par les nationalistes comme un instrument anti-français, dont les membres seraient nommés par un gouverneur-général anglais; il tomberait ainsi "sous le contrôle de nos ennemis", les disciples de Durham. On admettait généralement qu'un des buts du Sénat était de sauvegarder les intérêts britanniques; lorsqu'il présenta au Parlement britannique le texte du British North America Act, Lord Carnarvon déclara que le but de la Chambre haute était "to ensure the REPRESENTATION AND PROTECTION OF BRITISH INTERESTS"³⁷ /souligné par Lanctôt⁷. Rien de tout cela ne recommandait cette chambre haute aux nationalistes.

Macdonald disait que l'Ontario n'aurait pas de chambre haute parce qu'une seule chambre est plus économique, parce que de toute façon les assemblées locales n'exerceront aucune souveraineté, enfin parce qu'on manquera d'hommes capables en multipliant les sièges législatifs.³⁸ Lanctôt accuse Cartier de n'accorder rien aux Canadiens-français, mais d'obliger le Bas-Canada à se payer un luxe de \$200.000 "pour plaire aux anglais du Bas-Canada"³⁹. En des moments plus sereins, il accusait Cartier de vouloir deux Chambres dans le Bas-Canada "afin de donner l'occasion à cette classe de nullités vénales dont il a toujours su s'entourer, de se faire élire et de satisfaire leur ridicule ambition"⁴⁰.

Les Chambres hautes semblaient donc des inventions inutiles au mieux, dangereuses pour les Canadiens-français au pire.

37 - UN, 11 mars 1867.

38 - UN, (anonyme), 23 juillet 1866.

39 - UN, 25 juillet 1866.

40 - UN, 21 juin, 1866.

La dernière contestation du projet confédéral fut le partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Se plaçant toujours au point de vue de la nationalité, Lanctôt craignait le trop grand pouvoir du gouvernement central.

Il raconta dans son journal qu'à la Conférence de Québec, on définit d'abord les pouvoirs du gouvernement central, et lorsqu'on se rendit compte qu'il ne restait plus de pouvoirs pour les provinces, on leur céda ceux des municipalités⁴¹. Tous les pouvoirs de quelque importance de l'époque étaient confiés au gouvernement central. Mais par son pouvoir de veto, même sur des compétences provinciales, le gouvernement central devenait si puissant "que la confédération que l'on propose est l'équivalent de l'union législative"⁴². L'existence de ce veto signifiait, pour le Bas-Canada, l'incapacité à légiférer pour ses propres institutions, puisque la majorité "pourra toujours ôter toutes les garanties qui pourraient nous être données"⁴³. Mais, en toute justice, il rassurait ses lecteurs "que nous aurons droit de pêcher le poisson dans nos rivières...et les petits poissons que vous prendrez ne seront pas soumis au contrôle du gouvernement fédéral"⁴⁴.

L'envers de cette médaille, c'est la municipalisation des provinces. Les adversaires et parfois les promoteurs de la confédération s'accordaient pour qualifier ainsi le sort des provinces. Le Bas-Canada ne sera plus compétent que pour "de simples questions du ressort d'une municipalité de paroisse et de comté tout au plus"

41 - UN, 7 novembre 1864.

42 - UN, 29 septembre 1864.

43 - UN, 2 janvier 1865.

44 - UN, 7 novembre 1864.

45 - UN, 21 juin 1866.

Les provinces deviendraient de simples valets d'Ottawa: "Que signifie ce simulacre d'autorité, sinon que le gouvernement central aura le *droit* d'ordonner et le gouvernement local le *devoit* d'exécuter? le gouvernement provincial recevra ses ordres, "les fera exécuter, et du tout paiera la façon au moyen des sommes que le bon peuple, assujetti à la taxe directe, versera dans le coffre local!"⁴⁶. Quant aux pouvoirs partagés, Lanctôt les réduisait à l'insignifiance: "Il restera au gouvernement local le soin...de recevoir avec toute la politesse et toute l'urbanité compatibles avec le caractère passablement mixte de la future nationalité-Taché, les convois d'Anglais d'Ecossais et d'Irlandais que le Grand Tronc charoiera, et de leur fournir des secours de toutes sortes. Voilà quel sera le rôle du gouvernement local à l'égard de l'agriculture et de l'immigration"

Même en négligeant le simplisme de ces affirmations et le ton frondeur que Lanctôt adoptait souvent, il reste néanmoins que les nationalistes considéraient comme une réelle menace au Bas-Canada la prépondérance presque totale qui était accordée au gouvernement central.

La maigreur des critiques précises formulées contre le projet que Lanctôt combattait tenait au fait que les véritables objections se situaient au niveau des principes généraux.

46 - UK, 15 décembre 1864.

Troisième chapitre

Contre le principe même de confédération.

Si Lanctôt formulait assez peu de critiques précises contre le projet confédératif, cela n'est plus vrai pour les critiques au niveau des principes; dès septembre 1864, il déclarait que "nous...n'avons pas voulu attendre ces détails /du projet/ pour condamner et le principe et le projet du ministère"¹. Après ce qu'il appelait "une étude complète de la question", il repoussait "toute confédération comme anti-nationale, anti-catholique et ruineuse"².

Cette opposition à toute confédération pour toujours ne représentait pas l'opinion des rouges, qui n'étaient pas contre le principe de confédération, mais seulement contre ce projet particulier, à ce moment particulier. Toujours confiant de représenter la majorité de l'opposition, Lanctôt croyait que la "nuance la plus forte, la plus ardente et la plus vigoureuse est sans contredit et bien naturellement celle qui s'oppose au principe même de la confédération"³. Il avait sur les rouges l'avantage de ne pas avoir été, comme ces derniers, en faveur d'une confédération en 1858.

Les motifs de cette opposition sont de trois ordres: 1^o pour le Bas-Canada, la confédération est contraire à ses intérêts matériels, nationaux et politiques; 2^o pour les colonies, la conséquence serait une guerre civile, si l'on imposait la confédéra-

1 - UN, 22 septembre 1864.

2 - UN, 26 septembre 1864.

3 - UN, 10 mai 1866.

tion à des populations si diverses; 3^o dans le contexte nord-américain, la confédération serait une provocation à l'égard des Etats-Unis. Pour tout cela, le Bas-Canada devait repousser jusqu'au principe d'une confédération.

A quelque point de vue qu'il se plaçât, Lanctôt trouvait que le Bas-Canada perdrait à se fédérer.

Les préoccupations nationales, ici encore, se rangeaient au premier rang. Il n'y avait pour lui aucunes garanties possibles contre les dangers de la confédération. Il s'inquiétait, enfin, du désir de certains de fonder une nouvelle "nationalité canadienne". Les dangers qu'éprouverait le Canada français seraient ceux d'une minorité française et catholique soumise à un gouvernement à majorité anglaise et protestante. Sans cesse, des expressions telles que "ruine de la nationalité", "tombeau de la nationalité", "sentence de mort de la nationalité" se retrouvent dans les écrits de Lanctôt.

Les intérêts des Anglais et des Canadiens-français étaient incompatibles: les premiers ont besoin d'un gouvernement central aussi fort que possible, et les deuxièmes ont besoin "que les législatures locales soient omnipotentes, s'il était possible"⁴. Il y a opposition nécessaire entre les deux, et il en sera toujours ainsi dans une confédération: "la minorité se trouve toujours accablée, opprimée, et tyrannisée dans une confédération, même dans une confédération bien faite; à plus forte raison...

4 - UN, 5 décembre 1864.

dans une confédération comme celle que l'on propose"⁵. Entre la confédération et la nationalité canadienne-française, il n'y a pas de réconciliation: il s'agit "tout simplement de décider si la population canadienne-française était disposée à renoncer à la nationalité et à disparaître honteusement"⁶. Relevant des exemples historiques de confédération (grecque, helvétique, etc.), Lanctôt concluait que "toute confédération est un abîme, car alors notre sort se trouvera entre les mains de nos ennemis encore plus qu'aujourd'hui. Il est impossible d'éviter cette conséquence logique de la confédération"⁷. Alors que *La Minerve* demandait avec indignation si nous avions "le droit de demander, dans l'administration de la confédération, une influence égale à celle de la race anglo-saxonne?", Lanctôt pour sa part, repoussait toute situation de minorité pour le Bas-Canada.

Il n'ajoutait pas la moindre créance aux garanties qu'on pourrait offrir au Bas-Canada catholique et français. Le gouvernement central sera anglais, protestant et souverain; il pourra donc "nous ôter toutes les garanties qui pourraient nous être données", et empêcher par son veto le droit du Québec de légiférer pour ses institutions⁸. "Vous vous coucherez le jour de la confédération avec vos garanties sous l'oreiller; mais les retrouverez-vous le lendemain?"⁹.

5 - UN, 16 février 1865.

6 - UN, 20 mars 1865.

7 - UN, 26 septembre 1864.

8 - UN, 2 janvier 1865.

9 - UN, 26 septembre 1864.

Pour étayer ces affirmations, Lanctôt citait des exemples pris à l'étranger: "Au point de vue national nous avons le rapport pour avertissement; la Louisiane, l'Ecosse et l'Irlande par exemple"¹⁰. Le cas de la Louisiane lui paraissait à-propos et "peut bien augmenter les terreurs que nous éprouvons pour notre nationalité"¹¹... Nonobstant les calculs fantaisistes de *La Minerve* visant à prouver que les catholiques et les francophones seront les maîtres de la confédération, Lanctôt voyait dans le "chiffre des catholiques et des français du Canada...un mirage trompeur...ce mirage...empêche de voir la réalité, réalité qui n'est autre que le désert protestant qui s'étend à l'infini vers l'ouest, jusqu'à l'Océan Pacifique, comme il ne trouve de bornes du côté de l'est qu'au rivage de l'Atlantique"¹². L'avenir des Canadiens-français se jouait dans un vaste continent anglophone et protestant; pour survivre, le Canada français avait besoin des pouvoirs nécessaires à diriger son propre destin. Et aucune confédération ne pouvait ni accorder au Bas-Canada ces pouvoirs, ni même garantir l'avenir de la nationalité canadienne-française. Cette forme de réalisme passait aux yeux des adversaires de Lanctôt pour du racisme anti-anglais; il affirmait pourtant ne pas vouloir "faire revivre ces animosités et ces haines qui trop souvent font deux races ennemies. Loin de nous cette pensée: mais nous ne voulons pas non plus abdiquer nos droits comme nation"¹³.

10 - *La Presse*, 25 août 1865.

11 - *UN*, 26 mars 1866.

12 - *UN*, 9 novembre 1865.

13 - *UN*, 8 septembre 1864.

En définitive, le problème des garanties était le suivant: "Qui garantira ces garanties?"¹⁴. Il y a du cocasse à voir le *Globe*, grand protecteur des Canadiens-français, rassurer ces derniers sur les garanties contenues dans le projet de Québec. Ce sera l'Angleterre qui aura le dernier mot, et Lanctôt ne place aucune confiance en elle: "Nous avons appris dans l'histoire à ne pas nous fier aux traités où l'honneur de l'Angleterre barrait le chemin à son intérêt"¹⁵. Demander aux gens d'avoir confiance, ce serait leur dire: "Oubliez toutes les dates néfastes de notre histoire, oubliez 1840, oubliez 1856, oubliez vous vous-même (sic) et ayez confiance: voilà l'égide: en 1838 MM. Taché et Cartier appelaient cela la 'perfide Albion!'"¹⁶.

Les craintes de Lanctôt se nourrissaient à une autre source: le dessein de créer une "nationalité canadienne". Cela avait commencé à Halifax où Cartier avait parlé de créer "une grande nation", qui serait naturellement britannique¹⁷; Lanctôt avait eu bien soin de souligner ce passage d'une "grande nation britannique"¹⁸, citation légèrement faussée. Le véritable promoteur de la nouvelle nationalité fut Sir E.P. Taché qui déclara, lors d'un banquet pour les délégués à la Conférence de Québec, espérer "que les enfants de l'Angleterre, de l'Irlande et de la Nouvelle-Ecosse (sic) et de la vieille France, qui habitent ces provinces, s'unissent en un jour prochain et soient mêlés

14 - UN, 10 octobre 1864.

15 - UN, 28 novembre 1864.

16 - UN, 7 novembre 1864.

17 - Tassé, *Discours de George Cartier*, p. 394.

18 - UN, 17 octobre 1864.

ensemble pour ne former qu'une nationalité - canadienne ou acadienne, peu lui importe"¹⁹. Pour ajouter du bois à son feu, Lanctôt précisait que c'est "*en anglais* qu'il a parlé, c'est *en anglais* qu'il devait s'exprimer...et cela nous donne la preuve que la langue de la nationalité commune...doit être la langue anglaise. Il a donné l'exemple, et comme Henri IV il peut dire: Qui m'aime me suive!"²⁰ Lanctôt, qui prétendit n'avoir jamais entendu des paroles aussi anti-nationales, condamna féroce-ment "*la grande bouilloire*" d'une *commune nationalité* et décida de baptiser cette nouvelle théorie, "*la doctrine de la fusion*, que de ce jour nous appellerons la doctrine Taché"²⁰. Quant à Taché, il sera dorénavant "sir Etienne Pascal Taché, le chevalier sans peur et sans taches du croisement des races humaines"²¹. Dans une parodie de la Gazette Officielle, où J.A. Macdonald était nommé "comte d'Orange et duc de Humbug", G.E. Cartier "marquis de la Judicature, comte de la Volte-Face", McGee "comte de la Futaille et grand ordonnateur de la cave vice-royale", Brown "savonneur en chef du linge sale des temps passés", McDougall "inspecteur-général des comtés vacants", Langevin "gardien de la caisse municipale de Québec", sir E.P. Taché, lui, était nommé "grand opérateur de la fusion et du mélange des races et restaurateur de la tour de Babel, en récompense de son idée de transformer l'oeuvre du Tout-Puissant"²².

19 - UN, 24 octobre 1864.

20 - UN, 27 octobre 1864.

21 - UN, 12 janvier 1865

22 - UN, 27 octobre 1864. Cet article n'est pas signé, à cause d'un "décret royal défendant aux hommes politiques d'avoir de l'esprit", mais il est très probablement de Lanctôt.

Dans l'esprit de Lanctôt, la confédération était le fruit de "l'union nationale" de tous les Anglais, qui veulent écarter toute influence française ou catholique; par conséquent, la nouvelle nationalité serait anglaise. Le discours du trône de 1865 parla "of a new nationality", et Lanctôt conclut que "la société bas-canadienne croûlera pour voir s'élever sur ses décombres la Nouvelle Nationalité annoncée dans le discours du trône"²³. Les délégués à la Conférence de Québec, qui célébraient par des banquets la nouvelle confédération, notamment les Canadiens-français, furent comparés à Néron qui "jouait de la guitare et chantait *luron luré* quand la moitié de Rome s'en allait au vent en cendres et en fumée "²⁴. Ce qui brûlait, c'était la nationalité.

Mais aussi bien que la nationalité, c'était les intérêts matériels du Bas-Canada qui étaient sacrifiés.

Au niveau des individus, le grand épouvantail était la taxe directe qu'on disait inévitable sous le régime confédératif. Le coût de la défense, la construction de l'Intercolonial, l'achat des territoires du Nord-Ouest seraient tels que les douanes, même accrues, ne suffiraient pas aux besoins des gouvernements fédéral et provinciaux. Ainsi, l'on serait très tôt réduit à "imposer au peuple canadien le système de la taxation directe qu'il ne voudrait ni ne pourrait supporter"²⁵.

A un niveau plus général, le régime fédéral desservirait

23 - UN, 2 février 1865.

24 - UN, 24 octobre 1864.

25 - Texte voté dans les assemblées anti-fédéralistes.

l'ensemble des intérêts matériels du Bas-Canada. Toutes les provinces retireraient quelque chose de ce régime, sauf le Bas-Canada; c'est là une idée souvent reprise et explicitée. Les Maritimes auront des subventions et l'Intercolonial, l'Ontario recevra l'Ouest et l'élargissement de ses canaux; mais rien pour le Bas-Canada. *La Minerve* avait donc raison de dire que le Québec tiendrait la balance dans la confédération: comme un commis qui distribue aux autres sans se servir²⁶. Non seulement il n'en retirerait rien, mais il y perdrait: Montréal et Québec souffriraient de la concurrence de Halifax. "Nous entrerons dans la confédération par la porte de la ruine. Nous en sortirons par celle de la banqueroute"²⁷.

Lanctôt, qui n'avait rien d'un agriculturiste, s'intéressait beaucoup au développement de l'industrie et du commerce du Bas-Canada. Il croyait Montréal appelée à jouer un rôle capital dans l'économie nord-américaine; le port pourrait devenir l'entrepôt de tout l'Ouest américain. Cependant, il craignait que l'Intercolonial n'empêche ce développement économique: "Une union commerciale, et la construction du chemin de fer de Halifax, telles sont les conditions essentielles de la décroissance de Montréal...Ajouter à ce sacrifice celui de la nationalité, c'est un luxe de désintéressement qui n'est ni plus ni moins que scandaleux"²⁸. Le Grand Tronc, avec l'aide de Cartier, finirait

26 - UN, 21 novembre 1864.

27 - UN, 13 octobre 1864.

28 - UN, 7 novembre 1864.

donc par ruiner le commerce de Montréal, au profit de Halifax"²⁸.

Le marché continental proposé ne constituait aucunement un substitut au traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Montréal souffrirait, le Bas-Canada devrait partager le coût de l'Intercolonial et du développement de l'Ouest. Pour toutes ces raisons, selon Lanctôt, la confédération contrariait les intérêts matériels du Bas-Canada.

Enfin, les intérêts politiques conseillaient aux Canadiens-français de redouter cette confédération qui les achemine directement à l'union législative: "Tous les chemins mènent à Rome, mais le plus court n'est pas toujours le plus sûr et le plus expéditif. Lord Durham l'avait compris"²⁹, en proposant une étape fédérale entre l'étape de l'Union des Canadas et celle de l'union législative de toutes les colonies. Les provinces avaient si peu de pouvoirs qu'on y était déjà, presque, à l'union législative. Dès que la confédération sera commencée, les populations anglaises, majoritaires, s'efforceront "pour transformer graduellement, ou d'un seul tour de main...cette union fédérale en une union législative...Elles commenceraient fort probablement par donner une interprétation exagérée à certaines clauses de la constitution"²⁹. Pour citer des témoignages, Lanctôt n'avait qu'à choisir parmi de nombreux articles de journaux canadiens-anglais, et disant tous que la confédération était en fait une

28 - UN, 7 novembre 1864.

29 - UN, 10 mai 1867.

union législative; rien de plus simple, ensuite, que de mettre ceux-ci en contradiction avec *la Minerve* qui, bien que ministérielle aussi, disait le contraire.

Pour l'ensemble des colonies, cette véritable union législative aurait pour conséquence, à long terme, de les plonger dans une guerre civile. Si cette idée paraît aujourd'hui invraisemblable et un peu farfelue, elle ne l'était en rien pour les contemporains traumatisés par la Guerre de Sécession américaine. Cette crainte comme bien d'autres chez Lanctôt, était antérieure au projet de confédération; dès le printemps de 1864, il affirmait que l'opinion publique "craint réellement et avec raison que les factions n'arrosent leur travail d'un sang précieux en tirant le glaive de la guerre civile"³⁰. C'était donc l'esprit de parti qui semait dans la population "l'instinct des dangers et l'appréhension d'une guerre civile", et qui créait l'atmosphère de lutte semblable au "tumulte social et politique" de 1837-1838³¹.

Certains ont voulu étouffer ces querelles de parti par un projet de confédération; mais Lanctôt croyait "qu'il était de l'essence des confédérations de donner lieu à des conflits et à des guerres civiles"³². Et à plus forte raison dans le cas canadien: "composée d'éléments disparates, discordants, opposés, absolument hétérogènes; mettant en contact ou provoquant plutôt la

30 - *La Presse*, 19 mai 1864.

31 - *La Presse*, 27 mai 1864.

32 - *UN*, 22 septembre 1864.

collision d'intérêts tout à fait contraires, d'institutions nationales et religieuses complètement antipathiques, la Confédération est une pomme de discorde que les ambitieux ont cueilli dans le paradis terrestre du pouvoir"³³. Souvent, Lanctôt, qui ne répugnait pas à jouer au prophète, prédisait que la confédération s'écroulerait avant dix ans sous le poids de ses propres injustices.

Quant aux Canadiens-français, privés de pouvoir, soumis à une majorité antipathique, ils se verraient acculés à "organiser la résistance, non pas la résistance constitutionnelle, on se moquera de cela sous la confédération: mais la résistance armée. Il n'y a pas d'autres alternatives, il faudra apostasier ou combattre"³⁴. Lanctôt laisse ici voir le filon révolutionnaire que ses détracteurs ont toujours eu bien soin de souligner; il aura beau se défendre en disant que prévoir n'est pas vouloir, il ne dissipera pas le ton séditieux qui se dégage souvent de ses propos.

La taxe directe, l'armée permanente, le veto fédéral, la prépondérance protestante, le contact forcé des races sont autant de facteurs qui rendent la confédération "grosse en guerre civiles et religieuses"³⁵. C'est donc dans l'intérêt de toutes les colonies autant que dans celui du Bas-Canada, que ce projet doit être mis au rancart.

33 -UN, 26 avril 1866.

34 -UN, 12 avril 1866.

35 -UN, 9 mars 1865.

Dans le contexte nord-américain, la confédération paraît trait comme une provocation britannique et serait ainsi susceptible de troubler la paix qui régnait malgré tout entre les Etats-Unis et les colonies anglaises.

Ayant imprudemment provoqué le Nord pendant la Guerre de Sécession, l'Angleterre voulait maintenant résoudre le problème de la défense de ses colonies en formant une confédération capable de se défendre elle-même contre les Etats-Unis. Si le Canada était alors au seuil de la guerre, cela tenait à la partialité évidente des gouvernements impérial et canadien en faveur de la cause sudiste. Lanctôt, qui gardait devant cette guerre une stricte neutralité, blâmait la conduite des deux gouvernements: afficher des sympathies sudistes, c'était inviter des représailles et donner au Nord "un *prétexte* au moins, sinon un juste motif, de déclarer la guerre"³⁶. Cependant, après avoir ouvertement bravé le géant américain, le gouvernement canadien s'était incliné à toutes les exigences américaines lors de l'affaire de Saint-Albans en exerçant des pressions sur le judiciaire, en payant une compensation aux banques dévalisées: "A voir ce qui se passe ici depuis quelques mois, nous nous coirions (sic) la Pologne des Etats-Unis"³⁷.

La question de la réciprocité se posa aussi dans ce contexte: la politique "poltrone" d'agression de la Conférence de Québec, les "déclarations solennellement ridicules de M. Cartier";

36 - UN, 4 mai 1865.

37 - UN, 10 octobre 1865.

qui parlait d'une marine de 90.000 hommes et d'une armée de 300.000 hommes, la "couardise la plus rampante" du gouvernement canadien pour racheter ces provocations, sont les causes, selon Lanctôt, qui ont conduit à la volonté américaine de résilier le traité de réciprocité. "Après avoir gagné l'inimitié de nos voisins, nos gouvernants réussirent à gagner leur mépris. Nous récoltons aujourd'hui ce qu'ils ont semé"³⁸. C'est donc plus à des facteurs politiques qu'économiques que Lanctôt attribue la fin de la réciprocité "dont le rappel sera la ruine de ce pays"³⁹.

Le rédacteur de *L'Union Nationale* croyait que les gouvernements américain et canadien utilisaient le rappel du traité de réciprocité à des fins politiques: le premier pour nous conduire à l'annexion⁴⁰, le deuxième pour rendre la confédération nécessaire. La fin de la réciprocité faisait glisser le Canada "avec rapidité vers l'abîme de l'annexion"⁴¹. De l'autre côté, le gouvernement canadien pratiquait un "machiavélisme infâme" pour obliger le Bas-Canada et les autres colonies à demander la confédération et l'Intercolonial: c'est ainsi que, éloigné des Maritimes et bloqué par le tarif américain, le Canada "se jettera de désespoir dans la confédération, pour avoir une issue à la mer...Les provinces d'en bas subiront la même pression et de Charybe se précipiteront avec nous dans Sylla"⁴². Lanctôt préconisait une troisième voie: la rupture du lien colonial, ce

38 - *UN*, 15 janvier 1866.

39 - *UN*, 22 mai 1865.

40 - *UN*, 17 août 1865.

41 - *UN*, 17 août 1865.

42 - *UN*,

qui permettrait de renouveler le traité de réciprocité.

Cette provocation était d'autant plus malvenue qu'elle n'était pas rentable sur le plan militaire. Eriger une confédération monarchique qui enfreindrait la doctrine Monroe, et qui manifestement dirigée contre les Etats-Unis, est pure folie: cela ne pourrait aboutir qu'à une guerre, notre conquête, et notre annexion. Le Canada chercherait vainement à s'armer car "il n'y a pas de sûreté pour le Canada, qui en provoquant l'inimitié d'un pouvoir de premier ordre comme les Etats-Unis, prononce sa propre condamnation"⁴³. Si la moitié des Etats-Unis, le Nord, pouvait menacer l'Angleterre elle-même, comment le Canada arriverait-il, lui, à se protéger contre l'ensemble des Etats-Unis; il ne peut même pas compter sur la puissance de l'Angleterre, qui n'a pas intérêt et qui ne ferait pas la guerre⁴⁴. Devant un voisin dix fois plus puissant, le Canada n'a qu'une seule défense, c'est de vivre en bonne intelligence avec lui. Le corollaire de cette position est que le lien colonial n'offre aucune protection tout en compromettant notre sécurité; et que la confédération ne serait pas nécessaire sans le lien colonial.

En résumé, à l'égard des Etats-Unis, les problèmes canado-américains ont une origine impériale. La fin de la réciprocité, la menace américaine et, en riposte, la confédération, sont des problèmes facilement solubles si seulement on en élimine la cause: l'Angleterre, et son empire.

43 - UN, 2 janvier, 1866.

44 - UN, 19 octobre, 1865.

Pour le Bas-Canada, en résumé, la confédération signifiera sa perte nationale, matérielle et politique; pour l'ensemble du Canada, la Confédération aboutira à une guerre civile; dans la politique nord-américaine, la confédération, enfantée par les erreurs anglaises lors de la Guerre de Sécession, est une provocation qui donnera aux Etats-Unis un motif de plus d'envahir et d'annexer le Canada. Pour ces raisons, Lanctôt s'oppose au principe même d'une confédération, quelles qu'en soient les modalités.

DEUXIEME PARTIE

Le "Parti National"

Lanctôt a beaucoup écrit contre la confédération, mais il a aussi agi. Les adversaires de la confédération ont mis sur pied une campagne d'agitation (1864-1865) où les nationalistes et les rouges collaboraient. Quant à Lanctôt, il voulut inscrire dans cette lutte les "alliés naturels" du Bas-Canada: le clergé, les Irlandais, voire les provinces maritimes. En unissant tout ce monde pour écarter le projet de confédération, le rédacteur de *L'Union Nationale* espérait que "l'union fraternelle" qui en résulterait regrouperait tous les patriotes canadiens-français dans un même "parti national".

L'existence de ce "parti national" est confirmée par de nombreux témoignages; il a existé bien plus comme un mouvement non-structuré, peut-être comme l'aspiration des nationalistes, que comme une organisation bien définie. De là découle la difficulté de saisir la réalité de ce parti. Le principal promoteur de ce parti fut Lanctôt, qui avait, sur l'avenir du Bas-Canada, des idées originales pour l'époque.

Il proposait une autre solution au dilemme confédération-annexion: l'indépendance du Bas-Canada, accompagnée d'une neutralité internationale garantie par les grandes puissances et assortie d'une union économique avec les autres colonies ou les Etats-Unis.

Quatrième chapitre

La campagne contre la confédération.

A la suite de l'annonce de la coalition qu'elle présenterait un projet de confédération, *La Presse*, qui avait en mai déclaré que " LA PATRIE EST EN DANGER", affirmait maintenant que jamais "le sentiment national du peuple n'a été plus surexcité, à aucune époque de notre existence politique, depuis les événements de 1837-38"¹. Il y avait plus que de la rhétorique quand le journal de Lanctôt publia, le 27 juin, un article intitulé "Qui dit VENDU ne dit pas LIVRE". En effet, Lanctôt entreprendra contre les projets de la coalition ce qu'il appellera plus tard une "croisade énergique", "sans calculer les chances de succès"². Le programme de cette lutte était de dénoncer le projet de confédération comme impraticable et contraire aux intérêts du Bas-Canada, et prendre "tous les moyens constitutionnels de faire partager nos opinions pour nos compatriotes"³. Pendant trois années, Lanctôt recherchera l'efficacité de sa lutte en plaçant "en première ligne l'opinion publique dans le Bas-Canada"⁴.

Pour obliger le gouvernement à retirer son projet de confédération, les adversaires organisèrent une vaste campagne qui dura de l'été de 1864 au printemps de 1865: on organisa de nombreuses assemblées publiques, on fit circuler des requêtes de-

1 - *La Presse*, 4 juillet 1864.

2 - *UN*, 9 mars 1865.

3 - *UN*, 17 octobre 1864.

4 - *UN*, 10 mai 1866.

mandant une consultation populaire. Lanctôt fut très actif dans ces campagnes, y faisant même figure de chef.

L'agitation contre la confédération, pendant l'automne de 1864, fut plus ou moins complémentaire, pour Lanctôt tout au moins, d'une autre agitation, sociale celle-là. Cette agitation sociale était soulevée par deux principales questions, l'une et l'autre relatives au Grand Tronc: d'abord le refus du Grand Tronc de transporter comme par les années précédentes, à des prix réduits, le bois de chauffage de Montréal, et deuxièmement la question des charretiers qui s'estimaient lésés dans leur droit par la décision du Grand Tronc de faire, à tarifs réduits, du charroirage dans Montréal. Le Grand Tronc, c'était la vénalité de Cartier, et la vénalité de Cartier c'était la confédération. Cette confusion des deux luttes est manifeste dans les écrits de Lanctôt.

Parallèlement aux assemblées convoquées pour discuter les problèmes sociaux, il y eut des assemblées politiques. Dans son rapport, le comité national avait en effet recommandé que le projet du ministère soit présenté à la population dans des assemblées qui pourraient alors signifier leur désapprobation⁵. Dans ces réunions, groupant généralement quelques centaines de personnes, les orateurs étaient Lanctôt, Labelle, L.-O. David, Rainville; parfois aussi, des ministériels, tel Chapleau, venaient défendre leur projet. Souvent, ces assemblées votaient "à l'unanimité" des résolutions condamnant la confédération.

5- UN, rapport du Comité national, 8 septembre 1864.

L'activité de Lanctôt paraissait frénétique, il assistait parfois à deux assemblées le même soir: "Peu de paroles, mais beaucoup d'action dans les situations critiques, voilà notre motto"⁶. Mais Lanctôt ne renonçait pas pour autant à écrire beaucoup aussi: cela est heureux puisque ses écrits permettent de suivre, dans *L'union Nationale*, les activités d'un homme qui n'était propre ni à sous-estimer son rôle ni à négliger sa popularité. Par son journal, il était par ailleurs le porte-parole principal du Comité national.

La Minerve trouvait ces assemblées inconvenantes d'abord à cause de l'absurdité de condamner un projet encore inconnu, ensuite à cause de l'inquiétude qu'elles faisaient naître chez les Anglais, enfin à cause de leur inutilité puisqu'il y aura une consultation populaire⁷. Le journal bleu prétendait que ces assemblées ne représentaient rien de mieux que des réunions purement partisans, c'est-à-dire rouges. Les manifestations du comité national ont dû connaître un certain succès, pour mériter que *La Minerve* condamne explicitement les "agitateurs de la coterie militante du comité national" et les "phalanges actives et passives" du même comité⁸.

Après une accalmie vers le mois de novembre, une autre campagne d'assemblée fut organisée en décembre 1864 et janvier-février 1865. Les rouges semblent avoir été plus actifs dans cette

6 - UN, 13 mars 1865.

7 - *La Minerve*, 29 septembre 1864.

8 - *La Minerve*, 11 octobre 1864.

campagne que lors de la première. Souvent les assemblées condamnaient le projet de confédération, mais très souvent elles se contentaient de réclamer un *appel au peuple* avant de procéder à tout changement constitutionnel. Lanctôt participa activement à cette campagne et prit la parole dans la plupart des assemblées. Mais déjà, plusieurs adversaires de la confédération craignaient que le gouvernement ne consente pas à une consultation populaire, par appréhension d'une défaite.

Pour Lanctôt la signification de ces manifestations était très grande. Les Pères de la Confédération pouvaient bien se donner des banquets entre eux, mais "De bonnes démonstrations populaires, composées de la masse du peuple, ont une signification autrement importante. C'est pour cela qu'il n'y en a pas eu et qu'il n'y en aura pas *pour* la confédération, qui est de plus en plus impopulaire dans toutes les classes de la société"⁹. La cause du peuple, c'était la cause anti-confédérale: et si le peuple "agit directement sur le gouvernement métropolitain, par le moyen de manifestations publiques, de résolutions condamnant le plan de confédération et de requêtes dans le même sens, ni le gouvernement canadien, ni le gouvernement métropolitain n'oseront passer outre et provoquer l'explosion terrible du sentiment de toute la population"¹⁰.

Devant la volonté du gouvernement d'imposer la confédération, les adversaires du projet résolurent de présenter des requêtes de-

9 - UN, 31 octobre 1864.

10- UN, 5 janvier 1865.

mandant un appel au peuple. Lanctôt possédait une certitude qu'un appel au peuple repousserait à jamais le projet de confédération. *La Minerve* avait promis des élections: "Il faut que le plan de confédération quel qu'il soit, soit soumis à l'approbation des électeurs, dans les cinq provinces contractantes"¹¹. McGee et Cauchon avaient aussi affirmé la même nécessité. En janvier 1865, *La Minerve* lançait encore un défi à l'opposition dans des élections générales¹². Mais cette belle assurance convainquait de moins en moins ses adversaires.

Il y eut donc, en février, ce que Lanctôt appelle un "mouvement" de requêtes pour un appel au peuple; Lanctôt cite certaines paroisses où les deux partis les ont signées, le curé en tête¹³. *L'Union Nationale* fera une abondante publicité à ces requêtes, signalant avec une dévotion particulière toutes les signatures religieuses apposées à ces requêtes. Le 27 février, *L'Union Nationale* rapporte que la requête de Montréal porte déjà 7.000 noms. *La Minerve* contestera ce succès en se plaignant qu'il s'y trouve des signatures falsifiées ou obtenues sous de faux prétextes¹⁴.

Les requêtes pouvaient être déposées aux bureaux de *L'Union Nationale*, de *L'Ordre* ou du *Pays*; cela suggère que la campagne était organisée par toute l'opposition de la région de Montréal. Mais ces pétitions n'empêchèrent en rien le gouvernement d'adopter les Résolutions de Québec. Souffrant peut-être

11 - *La Minerve*, 29 septembre 1864.

12 - *La Minerve*, 19 janvier 1865.

13 - *UN*, 23 février 1865.

14 - *La Minerve*, 4, 7 et 19 mars 1865.

d'une certaine impuissance politique, Lanctôt décria cette "rage de tout démolir, de tout détruire...votre projet n'est ni plus ni moins qu'une révolution fondamentale et absolue, dans l'ordre social, religieux et national"¹⁵. Pour punir ces "paricides", Lanctôt publiait la liste de ceux qui ont voté pour le projet, imprimant les noms des Canadiens-français en gros caractères noirs;

pour qu'il n'y ait pour ceux que nous marquons en noir ni repos ni trêve morale, jusqu'à ce que la mort ou le repentir les ait enlevés à notre haine /et pour que7... leurs noms soient à jamais flétris dans l'histoire, dans le coeur de leurs compatriotes et dans le souvenir des générations les plus éloignées (16)

Il condamnait violemment la "Confédération bâclée". *La Minerve*, affirmant désormais que la Chambre peut changer la constitution par elle-même, le disait "sans hésiter - et pour cela nous nous appuyons sur les meilleures autorités en fait de droit constitutionnel anglais"¹⁷. Lanctôt parlait toujours d'une "nouvelle agitation générale pour pétionner le Parlement Anglais"¹⁸, mais cet appel ne semble pas avoir eu de suite.

Toute l'agitation anti-confédérale mériterait d'être étudiée davantage; il importe peut-être d'en dégager, même sommairement, quelques caractéristiques générales.

La première caractéristique de cette agitation est peut-être l'accent populaire qu'on y note. Compte tenu du fait que cette agitation se déroulait dans Montréal et dans sa zone périphérique,

15 - UN, 9 mars 1865.

16 - UN, 13 mars 1865.

17 - *La Minerve*, 1 août 1867.

18 - UN, 17 mars 1865.

ces assemblées visaient à atteindre la masse des gens. Il y eut des dizaines d'assemblées déplaçant chacune plusieurs centaines de personnes. On devine aussi le caractère populaire de l'agitation dans les idées exposées lors de ces assemblées: non pas des considérations habiles, mais des idées très simples répétées très souvent: dangers de la confédération pour les droits nationaux et religieux, la trahison de Cartier et de sa clique, la corruption du Grand Tronc. Du reste, faut-il voir dans le refus de Cartier de tenir des élections un aveu du succès de cette agitation populaire? En tout cas, il est permis de penser que des sections importantes de la population française ont été touchées par l'agitation anti-confédérale.

Une deuxième caractéristique importante découle d'alliances politiques. D'une part il y avait le groupe du comité national et de *L'Union Nationale* qui nie toute allégeance politique, et d'autre part, nous retrouvons le parti rouge: les deux groupes collaborèrent dans la lutte contre la confédération. *La Minerve*, partant, n'avait peut-être pas complètement tort de voir dans cette agitation des assemblées rouges, purement et simplement; si cette vision pêche par simplicité excessive, il n'en reste pas moins que les rouges ont contribué à faire de la confédération une question partisane.

Une dernière caractéristique à retenir, c'est que cette agitation ne fit jamais appel à des sentiments anti-anglais; une telle accusation, sortie directement de l'imagination de *La Minerve*,

manquait de fondement. L'inquiétude des Anglais a pu être bien réelle, ce qui ne prouve pas qu'ils avaient eu raison de s'inquiéter de ces assemblées. Lanctôt blâmait Cartier de rechercher bien plus à rassurer sans cesse les Anglais du Bas-Canada que de travailler pour les catholiques du Haut-Canada, par exemple¹⁹; la *Minerve* était accusée d'avoir "inventé un nouveau patriotisme. Il consiste à prendre souci des anglais (sic), à ne s'occuper aucunement des Canadiens-français...Mais cela ne surprendra personne quand tout le monde saura que la *Minerve* doit commencer bientôt à paraître en langue anglaise"²⁰.

Mais ces assemblées et ces requêtes ne devaient être, pour Lanctôt, qu'une partie de la lutte: l'autre consisterait à rallier à la cause anti-confédérale les puissants "alliés naturels" du Bas-Canada.

Les principaux alliés que Lanctôt comptait recruter pour sa cause était le clergé et les Irlandais.

Pour saisir la portée de l'appel de Lanctôt au clergé, il faut se rappeler qu'il était un ancien membre de l'Institut-Canadien, et qu'il avait un dossier criminel pour avoir, en 1858, brisé des carreaux du Cabinet de Lecture Paroissial, alors en conflit avec l'Institut-Canadien. Quelque part entre 1860 et 1863, Lanctôt se serait converti et accepté, "dépouillé de préjugés, avec cordialité des définitions, des règles et des doctrines si

19 - *UN*, 2 mars 1865.

20 - *UN*, 10 octobre 1864.

claires, si justes, que l'aveuglement seul de la passion peut les faire repousser"²¹. Voici comment Lanctôt expliqua un jour ce revirement religieux:

nous passâmes par toutes les phases que les préjugés et la passion peuvent faire traverser, avant de gravir par un heureux retour de la conscience sur elle-même, ces hauteurs où la foi triomphant du doute, où le serment national imposant silence aux paradoxes d'une philosophie qui idéalise la matière, nous embrassâmes dans toute la magnificence de son harmonie les éléments constitutifs d'une organisation sociale assise sur ces deux fondements: La Religion et la Patrie! (22)

Ce diptyque Religion-Patrie est central tant dans le nationalisme de Lanctôt que dans l'effort qu'il déploya pour amener le clergé dans le camp anti-confédéral: c'est lors de cette conversion que seraient nées ses aspirations à une grande union nationale, et qu'il aurait résolu "de consacrer notre existence à ramener entre les diverses classes de la société, cette entente et cette harmonie fraternelle si nécessaires à la conservation nationale de la population à laquelle nous sommes fier d'appartenir"²².

Cette conversion ne convainquait pas tout le monde, et surtout pas *La Minerve* qui n'y entendait rien. A plusieurs reprises, Lanctôt se plaignit amèrement de ne pas être compris: "grâce à un passé juvénile que nous regrettons, on ne croit pas à notre sincérité"²³.

La Religion et la Patrie étant deux facettes d'une même

21 - UN, 18 décembre 1865.

22 - UN, 6 avril 1865.

23 - UN, 8 octobre 1866.

réalité, Lanctôt ne cessa de justifier l'intervention du clergé dans la politique et de réclamer du clergé une condamnation de la confédération. Contrairement aux rouges, *La Presse*, puis *L'Union Nationale*, soutinrent le droit du clergé de se mêler de politique; en 1865 *L'Union Nationale* publia une série d'articles, signés "Un National", et intitulés " De l'influence du clergé comme moyen de conserver notre nationalité". Cet auteur écrivait que "non seulement cette influence nous était avantageuse mais même indispensable. En effet, le peuple canadien ayant une confiance illimitée dans le clergé est naturellement porté à le suivre partout...Or, puisque telle est l'influence de notre clergé il doit en profiter pour nous aider à protéger nos droits"²⁴. Cette idée semble avoir été commune à tout le groupe du "parti national".

On attribuait au clergé "un patriotisme éclairé" qui avait toujours, par le passé, été un facteur de survivance. Emporté par un zèle excessif, Lanctôt était même enclin à enchérir: "Or le prêtre ayant mission d'exposer la doctrine de l'église, qui représente Dieu, c'est-à-dire la Vérité, donc il est infaillible dans les limites de son sacerdoce, donc au figuré on peut dire qu'il est Dieu"²⁵. On comptait à l'époque sur le clergé pour organiser la colonisation et mettre fin à l'émigration, comme on avait toujours compté sur lui pour protéger le français. Pour

24 - Un National, *L'Union Nationale*, 26 juin 1865.

25 - UN, 2 janvier 1866.

condamner la confédération, on attendait de lui le mot d'ordre: "la confédération ayant pour but d'écraser le catholicisme et la nationalité canadienne-française...il vaut mieux pour le clergé comme pour toutes les classes de la société, se prononcer contre le projet de confédération et en empêcher la réalisation"²⁶.

L'intervention du clergé était réclamée parce qu'il s'était fait le défenseur des Canadiens-français dans le passé, parce qu'il dispose d'une influence énorme auprès des gens et parce que les chefs spirituels ont le droit de se prononcer sur les mesures politiques.

Les nationalistes ne cessèrent jamais d'espérer que le clergé finirait par se prononcer; dès juin 1864 *La Presse* en avait la "conviction intime". Au pire, on comptait sur la neutralité bienveillante du clergé: "une chose bien certaine c'est qu'il est trop national pour seconder les projets de fédération et de confédération de la coalition"²⁷. En septembre 1865, *Lancôt* demandait au *Messenger* de lui nommer un seul prêtre de Montréal qui dise que le projet de la coalition est "moral, national, catholique"²⁸. C'est ainsi "rangé autour de l'étendard sacré", que le Bas-Canada pourrait "éteindre dans le sentiment opportun d'une union fraternelle et nationale, les divisions acrimonieuses et les rancunes du passé", mais pour ce, il fallait que "les pasteurs du peuple canadien prêtent à l'oeuvre l'aide de leur voix pénétrante et de leur influence incontestable et salutaire"²⁹.

26 - UN, 2 février 1865.

27 - *La Presse*, 28 juillet 1864.

28 - UN, 11 septembre 1865.

29 - UN, 2 février 1865.

Cette aide se faisant longtemps attendre, Lanctôt espérait "avec anxiété l'action de nos autorités religieuses"²⁹; il se réconfortait souvent en assurant que "la voix de notre clergé ne peut longtemps se faire attendre"⁵⁰. Il en sera question tout au long de 1865. De plus en plus, cependant, il devenait difficile de faire passer le silence du clergé pour une condamnation de la confédération. Peut-être à cause de la collaboration manifeste des nationalistes et des rouges, le clergé ne soutint pas la cause du parti national. Désespérant sans doute de recevoir l'appui clérical, Lanctôt en viendra à modifier son attitude et à affirmer qu'il vaut mieux que le clergé ne se mêle pas de politique.

Au plan des tactiques, Lanctôt chercha d'une part à démontrer le caractère anti-catholique de la confédération, et d'autre part à discréditer Cartier auprès du clergé.

L'*Union Nationale* ne manquait jamais de souligner que la confédération était l'oeuvre de George Brown, dont la réputation d'anti-catholique n'était plus à faire; on insistait beaucoup, aussi, sur la prépondérance dont les anglo-protestants jouiraient dans le nouveau régime; on rappelait que les protestants du Bas-Canada recevaient toute forme de garantie alors que les catholiques des autres provinces n'en recevaient aucune. On essaya enfin de faire un capital politique avec la clause du projet qui reconnaissait au gouvernement fédéral, donc majo-

²⁹ - *UN*, 2 février 1865.

⁵⁰ - *UN*, 9 mars 1865.

ritairement anglais et protestant, le droit de légiférer pour le divorce.

Mais la principale tactique fut de tenter de déprécier la grande estime du clergé pour Cartier. Lors d'un voyage à Washington en 1865, Cartier aurait déclaré qu'il se servait du clergé et de la religion pour des fins politiques. *La Minerve* nia ces accusations, ce qui n'empêcha pas Lanctôt de les répéter très souvent. Le deuxième incident par lequel on voulut discréditer Cartier fut un article de *La Minerve* que plusieurs jugèrent injurieux à l'égard de Mgr. Bourget, sur la question de la division de la paroisse de Montréal: Lanctôt se précipita aussitôt dans ces querelles gallicanes et conclut que l'auteur de l'article, d'après ses anglicismes nombreux, une certaine érudition légale et son arrogance, ne pouvait être autre que Cartier lui-même³¹. Mais jamais le clergé ne se désolidarisa de Cartier.

Quand Lanctôt considérait "comme un fait accompli la déchéance de M. Cartier dans l'esprit, le coeur et la confiance du clergé"³², il prenait sans doute des désirs pour des réalités. *La Minerve*, qui mettait tous ses adversaires dans le camp rouge, se moquait de cette presse qui "devient nationale, patriotique, dévote même. La voilà maintenant la presse au bons principes. Quoi donc, elle va même jusqu'à courtiser le clergé"³³.

31 - UN, 21 mai 1866.

32 - UN, 23 mars 1865.

33 - *La Minerve*, 9 juillet 1864.

Le clergé, qui lisait *La Minerve*, confondait lui aussi, très probablement les nationalistes et les rouges, et il lui aurait été pénible de se liquer avec des rouges. Pour protéger des intérêts à long terme, le clergé ne pouvait pas se prononcer contre la confédération; pour lui, la question n'était pas d'être pour ou contre la confédération, mais d'être pour ou contre les rouges. Et il était contre.

Outre le clergé, il existait un autre puissant allié sur lequel Lanctôt comptait pour repousser la confédération: les Irlandais. Ce désir d'alliance avec les Irlandais semble tenir à deux facteurs: d'abord l'évidente similitude entre une Irlande catholique et un Bas-Canada catholique également dominés par une Angleterre protestante; deuxièmement, la reconnaissance hâtive par Lanctôt de la force que représentaient les Irlandais, soit par leur vote au Canada, soit par leur force (fénienne) à l'extérieur. Ce thème d'une alliance franco-irlandaise apparaît en 1865 et sera surtout exploité à partir de 1866.

L'Irlande et le Canada sont soumis au même ennemi, "et souffrent du même joug"³⁴; ce serait donc une alliance "entre victimes d'un même régime odieux"³⁵. La race irlandaise et la race françaises devaient donc non seulement se réunir, mais fusionner leur force contre l'ennemi commun³⁶. Mais au-delà de ces affinités, le lien religieux faisait de ces deux "races", des "frères par leurs infortunes...frères par leurs aspirations nationales,

34 - UN, 16 novembre 1865.

35 - UN, 11 janvier 1866.

36 - UN, 14 février 1867.

enfin frères parce qu'ils habitent le même sol et adorent le même Dieu"³⁷; Lanctôt, avec une image pittoresque, voulaient voir les deux peuples "unis sur cette terre comme nos patrons respectifs. (sic) St. Jean-Baptiste et St. Patrice sont unis dans le sein de l'Eternelle Harmonie"³⁷.

En 1866, Lanctôt et l'*Union Nationale* fondèrent un nouveau journal, *The Irish Express*, "organe de la cause constitutionnelle de l'Irlande. Il sort des presses de l'*Union Nationale*, et nous en sommes les éditeurs-propriétaires...Il ne paraîtra, pour commencer, qu'une fois par semaine"³⁸. Mais on n'entendit pas parler longtemps de ce journal, ce qui laisse penser qu'il eut une brève carrière.

A une époque où le fénianisme énervait tant de gens, Lanctôt devint inévitablement suspect de sympathies féniennes, voire même de complicité. Il ne s'en défendait pas complètement: "nous sympathisons avec l'idée fondamentale du fénianisme, la délivrance de l'Irlande...Quant aux moyens violents qu'ils veulent employer, c'est une question différente et que nous leur laisserons vider avec les autorités"³⁹. C'est là l'essentiel de l'attitude de Lanctôt vis-à-vis du fénianisme.

Dès 1863, Lanctôt avait compris "l'erreur de ceux qui ne croient pas à l'importance de ce mouvement et à la grandeur de l'organisation fraternelle irlandaise"⁴⁰. D'une part, Lanctôt

37 - UN, 15 mars 1866.

38 - UN, 2 avril 1866.

39 - UN, 9 novembre 1865.

40 - *La Presse*, 25 novembre 1863.

justifiait les Fénians qui "se trouvent aux yeux des principes chrétiens, qui doivent guider l'esprit humain, dans la même position que l'Irlandais d'Irlande, ou les Polonais en révolte. Ils ont pris les armes pour délivrer leur patrie opprimée. En ce faisant, ils ont enfreint gravement les autorités établies. C'est là leur crime"⁴¹. Mais d'autre part, il reconnaissait la grave menace de ce "que l'épée de Pat, ce moderne Damoclès, est en ce moment suspendue sur notre tête"⁴², et se plaindra de ce qu'on ne l'ait pas écouté quand il donnait des avertissements⁴³. C'est encore au lien colonial qu'on devait imputer la responsabilité du danger: la suppression du lien colonial ferait aussitôt disparaître la menace fénienne.

Il y avait là un autre objectif capable d'unir les Canadiens-français et les Irlandais: expulser l'Angleterre. Lanctôt comptait donc sur les Irlandais pour aider le Bas-Canada à repousser la confédération. Les Fénians, par ailleurs, semblent aussi avoir compté sur l'appui des Canadiens-français et des Irlandais catholiques pour envahir le Canada⁴⁴.

Concrètement, l'appel à un appui irlandais fût lancé lors des élections municipales de 1866, où Lanctôt se présenta dans le Quartier-Est. Il se proclama alors "indistinctement l'ami des deux nationalités"⁴⁵, et après sa victoire électorale, il écrivit que les Irlandais du faubourg Québec et du Quartier-Est "ont

41 - UN, 18 juin 1866.

42 - UN, 16 octobre 1865.

43 - UN, 30 octobre 1865.

44 - H. Senior, *Québec and the Fenians*, in CHR, mars 1967, p.28.

45 - UN, 22 février 1866.

presque tous voté pour M. Lanctôt et pour M. Labelle"⁴⁶. En 1867, Lanctôt voulut une alliance politique entre les deux "ra-
ces" afin d'écarter les deux traîtres Cartier et McGee: "Ilfau-
drait que l'élément irlandans (sic) et l'élément canadien-fran-
çais fussent mille fois avilis et aveuglés pour réélire ces
deux traîtres aux prochaines élections...ces deux mécréants poli-
tiques et anti-nationaux"⁴⁷.

Qu'il ait ou non reçu cette aide, les adversaires de Lanc-
tôt ne demandaient pas mieux que de le reconnaître afin de jeter
ensuite l'anathème sur ce sympathisant fénien. Ainsi la *Gazette*
de Montréal qui demandait la poursuite de Lanctôt pour sédition
et trahison: Lanctôt consacra un numéro presque entier à se dé-
fendre des accusations de ce journal: "cette pauvre *Gazette*
en a pardessus (sic) la tête de sa profession d'informer. Quand
on songe qu'elle soupçonne jusqu'à la loyauté de l'*Ordre* et du
Pays, qui, certes n'ont pourtant pas eu l'intention de compromet-
tre leur tête pour la délivrance de l'Irlande"⁴⁸.

Lanctôt avait donc des sympathies féniennes, mais
il est abusif de l'accuser d'être Fénien. Un article récent
de la *Canadian Historical Review*, écrit par H. Senior et s'ins-
pirant de *La Minerve*, reprend cette accusation non-fondée:
"Devlin's French counterpart, Médéric Lanctôt, who was the Rou-
ge candidate for Montreal East against Cartier, was accused of

46 - UN, 5 mars 1866.

47 - UN, 12 novembre 1866.

48 - UN, 15 mars 1866.

having formed a secret society called Le Club St Jean Baptiste which *La Minerve* claimed was affiliated with Fenianism"⁴⁹. Cette accusation reste controuvée.

En dernier lieu, Lanctôt comptait sur les provinces maritimes pour repousser la confédération.: "Depuis que le parlement canadien s'est prononcé en faveur de la confédération, nous n'avons eu qu'un espoir: l'opposition des provinces d'en bas"⁵⁰. Dans une intéressante analyse de la situation politique, Lanctôt affirme que le Nouveau-Brunswick constitue la clé des Maritimes, que l'annexionisme y représente la plus forte résistance à la confédération, enfin que les Maritimes veulent une confédération, mais non celle de Québec⁵¹. La défaite des confédératationnistes du Nouveau-Brunswick en 1865, lui causa beaucoup de satisfaction, mais leur victoire en 1866 fut attribuée à la plus haute corruption, à l'aide des politiciens canadiens, à l'intervention du Colonial Office: "Les Conférendaires de Québec imposent, deux fois en 15 mois, des élections générales au Nouveau-Brunswick, pour y faire agréer coûte que coûte leur infâme projet de confédération, tandis qu'ils ne veulent pas accorder au Canada et à la Nouvelle-Ecosse l'occasion de se prononcer sur ce même projet"⁵².

Malgré tout, Lanctôt continua longtemps de compter sur les Maritimes, notamment sur Howe et Annand après 1866, pour empêcher

49 - Senior, *op.cit.*, p. 38.

50 - UN, 16 novembre 1865.

51 - UN, 9 novembre 1865.

52 - UN, 25 avril 1866.

l'avènement de la confédération.

En définitive, aucun des "alliés" du Bas-Canada, sur lesquels Lanctôt ne cessa de compter, ne put empêcher la confédération. L'appui des Maritimes fut aléatoire et incertain; l'appui des Irlandais semble n'avoir été que bien partiel; enfin, le clergé ne se ligua jamais contre la confédération, et finit même par la soutenir.

Chapitre cinquième

La recherche d'un "parti national".

A plus longue échéance, Lanctôt espérait que dans la lutte contre la confédération, naîtrait une "union nationale" de tous les Canadiens-français. Cette union, qui devait devenir un "parti national", aurait pu protéger les intérêts du Bas-Canada contre ses ennemis.

Il faut dire au départ que ce "parti" ne se donna jamais ni structures, ni programme politique (si l'on exclut le rapport du comité national en 1864), ni chefs. N'ayant pas d'organisation définie, ce "parti national" a existé à l'état de mouvement d'idée seulement, ce qui le rend difficile à cerner. Essayer de démontrer son existence, nommer son personnel ou en découvrir l'idéologie à partir de Lanctôt peut être une lacune: il faudrait étudier la même question chez H. Fabre de *L'Événement*, chez H. Mercier du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, chez F.G. Marchand du *Franco-Canadien*, chez J.A. Plinguet de *L'Ordre*, et aussi chez toute une jeunesse alors très active mais encore inconnue. L'avantage de centrer une telle étude sur Lanctôt découle du rôle qu'il joua comme rédacteur-en-chef de *L'Union Nationale*, l'organe officieux de ce "parti national" issu du comité national de 1864. Lanctôt, qui a beaucoup écrit, et qui a surtout signé ses articles, fut en quelque sorte le porte-parole du "parti national".

Dans l'histoire du Canada français, le nationalisme est

comme un grand fleuve souterrain qui surgit parfois sous forme de "parti national"; à ce titre, il est significatif dans le développement du nationalisme canadien-français, et cela sans préjuger de son importance ou de son inconséquence politique immédiate.

Les témoignages sur l'existence du parti national sont de deux ordres: d'abord les écrits de Lanctôt qui pêche peut-être par optimisme, mais aussi les réactions de *La Minerve* et du *Pays*.

L'origine de l'idée d'un parti national était antérieure au projet de confédération: en 1863, *Le Canadien* avait lancé aux "démocrates" un appel leur demandant de "rencontrer les libéraux et les conservateurs modérés sur un terrain neutre, où nous puissions nous entendre, repousser la domination Haut-canadienne et jeter les bases d'une union nationale"¹; *Le Canadien* nia le sens que Lanctôt accordait à ces paroles, mais ce dernier continua de lui reconnaître "le mérite de cette initiative"². Quand il fut question de confédération, l'indignation populaire fut telle, selon Lanctôt, que "l'on parle de rien moins que d'une réorganisation des partis et leur fusion complète (sic) en un seul parti national - vraiment national! - pour demander le rappel de l'Union et s'opposer par tous les moyens à la représentation basée sur la population"³. Lanctôt considéra ce parti national comme un fait: "Nous considérons qu'il

1 - *Le Canadien*, article reproduit dans *La Presse*, 23 novembre 1863
2 - *La Presse*, 10 décembre 1863.
3 - *La Presse*, 4 juillet, 1864.

n'y a plus qu'un parti dans le Bas-Canada: LE PARTI NATIONAL. Les quelques traites (sic), *rouges* ou *bleus*, qui sont pour la confédération ou pour la *rep. by pop.* ne méritent qu'un seul nom, qui est lui-même une flétrissure. Ce ne sont même pas des Anglais. Ce sont des TORIES"⁴.

L'occasion qui vit naître ce parti national fut donc la confédération: le parti groupera des Canadiens-français qui opposèrent la confédération pour des raisons nationales et religieuses, plutôt que politiques. Désormais, il s'agira pour les nationalistes d'identifier la "cause nationale" et la "cause anti-confédérale". La clé du succès serait l'union de tous les Canadiens-français: "L'union de tous les enfants de la vieille patrie française, voilà notre force, voilà le rempart sur lequel viendraient se briser tous les efforts de l'ennemi"⁵. Lors d'une assemblée à Rouville, Lanctôt exhorta à l'union: "oubliez à jamais vos dissensions de rouges et de bleus, soyez unis comme des frères, que toutes les mains se joignent"⁶. Le danger d'une telle identification des causes nationale et anti-confédérale, portait sur le risque d'absorption de la cause nationale par le parti rouge.

Le but immédiat de ce parti national fut d'empêcher la confédération: tout comme les Anglais ont fait une sorte "d'union nationale" pour créer la confédération, de même les Canadiens-

4 - *La Presse*, 21 juillet 1864.

5 - *UN*, 5 janvier 1865.

6 - *UN*, 16 février 1865.

français doivent faire leur "union nationale" pour l'empêcher: "Opérer l'union de tous les Canadiens-français, c'est assurer le triomphe de tous leurs intérêts"⁷, et tel sera le mot d'ordre. A plus longue échéance, le but poursuivi fut l'union fraternelle des Canadiens-français, afin qu'on ne trouve plus "qu'un parti, celui de tous les canadiens-français, et qu'un sentiment: la fraternité!"⁸ Lanctôt avait un verbe quasi-mystique, lorsqu'il parlait de cette union. Ces paroles d'union, disait-il, "je les ai bégayées, j'étais encore bercé sur les genoux d'une mère en pleurs, pendant que mon vieux père émiettait avec résignation sur une île de l'océan le plus éloigné, le pain noir de l'exil"⁹. Lanctôt se croyait né pour "produire l'union nationale, destinée à sauver le patrimoine français de cette partie de l'Amérique du Nord"¹⁰.

Les deux partis rouge et bleu, pour Lanctôt, formaient des partis extrêmes; la division des Canadiens-français provenait de l'esprit de parti des deux. Si bien que "la *Minerve* et le *Pays* ne formaient qu'un au fond et...tous deux travaillaient à l'en- vie...à étendre l'influence du protestantisme et de la race anglo-saxonne!"¹¹ Lanctôt se demandait même si, grâce à George Brown, Le *Pays* ne finirait pas par s'unir à Cartier. Il ne restait donc qu'à choisir une voie entre ces deux partis extrémistes: "Entre la *Minerve* et le *Pays*; entre Cartier qui a trahi la nationalité

7 - UN, 5 janvier 1865.

8 - UN, 10 juillet 1865.

9 - UN, 29 septembre 1864.

10 - UN, 5 novembre 1866.

11 - UN, 20 juillet 1865.

par manque de coeur, et les adeptes de la Société Publique [*Le Pays*] qui trahissent par manque de jugement; entre le nationalisme yankee du *Pays* et l'anglicanisme fédérale de M. Cartier, il y a la vérité, il y a l'honneur, il y a la patrie, la nationalité"¹².

Ces témoignages de Lanctôt sur l'existence du parti national sont justement suspects, parce qu'ils sont intéressés. Mais il y a encore les témoignages tant du *Pays* que de *La Minerve*: l'un et l'autre ont condamné ce nouveau "parti".

Au début de 1864, *Le Pays* désignait par "grrrand parti national", les conservateurs¹³. *Le Pays* avait favorablement accueilli la naissance de *L'Union Nationale*"¹⁴.

Deux raisons principales expliquait l'opposition du *Pays* à la naissance d'un tel parti national: d'abord parce qu'un tel parti pourrait prendre sa clientèle dans les rangs du parti rouge, et ensuite à cause d'une trop forte saveur nationaliste.

Le Pays croyait "la nationalité...au-dessus de tous les partis, et que vouloir l'abriter sous un drapeau politique, c'est ...la trainer dans les bas-fonds de l'intrigue où se débattent les petites passions et d'égoïstes intérêts"; mais plus significatif encore, il ajoutait qu'il "est vrai que c'était une manière comme une autre de tourner le dos au parti libéral et de passer dans les rangs de l'opposition conservatrice"¹⁵.

12 - UN, 17 juillet 1865.

13 - *Le Pays*, 14 avril 1864.

14 - *La Minerve*, 22 octobre 1864.

15 - *Le Pays*, 15 février 1864.

Le parti rouge, alors au pouvoir, voulait confondre le "parti national" et le parti bleu.

En plus, *Le Pays* reprochait à *L'Union Nationale* et à Lanctôt leur excès de nationalisme. La neutralité de *L'Union Nationale* n'impressionna pas *Le Pays* qui accusa Lanctôt de tendre "ses voiles de façon à profiter de tous les vents"¹⁶. Le journal rouge demandait à Lanctôt s'il pensait "avoir gagné bien des adhérents avec ses fantasmagories et ce clinquant de nationalité dont vous avez fait exhibition depuis quelques mois pour vous faire un parti distinct. Qu'est devenu votre prétendu parti national?"¹⁷. Dans le même numéro, *Le Pays* refusait de prendre Lanctôt au sérieux: "Nous ne savons si *L'Union* oublie ce qu'elle est, et ce que nous sommes"; Lanctôt y était traité de "jeune homme auquel le manque de jugement a fait faire une foule d'écarts...le collégien à peine émancipé". Après cette polémique avec *L'Union Nationale* à l'été de 1865, *Le Pays* terminait le débat en se vantant d'avoir "mis *L'Union Nationale* à sa place" et d'avoir "chassé du temple du libéralisme les brocanteurs politiques"¹⁸. Le journal rouge, en définitive, ne prit jamais très au sérieux ce parti national.

La Minerve, de son côté, sut à certains moments distinguer entre les rouges et le groupe du parti national. Elle répondit d'abord, à l'appel de Lanctôt, que cette idée n'était pas

16 - *Le Pays*, 4 juillet 1864.

17 - *Le Pays*, 15 juillet 1865.

18 - *Le Pays*, 18 juillet 1865.

nouvelle et qu'il "y a déjà eu trois ou quatre coteries insignifiantes désignées sous le nom de *parti national*. Elles se sont toutes éteintes sous le ridicule"¹⁹. Pour elle, il n'y a qu'un seul parti "vraiment national", et c'est "celui qui voit se ranger sous son drapeau la majorité des habitants du pays"¹⁹, c'est-à-dire le parti bleu.

A l'été et à l'automne de 1864, *La Minerve* délaissa même ses vieilles querelles avec *Le Pays* et les rouges, et concentra son tir sur "la nouvelle école qui s'est placée à la tête du mouvement"²⁰ anti-confédéral; cet aveu nous intéresse parce qu'il confirme que le comité national formait un groupe différent du parti rouge. Ce groupe s'imposa si bien que *La Minerve* crut devoir dénoncer les "agitateurs de la coterie militante du comité national"²¹. Mais après avoir clairement reconnu la "coterie" du parti national, *La Minerve*, pendant près de trois ans, affectera de ne connaître ni le parti national, ni *L'Union Nationale*, ni Lanctôt.

Contre un tel parti, le journal bleu faisait valoir qu'une union nationale de Canadiens-français isolerait ces derniers, et romprait l'alliance française-anglaise du Bas-Canada, acquise au prix de tant d'efforts.

Compte tenu de ces témoignages, le "parti national" reste enveloppé de mystère: cela tient d'une part à l'absence de structures, et d'autre part à la difficulté d'en nommer les membres.

19 - *La Minerve*, 21 juillet 1864.

20 - *La Minerve*, 27 septembre 1864.

21 - *La Minerve*, 11 octobre 1864.

Il s'est formé autour de *L'Union Nationale* un groupe d'hommes qui partageaient une certaine façon de penser. Mais n'ayant ni élaboré de programme politique officiel, ni stratégie électorale, le "parti national" ne doit pas être considéré comme un parti politique ordinaire, mais surtout comme un mouvement où une jeunesse politiquement active voulut prendre en main la cause des Canadiens-français contre la confédération.

Pour reconstituer ce groupe nationaliste, l'on est réduit à faire quelques recoupements et à essayer de déterminer certains critères: le premier critère semble être le refus de s'appliquer les qualificatifs de bleu ou de rouge; un deuxième critère était l'accent mis sur la jeunesse des membres; un troisième était l'opposition à la confédération cristallisée autour de *L'Union Nationale*.

En août 1864, de jeunes conservateurs se réunirent pour discuter du projet de confédération; *La Presse* rapporte cette réunion du 8 août à l'Institut Canadien-français, et dit que soixante-quinze à quatre-vingts personnes étaient présentes²². La majorité se rallia au parti bleu, mais quelques dissidents, dont L.-O. David, se rallièrent à de jeunes libéraux pour former le "Comité constitutionnel" de Montréal: ce comité est le noyau du parti national, et fut de plus à l'origine de *L'Union Nationale*. Dans son rapport signé, nous trouvons donc une première liste

22 - *La Presse*, 15 août 1865.

de quarante-six noms, dont les plus connus sont George L. Clerk, Narcisse Valois, L.-A. Jetté, D. Girouard- H.F. Rainville, M. Lanctôt, L.-O. David, Ludger Labelle, W. Laurier. Une deuxième liste est celle des rédacteurs de *L'Union Nationale*: Joseph Loranger, L.-A. Jetté, Ludger Labelle, Lanctôt, Girouard, Rainville David, Alphonse Audet, Toussaint Thompson, A.P. Letendre, Chs. C. de Lorimier, et plus tard Joseph Bouchard.

En attendant que des études éclairent la pensée de chacun de ces personnages, nous pouvons penser qu'il y avait là le noyau du parti national. Plusieurs deviendront plus tard des libéraux notoires, tels Lanctôt, David, Laurier; mais en 1864-1867, toute cette jeunesse semble avoir voulu plutôt l'union des partis. Dans son article-programme au *Défricheur*, Laurier, en 1866, écrivait:

Pour nous, jeunes gens d'aujourd'hui, il est facile de nous entendre sur des principes communs et de travailler unanimement au salut général comme avant cette fatale Union des Provinces. L'oeuvre est déjà commencée à Montréal. *L'Union Nationale* a réuni sous le même drapeau politique des jeunes gens adversaires jusque là. Il ne tient qu'à nous que l'union soit universelle. Nous sommes frères par le coeur, soyons frères par les idées"(23).

Les appels à la jeunesse sont constants, car elle seule peut se dépouiller de l'esprit de parti et établir "la politique modérée, nationale, catholique, de la jeune génération"²⁴. "Les vieux partis peuvent vivre du passé; mais la jeunesse a besoin de créer le présent pour s'engager dans les voies de l'avenir"²⁵. La jeunesse est donc la seule partie de la population capable de jeter

23 - Le *défricheur*, article reproduit dans *L'Union Nationale*, 15 décembre 1866.

24 - UN, 7 février 1867.

25 - UN, 30 novembre 1865.

les bases d'un programme "large, national et libéral-constitutionnel"²⁵, et réaliser par là l'union des Canadiens-français.

A la fin de 1865, Lanctôt lança un nouveau projet pour appuyer le parti national: la "convocation générale de tous ceux qui, parmi les jeunes gens du Bas-Canada en général, ont une position, des convictions, du patriotisme et le feu sacré de l'énergie et de la volonté constante"²⁵; le but de ce congrès de la jeunesse se définissait ainsi: "aviser surtout aux moyens de promouvoir le développement des ressources matérielles du pays, sur la conservation de l'unité sociale de la population canadienne française"²⁵. Un grand succès était naturellement annoncé. Ce congrès n'eut jamais lieu, mais il sert à souligner combien ce parti s'identifia à la jeunesse. Dans ce sens, Lanctôt attribua sa victoire électorale en 1866 à une alliance de la jeunesse et du peuple: "rien ne peut résister à cette alliance intime du peuple et de la nouvelle génération"²⁶. Avant 1866, tous les journaux français du Bas-Canada, sauf *Le Défricheur* et *Le Journal de Québec* avaient des rédacteurs de moins de trente ans, ce qui convainquait Lanctôt de l'importance dont pourrait jouir la jeunesse, si seulement elle s'organisait. Cet accent mis sur la jeunesse formait le complément de celui placé sur l'indépendance vis-à-vis des partis.

Cependant, ces deux seuls critères (indépendance des partis, jeunesse) semblent insuffisants pour déterminer les membres du parti national; ceux-ci, en pratique, furent souvent pris pour

25 - *UK*, 30 novembre 1865.

26 - *UK*, 8 mars 1866, même idée le 7 mars 1866.

des rouges. La plupart deviendront plus tard des libéraux: les uns et les autres ont lutté ensemble contre la confédération: certains rouges et *Le Pays* se disent à la fois rouge et national. Toutes ces raisons expliquent la confusion, habilement entretenue par la presse ministérielle désireuse de les condamner tous pour radicalisme, et parfois par les rouges désireux de grossir leurs rangs, entre le parti rouge et le parti national. Il importe donc de souligner les différences entre les rouges et les nationaux.

Au départ, il faut reconnaître que Lanctôt est lié aux rouges par son passé, par un certain libéralisme, et par leur lutte commune contre la confédération. Ancien membre de l'Institut-Canadien, ancien rédacteur du *Pays*, beau-frère du notoire Joseph Doutre, Lanctôt possédait, selon *La Minerve*, un passé "rouge foncé". Il se sépara du parti rouge lors de sa "conversion", mais il resta attaché à plusieurs principes libéraux: responsabilité ministérielle, scrutin secret et universel, abolition de la peine de mort, un certain libre-échange, etc.

Lanctôt et ses amis, cependant, repoussaient l'appellation de rouge qui "ne convient certainement pas à ceux qui ont unit leurs forces à celle de l'ancien parti rouge pour déjouer les plans infâmes de la coalition de 1864. Nationaux et patriotes, voilà l'appellation que nous méritons. Toute autre est fallacieuse et insensée...nos distinctions...aujourd'hui sont parfaitement acceptées dans le Bas-Canada, où on regarde les prétendus révolutionnaires et les impies d'hier comme les meilleurs défen-

seurs de la nationalité et des institutions cléricales du Bas-Canada"²⁷. A *La Minerve* qui faisait mine de ne voir qu'une seule opposition condamnable pour des raisons religieuses, Lanctôt répondait: "Nous comprenons que ceux qui ont à coeur de perpétuer la situation actuelle aient intérêt à crier bien haut, dans une frayeur simulée et hypocrite, que tel journal philosophique [*Le Pays*] reflète en tout et partout les opinions de l'opposition"²⁸.

D'autre part, il n'était question que d'une "alliance" entre rouges et nationaux: lors du deuxième anniversaire de *L'Union Nationale*, *Le Pays* rendait témoignage à l'indépendance du journal de Lanctôt. Celui-ci fut sensible à ce témoignage rendu par "l'organe en chef du parti politique dont nous sommes franchement et consciencieusement l'allié dans toutes les questions où nos opinions sont d'accord avec les siennes"²⁹; il s'agit d'une alliance, mais ne touchant que certains points. Cette alliance, plus implicite que formelle, ne vécut pas sans accrochages; lors d'une polémique de l'été de 1865, *Le Pays* s'indigna: "Allié politique! comment cela?...Vous, notre allié! oh non...Qu'il soit donc bien compris aujourd'hui que nous n'avons rien de commun avec *L'Union Nationale*, rien qui nous rattache à elle. *L'Union* a voulu nous flétrir de son titre d'allié politique; nous la répudions..."³⁰.

Les différences principales entre le parti rouge et le parti national sont relatives au nationalisme, à la religion, au

27 - *UN*, 16 novembre 1865.

28 - *UN*, 23 octobre 1865.

29 - *UN*, 22 novembre 1866.

30 - *Le Pays*, 15 juillet 1865.

radicalisme, même relatives à l'attitude devant la confédération.

Pour *Le Pays*, le libéralisme est plus important que le nationalisme. A ce propos, il est intéressant de noter une polémique entre L.-O. David et Gonzalve Doutre; ce dernier préconisait dans une "lecture" à l'Institut-Canadien, le 1 décembre 1864, "qu'une seule nationalité: la nationalité canadienne... Voilà ce qui a tant excité les amis du *statu quo*, les prétendus défenseurs de la nationalité canadienne-française, qui, en voulant s'assurer la supériorité sur les autres nationalités, n'a créé que la division et l'inimitié chez ses membres; division et inimitié qui ont été la cause de notre infériorité industrielle relativement aux Anglais du Bas-Canada et du Haut-Canada"³¹. Les rouges considéraient le nationalisme comme une idéologie anti-progressiste; pour Lanctôt, les rouges et les bleus avaient sur cette question des attitudes fort semblables et il craignait leur éventuelle alliance. *Le Pays* se moquait bien du nationalisme de Lanctôt:

L'Union Nationale a entrepris de faire du *patriotisme national*, du *sentiment national*, du *sanctuaire national*, et surtout de la *blague nationale* à 5,000 exemplaires par jour, deux sous pièce. Des extras, 3 éditions par jour, du beurrage politique, voilà le patriotisme de l'Union: nous aurions dit "*patriotisme national*, (sic) si nous n'avions su, ce qu'ignore l'Union, que c'est là le plus ridicule pléonasme qu'on puisse imaginer... Il y a beaucoup de gens partout qui ne savent pas lire; il y en a encore plus qui ne savent pas écrire, et dans ce nombre, nous avons toujours compté le rédacteur de l'union. Il est vrai qu'il est très patriote, au point de vue *national*, s'entend; mais cela ne suffit pas à faire un écrivain; cela peut étourdir parfois les lecteurs, mais jamais les *éveiller*, comme l'Union le prétend" (32)

31 - *Le Pays*, 15 décembre 1864.

32 - *Le Pays*, 13 juillet 1865.

Lanctôt accusait *Le Pays* de se borner "à conserver la langue, les institutions et les lois de nos pères, et non pas à constituer ici une société française indépendante, cherchant les éléments de la grandeur nationale dans le génie et la religion de la France"³³. Ces citations démontrent que les rouges et les nationaux n'opposaient pas la confédération pour les mêmes raisons.

Les deux bases de la nationalité, pour Lanctôt, sont: Patrie et Religion. Il chercha toujours à se dissocier de la réputation anti-cléricale du *Pays* en manifestant une grande modération vis-à-vis du clergé; Lanctôt blâmait le radicalisme anti-cléricale des rouges de garder les bleus au pouvoir et de favoriser ainsi la confédération³⁴. Lanctôt voulait par sa modération contribuer "à remplir l'abîme que l'imprudence et la légèreté...avaient creusé entre le clergé de ce pays et des éléments politiques qui, sans cela, eussent depuis longtemps donné au pays le bénéfice de leurs doctrines purement politiques, financières et sociales, que nous approuvons personnellement, du moins en grande partie"³⁵.

Par là, Lanctôt se déclarait libéral, mais sans anti-cléricalisme. *Le Pays* le soupçonnait d'être juste assez libéral pour, "lors de l'avènement prochain des idées progressistes...vous faire accepter au jour du triomphe"³⁶. Ce que l'on reprochait au *Pays*, exception étant généralement faite pour les députés de l'opposition

33 - UN, 17 juillet 1867.

34 - UN, 27 juillet 1865.

35 - UN, 5 novembre 1866.

36 - *Le Pays*, 15 juillet 1865.

c'était de "sacrifier au radicalisme"³⁷. La "feuille ultra-radical", selon Lanctôt, exprimait des "opinions immorales, irreligieuses et anti-nationales"³⁸. Souvent, Lanctôt se plaignait de ce que des "alliés politiques", par leurs excès, annullent le travail de l'opposition nationale; comme ces travaux "nous ont coûté le prix, nous ne tenons pas passionnément à ce qu'ils servent à beurrer le pain politique des affamés de la démocratie ultra-radical"³⁹. De tout cela, Lanctôt concluait que *Le Pays* ne parle même plus pour les députés oppositionnistes, que *Le Pays* et *La Minerve* sont devenus frères, et que *L'Union Nationale* est le véritable journal des Canadiens-français⁴⁰. Quelques jours plus tard, il rappelait que les "clameurs et les colères que nous avons soulevées dans le petit camp des fouriéristes inconsequents de la rue Ste Thérèse, ne sont pas encore tout-à-fait calmés"⁴¹. Ainsi, les nationaux se dissocient de toute forme de radicalisme politique ou religieux.

Sur le plan économique, il existait aussi une attitude différente qui distinguait les nationaux des rouges; alors que ces derniers préconisaient le libre-échange, Lanctôt, surtout à partir de 1866, réclamera une protection douanière pour les industries canadiennes. Il continuera de croire au principe du libre-échange, mais il pensait que celui-ci ne deviendrait avantageux que lorsque la protection aurait permis de construire une industrie en mesure de subir la concurrence de l'extérieur.

37 - UN, 17 juillet 1865.

38 - UN, 20 juillet 1865.

39 - UN, 17 juillet 1865.

40 - UN, 20 juillet 1865.

41 - UN, 24 juillet 1865.

Enfin, une dernière différence entre les rouges et les nationaux porte sur leur attitude respective vis-à-vis la confédération. Les nationaux repoussaient jusqu'au principe d'une confédération, parce qu'elle conduirait inévitablement à l'assimilation de la nationalité canadienne-française; les rouges, eux, n'objectaient qu'à certaines clauses et au moment choisi pour la faire. C'est là toute la différence: les rouges font une opposition politique, alors que les nationaux font une opposition nationale.

Cela démontre, semble-t-il, qu'il y a une simplification abusive à prendre toute l'opposition anti-confédérale pour des rouges ou des demi-rouges.

Les membres du parti national, par conséquent, doivent se définir comme une certaine jeunesse désireuse de ne s'identifier à aucun parti politique, et clairement différenciée du parti rouge par sa modération religieuse et par la priorité accordée à la dimension nationale. Il faut bien reconnaître, cependant, l'insuffisance d'une telle définition, et il faudra peut-être renoncer à voir dans le parti national un "club" dont on pourrait établir une liste nominative des membres et accepter de n'y voir qu'un mouvement d'idée, un mouvement nationaliste possédant une idéologie plus ou moins définie, et à laquelle une foule de gens se rattachent plus ou moins.

Pour découvrir l'idéologie du parti national, telle que formulée par Lanctôt, il importe de relever les influences qui ont agi, d'indiquer quelques aspects du nationalisme de Lanctôt,

et enfin de souligner les thèmes dominants de cette idéologie.

Le principe des nationalités naturellement, a été sur le parti national, la principale influence générale. Les nationalistes l'invoquait pour soutenir leurs affirmations: "Aujourd'hui, toute société doit avoir sa place sous le soleil, et tout homme doit exercer son droit dans la société...Ainsi les sociétés qui ne sont pas libres cherchent à le devenir: elles veulent contrôler elle-même (sic) leur gouvernement intérieur"⁴². Pour conserver l'autonomie nationale, on invoquait non seulement les traités, mais davantage "le droit même de rester ce que Dieu nous a faits"⁴³.

La cause du Bas-Canada est continuellement identifiée à celles de l'Irlande, de la Pologne, voire celle du Saint-Siège: "jamais la prescription ne sera acquise aux spoliateurs du St. Siège, pas plus qu'aux spoliateurs de la Pologne, de l'Irlande, de l'Acadie ni même du Canada"⁴⁴. Dans le même sens, Lanctôt reprochait au *Herald* d'inviter l'Angleterre à défendre le Schleswig, la France à défendre la Pologne tout en menaçant le Bas-Canada d'imposer de force la confédération⁴⁵. "Les patriotes de tous les pays sont solidaires: ils sont doublement frères: frères par l'âme, frères par le coeur"⁴⁶. Les adversaires de la cause nationale, par contre, sont comparés aux tyrans de Pologne et d'Irlande; Lanctôt accusa Cartier de participer "à la perpétration d'injus-

42 - UN, 11 février 1867.

43 - UN, 28 novembre 1864.

44 - UN, 4 octobre 1864.

45 - UN, 14 et 19 septembre 1864.

46 - UN, 31 août 1865.

tices cauteleuses et surnoises, qui rejettent plus tôt un peuple hors des voies de ses destinées, que le knout du czar sur le dos d'une Pologne, ou le fouet de John Bull sur l'échine de l'Irlande"⁴⁷.

Il est bien difficile de savoir quelle influence a pu exercer le libéralisme catholique de France. Nous n'avons trouvé qu'une seule référence à cette question, et elle est de L.-O. David: "D'ailleurs il n'y a pas de honte à marcher sous le drapeau des Montalembert et des Lacordaire, à croire avec eux que la religion et la démocratie sont loin d'être incompatibles et que leur union est un bienfait pour les nations, pour l'humanité"⁴⁸. Cette question vaudrait d'être approfondie.

Enfin, un personnage qui semble exercer une influence certaine sur le parti national est François Edmé Rameau de Saint-Pierre, qui était venu au Canada, au sujet duquel il avait aussi écrit. A l'été de 1864, il écrivit dans l'*Economiste français* un article que *La Presse* reproduit le 25 août 1864: il recommandait vis-à-vis Brown "la plus grande réserve et en surveillant avec méfiance... les démarches et les projets de ce journaliste rusé", et disait que pour être avantageuse, la confédération doit donner tous les pouvoirs essentiels aux provinces et des "pouvoirs secondaires et en quelque sorte subordonnés" au gouvernement fédéral. Mais le ton de l'article est assez neutre, et les affirmations très nuancées,

47 - *UN*, 15 janvier 1866.

48 - L.-O. David, *L'Union Nationale*, 27 décembre 1866.

assez, en tout cas, pour que les promoteurs et les adversaires de la confédération puissent chacun le réclamer. On le citera souvent comme une autorité.

Le nationalisme de Lanctôt s'inspire fortement des événements de 1837-1838; il en est même dominé. Hyppolite Lanctôt, notaire de Saint-Rémi, fut exilé pendant six ans en Australie: "Ce jeune homme a vingt-deux ans; il vient à peine d'obtenir son diplôme de notaire; il laisse une épouse courageuse et deux fils en très bas âge sans argent et sans pain"⁴⁹: le plus jeune de ces deux fils, c'était Médéric lui-même. Cet événement semble l'avoir marqué, peut-être traumatisé: il revient sans cesse sous la plume de Lanctôt, qui idéalise la rébellion de 1837. Lanctôt se présente fièrement comme "ce fils d'exilé de '37". La blessure trop profonde, la violence mal contenue se déversaient en torrents d'agressivité contre les héritiers des bureaucrates et des tories d'alors, c'est-à-dire les bleus, les tories, le Colonial Office. Devant ces traîtres qui vendent leur "nationalité et la foi de [leur]...père...pour quelques mois de pouvoirs"⁵⁰, Lanctôt agitait l'idéal de 1837 où l'union nationale des Canadiens-français s'était réalisée pour donner "au monde la preuve que la justice du faible est plus forte que l'arbitraire des puissants"⁵¹.

Mais Hyppolite Lanctôt était revenu, grâce en partie à Mgr. de Forbin-Janson⁵². "Je n'eus qu'à suivre mes penchants et

49 - UN, 5 avril 1866.

50 - UN, 1 mai 1867.

51 - UN, 6 avril 1865.

52 - N.-E. Dionne, *Mgr de Forbin-Janson et les déportés canadiens*, in BRH 1902, p. 65-71.

les sentiments inspirés par une éducation politique puisée à la source du patriotisme inébranlable d'un proscrit revenu au foyer de famille"⁵³. Ainsi l'influence de son père avait été très forte; il ne chercha plus qu'à combattre "sans relâche pour cette nationalité canadienne-française, dont la coupe des épreuves a abreuvé notre naissance"⁵⁴.

Il peut y avoir quelque importance à souligner qu'il s'agit bien, au moment où nous sommes (1864-1867), d'un nationalisme canadien-français, même si le mot "canadien" est souvent utilisé. Depuis un siècle, les nationalistes canadiens-français ont souvent maintenu cette ambiguïté du mot canadien sans chercher à la dissiper. Quant à Lanctôt, il a déjà repoussé la "doctrine Taché" visant à créer une nouvelle nationalité canadienne.

Comme dans les nationalismes traditionnels, la primauté du national est reconnue: "au point de vue national, - point de vue suprême, absolu -"⁵⁵. Aucune question ne peut être plus importante que la survie et la conservation de la nationalité, au point où "nous le déclarons franchement, entre la nationalité, avec le régime russe, et l'apostasie avec le régime politique le plus parfait, nous n'aurions pas hésité et nous n'hésiterions pas un instant à nous prononcer pour la première alternative - pour la conservation nationale avec le régime russe"⁵⁶. Cela illustre la primauté du national sur la politique, sur le social, voire sur

53 - Lanctôt, *L'Indépendance Canadienne*, 3 août 1868.

54 - UN, 2 janvier 1866.

55 - *La Presse*, 23 juin 1863.

56 - UN, 20 mars 1865.

l'économique: il n'y avait pas" de compromis possible lorsqu'il s'agissait des droits du Bas-Canada"⁵⁷.

Lanctôt avait une image très globale de la nationalité "qui, dans ses vastes proportions, comprend tout: la religion et la langue, les moeurs et les institutions, les lois et les droits civils"⁵⁸. Il accusait notamment les conférenciers de Charlottetown et de Québec de n'avoir vu" dans la nationalité que de la matière: de la terre, du commerce et des corps, sans s'occuper des éléments plus élevés de la religion, de la langue, des institutions, etc."⁵⁹.

"L'édifice national...repose sur la religion, puis sur notre origine": c'est la double pierre angulaire de la nationalité"⁶⁰. Lanctôt croyait qu'on pouvait rester catholique en devenant anglais, mais qu'on ne pouvait rester canadien-français en cessant d'être catholique: "La religion est encore plus un aliment qu'un élément de la nationalité canadienne française. C'est la religion qui entretient le sentiment national, qui l'alimente, qui le nourrit et le vivifie...la religion est la base même, l'élément essentiel et l'aliment journalier, constant, le pain quotidien de la nationalité canadienne-française"⁶¹. Voilà pourquoi le clergé est le protecteur de la nationalité. Voilà pourquoi il doit se prononcer contre la confédération. Voilà enfin pourquoi Lanctôt avait placé sa croisade à "l'ombre de l'étendard national et de l'oriflam-

57 - UN, 5 janvier 1865.

58 - UN, 3 juillet 1865.

59 - UN, 23 septembre 1864.

60 - UN, 21 août 1865.

61 - UN, 20 octobre 1865.

me sacré", et pourquoi il résumait toute sa cause en deux mots: "Dieu et Patrie"⁶².

Un aspect intéressant du nationalisme de Lanctôt est que Lanctôt refusait d'admettre que le Canada français soit une minorité. *La Minerve* croit que les Canadiens-français sont minoritaires, avec ou sans la confédération, et qu'il "nous faut donc chercher un système politique qui soit le plus favorable aux minorités"⁶³. Défendant la confédération, au début de 1868, *Le Nouveau Monde* verra "une politique essentiellement mesquine que [celle] de sacrifier la grandeur et la prospérité nationales aux petits intérêts de sa province"⁶⁴. Lanctôt craignait justement que sous la confédération, les Canadiens-français soient traités "non comme une nationalité à part, ayant pour la distinguer... mais comme la partie d'un tout à laquelle il serait parfaitement indifférent de rester française et catholique ou de devenir anglaise et protestante"⁶⁵. Le Bas-Canada devait rester sa propre majorité: "Déclarons-le une fois pour toutes: Nous sommes encore la majorité dans le pays habité par nos pères lors de la cession. Lorsqu'il s'agit de nos droits nationaux et de notre religion, nous sommes un corps distinct et particulier"⁶⁵. Lanctôt n'acceptait pas le rôle de conquis, alors que *La Minerve* se félicitait de ce que "Nous aussi [comme les Irlandais], nous avons été des vaincus, mais du moins nous avons accepté les conséquences de

62 - UN, 23 mars 1865.

63 - *La Minerve*, 17 janvier 1865.

64 - *Le Nouveau Monde*, 30 janvier 1868.

65 - UN, 29 septembre 1864.

notre défaite"⁶⁶. Lanctôt avait si peu le complexe de mineuritaire qu'il déclarait, pour grand but politique, "la conservation et l'extension de la nationalité canadienne-française"⁶⁷.

Il est cependant douteux que ce nationalisme ait été très représentatif. C'était en tout cas l'opinion du *Pays*: "personne ne se trompe à cette exubérance de patriotisme débordant, comme les extras qui rapportent chacun deux sous: personne n'en ignore la portée"⁶⁸.

Autour de ce parti national, deux thèmes semblent dominer et se compléter: l'union nationale et la fin des partis. Ce sont les leitmotivs des écrits de Lanctôt.

Le principal résultat du régime de l'Union fut la division des Canadiens-français; le système de Durham, par la division de nos forces, a "réussi à nous acheminer à la confédération". Le remède, c'est l'union des Canadiens-français dans un seul parti national: il faut "produire l'union nationale, destinée à sauver le patrimoine français dans cette partie de l'Amérique du Nord, des périls qui la menacent"⁶⁹. C'était le but du parti national: "Concordia salus! ...est compris de tous les peuples enrôlés sous la bannière où sont écrites en lettres d'or, ces divines paroles: *Aimez-vous les uns les autres!*"⁷⁰. Ce style mystique était d'usage quand Lanctôt parlait "de l'entente, de la concorde et de la fraternité". L'idée est mille fois répétée, que

66 - *La Presse*, 17 janvier 1867.

67 - *GA*, 4 mai 1865.

68 - *Le Pays*, 15 juillet 1865.

69 - *GA*, 5 novembre 1866.

70 - *Le Pays*, 15 juillet 1865.

l'union fait la force. Il ne devra plus y avoir ni rouge ni bleu: le cri de guerre est " MORT A L'ESPRIT DE PARTI". Les efforts de Lanctôt pour abolir l'esprit de parti "sont d'autant plus ardents que j'ai moi-même de vifs remords et que je donnerais dix ans de ma vie pour racheter le mal que j'ai pu faire par la violence de mon esprit de parti"⁷¹.

Puisque le salut reposait uniquement dans la concorde, il fallait favoriser la réconciliation; Lanctôt demanda en conséquence la modération nécessaire à la réconciliation des partis, et croyait que "les scissions sociales, politiques, morales même, peuvent être écartées par un recours sincère et loyal aux moyens de conciliation que la sagesse, la raison et surtout la libéralité chrétienne mettent à la disposition des parties contestantes"⁷². Sans cette réconciliation, les nations périssent.

Concrètement, le parti national devait naître par une transformation des partis politiques: "nous n'admettons que deux dénominations politiques: les patriotes et les traîtres!"⁷³ Le parti national serait celui des patriotes.

A cet appel pour abolir les partis, *Le Pays* et *La Minerve* étaient également opposés, ce qui amenait Lanctôt à dire qu'ils se valaient l'un l'autre: "Alliés tous deux de George Brown...les deux frères siamois de la trahison et de l'anglification"⁷⁴.

La Minerve avait dit de Lanctôt en 1864, que son "indépen-

71 - UN, 6 octobre 1864.

72 - *La Presse*, 7 décembre 1863.

73 - UN, 11 septembre 1865.

74 - UN, 20 juillet 1865.



dance d'aujourd'hui s'efface quelquefois, pour laisser reparaître le démocrate d'hier. Dans ces moments-là, il ne voit pas très-clair, dans les questions de parti"⁷⁵. D'une manière plus explicite, le journal bleu écrira en 1867 que "en politique, les considérations de parti sont souveraines"⁷⁶.

Le *Pays* afficha une plus grande hostilité encore à l'abolition des partis; il croyait que dans un régime constitutionnel, "c'est l'abus qui est mauvais, et non la chose elle-même... nous ne pouvons souscrire totalement à la doctrine qui paraît en faveur chez notre confrère de l'Union"⁷⁷.

En n'étudiant que *La Minerve* qui ignorait sciemment le groupe national, et *Le Pays* qui prétendait volontiers parler pour toute l'opposition, il est bien difficile d'apercevoir l'existence du "parti national": voilà sans doute pourquoi elle n'a pas été remarquée auparavant. Pourtant, l'existence de ce mouvement d'idée est incontestable: il semble même avoir joué, à certains moments, un rôle de premier plan dans la lutte contre la confédération. Pour le moment, le groupe rassemblé autour du comité national de 1864 et de *L'Union Nationale* paraît être le noyau du parti national. Il est acquis que des différences importantes séparaient l'opposition nationale de l'opposition rouge. Bien malin qui dirait l'influence qu'a pu exercer ce groupe, à court ou long terme; de fait, son activité se limita à la région de Montréal, mais plusieurs des nationaux (Laurier, Jetté, Mercier,

75 - *La Minerve*, 11 juin 1864.

76 - *La Minerve*, 7 mars 1867.

77 - *Le Pays*, 6 septembre 1864.

Fabre, David) joueront plus tard des rôles importants.

Chapitre sixième

Un Etat français, indépendant et neutre.

Un aspect important de la pensée de Lanctôt, c'est l'avenir qu'il désirait pour le Canada français. Il repoussait l'Union, la Confédération, et l'annexion; la création d'un Etat français, indépendant et neutre est un idéal qui semble avoir eu quelque faveur chez les nationaux.

Lanctôt voyait trois options possibles pour le Bas-Canada:

- I. Rester colonie coûte que coûte, et prendre résolument son parti de tous les inconvénients et de tous les dangers du régime colonial et des obligations solidaires qu'il nous impose.
- II. S'annexer aux Etats-Unis et détruire par là tout danger d'invasion.
- III. Obtenir notre indépendance par des moyens légitimes et pacifiques, et cesser d'être sur le continent américain la cible sur laquelle les ennemis de l'Angleterre dirigent leurs batteries. (1)

Médéric Lanctôt opta résolument pour la troisième solution.

Dans leurs luttes politiques, les bleus avaient tendance à glorifier l'empire britannique et le lien colonial, tandis que les rouges louaient davantage la démocratie américaine. Si bien que le Bas-Canada, pris entre deux feux, devait choisir entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Lanctôt repoussait les deux, et n'admettait ni le lien colonial ni l'annexionisme plus ou moins mitigé.

Dans le lien colonial, Lanctôt voyait pour le Bas-Canada des désavantages économiques, politiques et militaires. Et la confédé-

1 - UN, 20 septembre 1866.

ration lui semblait n'être qu'une prolongation de ce lien colonial.

L'Union Nationale répétait souvent que le lien colonial nuisait au développement économique du Bas-Canada, et causait ainsi l'émigration. Le "joug anglais" était ainsi expliqué: "Nos grands marchands ou négociants ne sont que des agents, que des commis, que des *salesmen* des grandes maisons manufacturières d'Angleterre. Les manufactures que nous aurions sont remplacées par les manufactures que l'Angleterre a. L'argent que nous paierions à notre population pour manufacturer les étoffes et toutes les choses dont nous avons besoin, nous le payons à la population de l'Angleterre... Si ce pays est pauvre, si notre population émigre en masse... c'est dû à la connexion anglaise"². Le lien colonial "arrête le véritable développement industriel et commercial de ce pays"³. L'Angleterre paralysait notre commerce par la constante menace de guerre, elle empêchait le développement de notre industrie, elle avait causé le rappel du traité de réciprocité, le lien colonial empêchait le développement de Montréal et de l'industrie, il favorisait un système où nos importations dépassaient nos exportations et préparait ainsi le pays à la banqueroute et la misère⁴. Le Canada aurait donc intérêt à payer largement à l'Angleterre son indépendance.

Sur le plan militaire, nous connaissons déjà les inconvé-

2 - UN, 10 novembre 1865.

3 - UN, 10 novembre 1865.

4 - UN, 6 novembre 1865, et 4 février 1867.

nients que Lanctôt soulignait; à cause de l'Angleterre, il y avait une menace américaine en plus d'une menace féénienne. Après les avoir conduit au bord de la guerre, l'Angleterre cherche maintenant à laisser les colonies se défendre elles-mêmes. La rupture du lien colonial aurait le double avantage de dissiper la menace de guerre et de nous soustraire au coût énorme de défendre le Canada⁵.

Sur le plan politique, deux désavantages se notent: nos hommes politiques essaient de servir deux maîtres, et nos institutions imitent servilement celles de l'Angleterre. Au Canada, "les représentants que nous élisons sont placés dans l'obligation de servir deux maîtres: d'abord la métropole, puis la colonie; et comme la métropole absorbe tout, il ne reste plus rien pour la colonie"⁶, alors qu'aux Etats-Unis on peut élire des représentants "qui appartiennent à la nation et travaillent pour la nation"⁶. Le résultat de cette situation est que nos "hommes politiques sont inconséquents, illogiques, menteurs et traîtres parce qu'ils ne peuvent arriver au pouvoir sans être éblouis par le soleil-impérial, sans oublier les intérêts de leur pays et sans se vouer tout entier au service de la métropole"⁷. En deux mots, "nos institutions sont une copie aveugle et bâtarde des institutions politiques de l'Angleterre... d'où la dégoûtante corruption, l'ignoble immoralité politique répandue dans toutes

5 - UN, 24 mai, 1865.

6 - UN, 8 mai 1867.

7 - UK, 16 novembre 1865.

les classes de la société"⁷.

Pour des raisons d'ordre économique, militaire et politique, Lanctôt voulait rompre le lien colonial; en même temps, il croyait que la confédération était l'aboutissement et l'accomplissement du système colonial. Selon lui, l'Angleterre cherchait à se débarrasser de ses colonies, mais en les gardant comme alliées et en les regroupant afin qu'elles se défendent seules. Lanctôt répétait souvent que l'Angleterre ne demandait pas mieux que de céder aux colonies leur indépendance: "Ah! qu'il faut que le Canada soit bien formé à l'existence misérable que lui ont fait les *partis coloniaux*, qu'ils s'appelle (sic) *conservateur* ou ...*libéral*, pour ne pas saisir à deux mains L'INDEPENDANCE QUE L'ANGLETERRE LUI OFFRE"⁸. Lanctôt ne doutait pas de "la profonde indifférence que le peuple anglais professe envers le Canada et le plaisir que nous lui ferions en le mettant à la porte"⁹.

En d'autres moments, Lanctôt disait que l'Angleterre tenait à conserver ses colonies, et que la confédération formait un complot "pour cimenter le lien colonial". Cette dernière idée est celle qui revient le plus régulièrement, et celle qui s'accorde le mieux avec le reste de la pensée de Lanctôt. De plus en plus fortement, il n'était plus question de demander, mais d'exiger le rappel de l'Union, l'abandon de la confédération, et la concession de l'indépendance.

7 - UN, 16 novembre 1865.

8 - UN, 19 juillet 1866.

9 - UN, 12 octobre 1865.

Lanctôt repoussait toute accomodation, sous forme de fédération à deux, à quatre ou n'importe comment, avec le lien colonial. Lorsque le drapeau de la marine canadienne fut choisi (couronne d'érable surmontée de la couronne britannique, avec un castor au centre), Lanctôt y vit l'image du lien colonial: le drapeau "est bien, il est vrai, il est logique: la couronne anglaise écrasant la feuille d'érable, l'emblème national, et pressurant le castor, symbole de l'industrie canadienne"¹⁰. Ainsi, à partir de 1865, à mesure que montait le bruit que l'Angleterre imposerait de force la confédération, le ton des attaques contre le lien colonial devenait de plus en plus violent.

Pour plusieurs, la seule alternative au lien colonial était l'annexion aux Etats-Unis. Les sympathies féniennes de Lanctôt le rendait suspect d'annexionisme; mais il n'en était rien puisqu'il rejetta toujours fermement l'annexionisme.

Les Américains s'intéressaient au Canada pour ses richesses naturelles, mais d'abord pour satisfaire des rancunes contre l'Angleterre¹¹. D'autre part, le projet même de confédération, en inquiétant les Etats-Unis, ne peut qu'augmenter leur intérêt dans le Canada. Si les annexionistes canadiens ont quelque succès, cela tient à ce que le public "tend à l'annexion, à l'inconnu plutôt que de se jeter dans l'abîme de la confédération⁷ qu'on a ouvert sous nos pas"¹². Enlevez le lien colonial

10 - UN, 12 avril 1866.

11 - UN, 18 janvier 1866.

12 - UN, 27 juin 1865.

et enlevez le projet de confédération, et les Etats-Unis perdront aussitôt leur volonté d'annexer le Canada, et les Canadiens ne voudront plus d'annexion non plus.

Voilà comment le Bas-Canada pourrait éviter l'annexion qui "est un suicide national"¹³. Lanctôt déclarait formellement "que suivant nous, l'annexion aux Etats-Unis annéantirait notre nationale (sic) d'une manière aussi subite, quoique moins violente et moins sanglante, que ne le ferait la confédération"¹⁴. Entrer dans l'annexion, ce serait entrer "de plein pied dans le néant", car le Bas-Canada ne deviendrait qu'une "goutte d'eau dans l'Océan, pour s'y confondre et disparaître, et n'en jamais resoudre"; en prêchant cette annexion, *Le Pays* défendait donc une cause anti-nationale¹⁵.

La confédération et l'annexion nous conduiraient donc au même résultat: l'anéantissement de la nationalité. Si le choix devait se faire entre ces deux solutions, il faudrait se mettre au point de vue des avantages économiques, et alors on devrait choisir l'annexion qui nous ouvrirait un vaste marché et un système ferroviaire déjà construit et payé. Par contre, l'annexion serait définitive, alors que la confédération, croyait-il, s'écroulera avant bien longtemps: "on peut sortir d'une marre, mais on se noye dans un océan"¹⁶. L'annexionisme existe à cause du lien colonial et de la confédération, et ceux-ci existent à cause

13 - UN, 22 juin 1865.

14 - UN, 28 novembre 1864.

15 - UN, 17 juillet 1865.

16 - UN, 26 mars 1866.

de l'annexionisme: "Le meilleur moyen d'éviter l'annexion c'est de ne pas imposer la confédération"¹⁷. Pour enchérir, Lanctôt disait que la "confédération sera le plus grand pas qui aura été fait jusqu'à ce jour vers l'annexion"¹⁸. Il demandait à *La Minerve* en quoi la confédération "nous sauvera-t-elle de l'annexion, c'est ce que le *Le Globe* de la rue St-Vincent serait bien en peine de nous dire. Et supposons que la confédération nous sauvât 'des serres de l'aigle américain', son argument ne reviendrait-il pas à ceci: Plutôt que de nous faire couper le cou, allons nous faire trancher la tête"¹⁹.

La Minerve posait ainsi le problème: "Toute la politique du jour se réduit à une seule question: défendre ou repousser l'annexion en repoussant ou défendant la confédération"²⁰. A cette affirmation, Lanctôt répondait que cette alternative "n'avait aucune actualité, pour nous surtout, qui avons toujours prétendu que la confédération n'empêcherait pas l'annexion"²¹. Il critiquait le *Courrier des Etats-Unis* qui "s'est mis dans la tête que le Canada avait à choisir entre la confédération et l'annexion. Pris d'une manie qui gagne tous ceux qui prétendent faire de la grande politique transcontinentale..."²².

C'était là un faux dilemme, où le Bas-Canada devait choisir entre l'Angleterre et les Etats-Unis: "On peut exiger de la douceur d'une mère-patrie, de la justice d'un voisin, mais c'est

17 - UN, 24 mai 1866.

18 - UN, 19 janvier 1865.

19 - UN, 28 novembre 1864.

20 - *La Minerve*, 22 janvier 1867.

21 - UN, 27 juin 1865.

22 - UN, 26 mars 1866.

trop attendre de l'un et l'autre que de leur demander du désintéressement"²³. Entre les intérêts de l'Angleterre et ceux des Etats-Unis, il y avait une troisième voie qui dissipait le faux dilemme: un Etat français, indépendant et neutre.

Cet aspect inattendu et original de la pensée de Lanctôt, formulé très clairement, semble se retrouver, dans un état plus ou moins précis, chez tout le parti national. Par une transformation ultérieure, cette indépendance du Bas-Canada deviendra une indépendance du Canada tout entier. Mais avant d'exposer ce que représentait cette indépendance, il faut souligner le rôle important qui revient à la France.

Contrairement à l'anglophilie générale des rouges, des bleus et du clergé, Lanctôt était très francophile; à une époque où Napoléon III exerçait une sorte d'hégémonie sur l'Europe, Lanctôt affirmait que le Bas-Canada pouvait compter sur l'intervention de la France pour la protection des intérêts canadiens-français.

Lanctôt déclarait que tout en respectant l'Angleterre et les Etats-Unis, "tout notre dévouement moral est pour la France et le Catholicisme"²⁴. Il rappelait souvent que nous étions "les enfants de la vieille France" et que nous appartenions à "la grande famille française". Le Canada français était "la jeune France canadienne"²⁵. Lanctôt était fier de descendre "de la race la

23 - UN, 18 janvier 1866.

24 - UN, 1 juin 1865.

25 - UN, 24 mai 1865.

plus généreuse [et] sympathique de la terre, de cette France où tout est sentiment, enthousiasme et dévouement"²⁶; il déclarait que "la France est aimée du monde entier...La raison est simple. Non-seulement elle est grande; mais de plus, elle est généreuse"²⁷. D'où une fidélité indefectible:"Le canadien-français restera français - au pis aller il sera yankee - mais jamais il ne sera *british*"²⁸.

Cette fidélité à la France se manifestait par un désir d'augmenter le commerce avec la France et par celui de favoriser l'immigration française. Le commerce avec la France, outre les avantages matériels, nous mettra en communication avec une mère-patrie:"Il s'établira bientôt un système général d'échanges et le Canada français, rattaché à la mère-patrie par les liens matériels, cultivera à l'ombre de l'alliance franco-anglaise, les souvenirs du passé et les sentiments encore vivaces de l'âme des canadiens-français"²⁹. Déjà, en 1863, *La Presse* réclamait "*formellement et énergiquement* que...l'immigration française reçoive l'attention qu'elle a le droit d'attendre de nos ministres bas-canadiens principalement...le sentiment de fraternité pour tendre tous la main à nos frères de France, désireux de venir grossir la famille canadienne-française"³⁰.

En contrepartie de cette fidélité canadienne à la France, celle-ci interviendrait pour sauvegarder les intérêts du Canada français. Si le Bas-Canada n'obtenait le redressement de ses griefs contre la confédération ni du Canada anglais, ni de l'Angleterre, " nous

26 - UN, 4 septembre 1864.

27 - UN, 18 septembre 1865.

28 - UN, 17 août 1865.

29 - UN, 11 mai 1865.

n'aurions plus qu'à supplier la France de faire à sa noble et précieuse alliée d'Outre-Manche, des représentations dont nous serions certains de recueillir le fruit"³¹. Il allait de soi que la France consentirait à jouer ce rôle parce que contrairement à l'Angleterre qui "ne cherche que son intérêt commercial dans la possession de ses colonies...la France tient aujourd'hui à conserver pur et intact le patrimoine de ses enfants sur toutes les parties du monde et à protéger ceux qui sont chargés de répandre la véritable civilisation"³².

En faveur de l'intervention de la France, Lanctôt faisait valoir trois arguments: le principe des nationalités que la France défendait en Europe, la violation des traités que constitue la confédération, et enfin l'exemple mexicain.

La politique étrangère du Second Empire se liait à la défense du principe des nationalités en Italie, en Allemagne et en Pologne. Si les droits du Canada français, garantis par des traités, étaient violés, "le gouvernement de Napoléon se croirait peut-être autorisé à intervenir sur le principe qu'il a lui-même consacré à plusieurs reprises, l'autonomie des nationalités...Nul doute que la France trouverait dans ce principe une raison plausible d'intervenir"³³.

Sans jamais dire comment, Lanctôt estimait que la confédération était une violation des traités; encore ici, il fondait

31 - UN, 29 septembre 1864.

32 - *La Presse*, 4 août 1864.

33 - UN, 10 mai 1866.

son affirmation sur Rameau. Et comme l'honneur restait toujours pour la France une motivation contraignante, celle-ci ne manquerait pas de maintenir le traité de Paris qui "nous garantit virtuellement notre autonomie"³⁴.

Mais il y avait mieux encore: le précédent mexicain. "La France qui est allée au Mexique doit être prête à venir au Canada, non plus comme métropole, mais comme mère-patrie"³⁵. Comment ne pas demander "au gouvernement qui protégeait quelques Français au Mexique, de défendre les droits d'un million de Français descendus des fondateurs de la Nouvelle-France"³⁶? Perdant de vue le principe des nationalités, Lanctôt approuva l'expédition française au Mexique qu'il jugeait favorable à l'extension de la civilisation française. Mais à partir de 1866, l'attitude de Lanctôt devient de plus en plus hostile à Napoléon III; en 1867, il se réjouira de ce que Washington ait chassé du Mexique "le despotisme des Hapsbourg et des Bonaparte". C'est ainsi que Lanctôt sera peu à peu porté à chercher davantage l'appui des Etats-Unis pour faire l'indépendance du Bas-Canada.

L'indépendance était pour Lanctôt "l'âme de notre existence politique et l'objet constant de nos observations et de nos études"³⁷. L'idée semble être antérieure à la période 1864-1867; Lanctôt l'attribuait à nos pères qui pour elle auraient versé leur sang. Au collège déjà, il conspirait "en imagination avec

34 - UN, 10 mai 1866.

35 - UN, 19 octobre 1865.

36 - UN, 1 juin 1865.

37 - UN, 10 octobre 1867.

mes condisciples dont le patriotisme débordait déjà, pour la délivrance de mon pays...rendre Québec par un coup de main hardi, à sa mère chérie, notre France illustre. Ces rêves de jeunesse ont passé, et l'idée pratique a surgi"³⁸. Mais il est douteux que l'Institut-Canadien ait été un foyer de séparatisme québécois. En 1863, il y a une ambiguïté: Lanctôt parlait alors de "cette louable révalité [qui] sera l'établissement solide sur le continent américain de deux sociétés combinées en une seule pour des fins politiques"³⁹; quelques jours plus tard, il est question d'indépendance de l'Angleterre, de séparation du Haut-Canada pour "former un état séparé et libre"⁴⁰. En 1864, l'idée apparaît comme l'antithèse de l'esprit de parti, ou le résultat de l'union nationale, qui conduit à "une sublime panacée: la liberté - l'indépendance!"⁴¹. A partir de 1865, l'indépendance se situe au centre des idées politiques de Lanctôt; cette affirmation de plus en plus nette est sans doute due au besoin d'opposer au projet de confédération une solution de rechange valable.

Si l'indépendance s'impose à Lanctôt avec plus de force après 1865, cela tient, d'autre part, en grande partie, à la question militaire. Le Canada n'était menacé, militairement, qu'à cause de l'Angleterre, mais celle-ci refusait de défendre le Canada: "Enfin, pour comble de générosité, l'Angleterre nous permet de centupler nos forces de milices, de la payer à même notre re-

38 - Lanctôt, *L'Indépendance Canadienne*, 3 août 1868.

39 - *La Presse*, 29 octobre 1863.

40 - *La Presse*, 2 novembre 1863.

41 - *La Presse*, 8 février 1864.

venu et de nous faire tous tuer pour elle par les Yankees"⁴².
Par l'indépendance, le Canada se soustrait à ces ennuis.

Cette séparation préconisée par Lanctôt devait se faire en deux temps: d'abord du Haut-Canada par le rappel de l'Union, et ensuite de l'Angleterre par la rupture du lien colonial. L'Union avait toujours été considérée comme "la source de tous les maux...[qui] nous mène...à l'anéantissement"⁴³. Pour combler l'abîme où l'Union avait englouti la nationalité, il fallait mettre fin au lien colonial; contrairement à l'Irlande, le Bas-Canada pourrait "résister à la politique de l'Angleterre. Eloignée (sic) de la métropole, celle-ci ne pourrait supporter une politique qui requerrait la présence de troupes nombreuses au milieu de notre pays"⁴⁴. Mais Lanctôt espérait toujours que dans son propre intérêt, l'Angleterre consentirait à rappeler l'Union et à couper le lien colonial pour faire du Bas-Canada un allié.

La signification que Lanctôt attribuait à l'indépendance est la suivante: l'indépendance est la phase de maturité qui succède nécessairement à celle de la tutelle de l'enfance. Le Bas-Canada pourrait désormais jouer son rôle de puissante française en Amérique du Nord.

Cette analogie avec la vie de l'homme est classique: "Qui dit colonie, qui dit tutelle entend enfance. Or l'enfance n'est pas éternelle et le propre de l'homme et des peuples est de dé-

42 - UN, 1865.

43 - *La Presse*, 8 février 1864.

44 - *La Presse*, 1 septembre 1864.

sirer la puberté et d'y aspirer. Pour le peuple, la puberté, c'est L'INDEPENDANCE. Que le mot ne nous fasse pas peur"⁴⁵. Le sens de cette comparaison cocasse ne fait pas de doute: "Quand un homme es arrivé à sa majorité il...ne demande pas...à être uni à un autre homme, pour être supporté, défendu et protégé par lui...il entre dans la carrière de la vie et fait sa place lui-même"⁴⁶. Avec l'indépendance, nous "cesserions d'être colons et deviendrions hommes"; c'est seulement alors que le Bas-Canada pourrait "vivre de nous-mêmes, et par nous-mêmes et pour nous-mêmes"⁴⁷. A l'appui, il citait les cas de l'Inde, de la Pologne, de l'Irlande et de la Crète pour prouver que "les sociétés qui ne sont pas libres cherchent à le devenir"⁴⁸.

L'indépendance se présentait à Lanctôt comme "la plus désirable panacée": plus de crises ministérielles, plus de menace militaire, plus de domination anglaise. Elle ouvrait "l'horizon du rappel de l'union, puis de l'indépendance, puis, comme conséquence logique, l'autonomie française dans cette partie de l'Amérique"⁴⁹. Il y a deux éléments importants dans cette indépendance: d'une part il s'agit de "l'indépendance ultérieure et de l'autonomie complète et absolue du Bas-Canada"⁵⁰, et d'autre part, dans cet Etat, c'est "l'élément français qui prédomine et qui doit dominer"⁵¹. En optant pour cette solution, Lanctôt espérait que le Québec soit "par rapport à l'Amérique, à un moindre degré si l'on veut, ce que la France est par rapport à l'Europe"⁵².

-
- 45 - La Presse, 24 mars 1864.
 - 46 - UN, 20 septembre 1866.
 - 47 - UN, 20 mars 1865.
 - 48 - UN, 11 février 1867.
 - 49 - LA, 1^{er} août 1863.
 - 50 - UN, 21 août 1865.
 - 51 - La Presse, 4 avril 1864.
 - 52 - UN, 5 juillet 1867.

En agitant cette question d'indépendance, Lanctôt pensait faire de l'éducation publique: "L'éducation politique du peuple consiste à l'heure qu'il est, à lui montrer qu'il est mûr pour l'indépendance"⁵³. Il fallait montrer au peuple que c'est une "situation anormale et transitoire que le Canada traverse" et que la phase définitive sera, avant longtemps "la transition de l'état colonial à l'indépendance"⁵⁴. Il prédisait fréquemment que le Bas-Canada allait incessamment y accéder.

En somme, pour Lanctôt, l'indépendance est la solution définitive aux maux du Bas-Canada; elle signifiait "la fin de l'union, la fin de nos déceptions nationales, la fin de nos dangers les plus immédiats, la fin de notre incroyable démence politique"⁵⁵. Sans cette solution, "les Canadiens-français verront toujours avec désespoir tout ce qui serait de nature à mettre un terme à leur légitime espoir de former sur le continent américain une nationalité indépendante, d'un caractère exclusivement français"⁵⁶.

Mais un Etat doit avoir des relations commerciales et politiques avec l'extérieur. Dans sa vision du Québec indépendant, Lanctôt prévoyait un genre de réciprocité avec le Haut-Canada ou les Etats-Unis, et, internationalement, il prévoyait une neutralité garantie par les grandes puissances.

Pour Lanctôt, comme pour ses contemporains, la réciprocité

53 - UN, 19 juillet 1866.

54 - UN, 30 novembre 1865; même idée le 31 août 1865.

55 - La Presse, 4 avril 1864.

56 - UN, 12 octobre 1865.

était synonyme de prospérité; la confédération se voulait une réponse à la fin de la réciprocité. L'acte semblait un moment préconiser "le rappel pur et simple de l'Union, en conservant avec le Haut-Canada des relations commerciales et matérielles sur une base suffisamment large"⁵⁷. En 1866, on retrouve à peu près la même idée: "Une seule condition de bonheur et de paix existe pour ces provinces. C'est leur organisation isolée politiquement, unie commercialement, en états indépendants, sous l'égide d'un traité, signé par la France, l'Angleterre et les Etats-Unis nous décrétant de neutralité et garantissant notre indépendance"⁵⁸. Mais le plus souvent, cette réciprocité était orientée vers le sud. Le Bas-Canada devait "demander son indépendance pour étendre librement avec ses voisins coloniaux ou avec la république voisine ses relations commerciales"⁵⁹. Par une telle intégration économique avec les Etats-Unis, Montréal, grâce au Saint-Laurent, deviendrait l'entrepôt de tout l'Ouest américain⁶⁰. Mais il fallait d'abord que le Bas-Canada recouvre son indépendance pour se lier "d'une amitié étroite avec les Etats-Unis, avec lesquels il échangerait ses produits, et où il trouvera un marché immense"⁶⁰. Dans une telle perspective, l'indépendance serait très rentable.

Devant les intérêts américains (l'annexion) et britanniques (le lien colonial), L'acte chercha un équilibre: une neutralité

57 - UK, 23 septembre 1864.

58 - UK, 12 juillet 1866.

59 - UK, 19 octobre 1865.

60 - UK, 8 mai 1867.

garantie par les grandes puissances. Ici encore, l'idée sembla venir de M. Rameau. En plus, Lanctôt cita au moins une fois l'exemple belge. Pour le Canada, le protectorat était la seule défense valable.

Au début, il s'agissait d'un protectorat anglo-français: "c'est en l'indépendance, garantie par la France et l'Angleterre, que nous mettons tout notre espoir"⁶¹. Lanctôt estimait que l'Angleterre avait alors besoin de la France pour lutter contre la Russie, sa rivale au Moyen et en Extrême-Orient: la guerre de Crimée en témoignait. La France avait vaincu en Crimée; elle se battait maintenant au Mexique, et ce projet de protectorat n'avait donc rien de "chimérique", comme le prétendait le *Courrier des Etats-Unis*⁶². L'avantage de ce protectorat serait de "maintenir notre indépendance, sans nous exposer aux conflits que la tutelle britannique est de nature à provoquer"⁶³.

Ce protectorat dominé par la France faisait partie d'un plus vaste dessein: en installant une présence française au nord (Canada) et au sud (Mexique) de l'Amérique du Nord, on pourrait faire "naître l'idée d'un équilibre américain, dont la nationalité française en Canada ne serait pas la dernière à profiter"⁶⁴; dans un tel équilibre, un "noyau de nationalité française, formé à l'autre extrémité de la république anglo-saxonne, sera comme le préservatif de la nationalité canadienne-française"⁶⁵.

61 - UN, 26 mars 1866.

62 - UN, 5 avril 1866.

63 - UN, 19 octobre 1865.

64 - UN, 2 janvier 1866.

65 - UN, 1 juin 1865.

Dès 1865, il est question d'un protectorat à trois pour "obtenir de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis, que le Canada soit considéré comme territoire neutre". De plus en plus, cependant, Lanctôt voudra compter sur les Etats-Unis pour arriver à l'indépendance. Le retournement de la situation au Mexique a pu y être pour quelque chose, mais ce changement d'attitude s'explique surtout par l'appui qu'il comptait recevoir éventuellement des Féniciens et des Franco-Américains hostiles tous deux à l'Angleterre et à la confédération. Si bien qu'en 1867, Lanctôt fait un éloge de la république états-unienne et conclut que "le seul moyen d'avoir la paix sur le continent américain est d'empêcher que les puissances européennes n'interviennent pour créer, sur ce continent, des pouvoirs hostiles les uns aux autres"⁶⁶. En plus d'un appui officiel américain, Lanctôt comptait surtout sur les milieux franco-américains qui condamnaient alors la confédération et avec lesquels il semble avoir entretenu des rapports importants.

En dehors du parti national, on semble avoir bien peu réagi à cette proposition d'un Etat français indépendant.

A l'été de 1864, nous savons cependant que J.A. Chapleau se prononça contre "une espèce de municipalité à part, en une espèce de république de St. Martin, petite et insignifiante"⁶⁷. La *Minerve* affirmait que la "confédération, c'est virtuellement le rappel de l'Union, c'est l'indépendance du Bas-Canada dans

⁶⁶ - *UK*, 4 mars 1867.

⁶⁷ - *La Presse*, 1 septembre 1864.

tout ce qui regarde la direction de ses affaires intérieures"⁶⁸, et demandait si on pensait sauver la nationalité "en tenant le Bas-Canada complètement à l'écart, en élevant entre lui et ses voisins une nouvelle muraille de Chine"⁶⁹. Quant à l'idée d'un protectorat, *La Minerve* le déclarait "de la dernière impossibilité"⁷⁰.

Le *Pays* était d'accord avec le rappel de l'Union, mais devant l'indépendance proposée par Lanctôt, l'allié politique, le journal rouge exprimait le pieux souhait que l'idée reçoive l'accueil qu'elle mérite, ce qui n'est pas très compromettant.

Dans cette politique d'indépendance, nous avons un des éléments importants, sinon le plus significatif, dans la pensée de Lanctôt et peut-être du parti national. Lanctôt le reconnaissait lui-même: "Nous pouvons dire que nous avons été le seul qui ait dénoncé simultanément et la confédération et l'annexion et qui ait planté hardiment le drapeau national en tête du programme de l'indépendance du Canada sous le protectorat conjoint de la France et de l'Angleterre"⁷¹.

68 - *La Minerve*, 19 juillet 1864.

69 - *La Minerve*, 16 février 1865.

70 - *La Minerve*, 17 janvier 1865.

71 - *UN*, 12 octobre 1865.

TROISIEME PARTIE

L'affrontement décisif

Ayant en vain réclamé longuement une consultation populaire au sujet du projet confédératif, Lanctôt voulut saisir toute occasion de mesurer ses forces contre celles des confédératistes. La première occasion fut l'élection municipale de Montréal, en 1866, où Lanctôt fut candidat dans le Quartier-Est. La lutte se fit effectivement entre les partisans et les adversaires de la confédération.

Toujours résolu à opérer la grande "union nationale" par le truchement des classes ouvrières, Lanctôt organisa et mit en marche, au printemps de 1867, la "Grande Association pour la Protection des Ouvriers"; par ce biais, Lanctôt fut mêlé à une importante agitation sociale qui lui vaudra une bonne réputation de révolutionnaire.

Au moment même du triomphe ouvrier, une cour déposséda Lanctôt de son siège au Conseil-de-ville; avec l'appui des ouvriers, il décida alors de poser sa candidature contre Cartier aux prochaines élections. Ce devait être là l'affrontement décisif.

Chapitre septième

L'élection municipale de 1866

Au mois de février 1866, Lanctôt décida soudainement de poser sa candidature au poste de conseiller municipal du Quartier-Est.

Les motifs de cette candidature soudaine ne sont pas très clairs. Il a pu désirer, après la lassitude politique de la fin de 1865, une épreuve de force entre les confédérationalistes et les anti-confédérationalistes; ou il a pu vouloir ainsi préparer de longue main sa candidature au Parlement. Une réquisition de citoyens parut dans *L'Union Nationale* du 5 février, priant Lanctôt de poser sa candidature; ailleurs dans le même numéro, on dit que Lanctôt a été approché par un groupe d'électeurs du Quartier-Est.

Soulignant qu'il ne vote jamais plus de 150 personnes dans le quartier, *L'Union Nationale* explique que Lanctôt possède déjà "sans conditions, à une ou deux exceptions près, la parole d'honneur de 140 électeurs"¹. Le 8 février, *L'Union Nationale* affirme que la requête porte déjà 118 noms. C'est peut-être l'assurance d'un succès facile qui détermina la nature impulsive de Lanctôt à se lancer dans la lutte.

Le programme que présenta Lanctôt portait uniquement sur la politique municipale, et rien ne laissait supposer une lutte pro- ou anti-confédérale. On y préconisait une amélioration de la place Jacques-Cartier, l'installation d'égouts, l'amélioration

1 - *UN*, (anonyme), 5 février 1866.

de certains autres terrains, une meilleure surveillance des projets de construction en cours. Une adresse du comité de Lanctôt aux électeurs de Montréal concluait que devant des "questions aussi graves...nous croyons qu' il faut voter pour M. Lanctôt" qui a l'énergie et la persévérance pour réussir, qui parle "avec facilité et éloquence les langues française et anglaise", qui a l'habitude des plaidoyers et des requêtes, qui peut défendre les intérêts de la population par son journal, qui a un esprit indépendant, qui est au courant des finances, qui est l'ami des deux nationalités.²

De fait, l'on est bien mal renseigné sur cette campagne, qui ne semble pas avoir soulevé un grand intérêt. Six des neuf conseillers, et le maire lui-même, furent élus par acclamation. Cependant, dans les trois quartiers contestés, il y avait un candidat qu'on pouvait d'emblée associer au parti national: Lanctôt dans le Quartier-Est (contre Alexis Dubord), Narcisse Valois dans le quartier Saint-Antoine (contre Th. McCready), et Ludger Labelle dans le quartier Sainte-Marie (contre Calixte Dupras).

La composition du Quartier-Est, où Lanctôt se présenta, est intéressante: d'une part le quartier était majoritairement anglophone, et d'autre part il était surtout commercial.

Selon un tableau que *La Minerve* publiait en 1867³, les électeurs anglophones auraient été majoritaires dans un rapport de 2 à 1; les recensements, cependant, n'indiquent rien de semblable. Celui de 1861 donne 2.000 personnes d'origine française sur un

2 - Texte de l'adresse dans *UN*, 22 février 1860.

3 - *La Minerve*, 10 février 1867.

total de 2.495, et celui de 1871, donne 2.226 Canadiens-français sur un total de 2.889 personnes. Ces derniers, par conséquent, paraissent avoir été très majoritaires. Sans doute par souci de se ménager les électeurs non-français, Lanctôt, dans sa lettre d'acceptation de la candidature, affirme vouloir la parfaite justice pour les autres nationalités (Irlandais et Ecossais)⁴. Dans cette même lettre, l'auteur fait un effort particulier pour se ménager la classe commerciale et préconise une plus grande liberté de commerce. En disant qu'il faut s'occuper du petit autant que du grand commerce, il laisse croire qu'il y avait surtout des petits commerçants. Il promet notamment de défendre "la classe importante des bouchers...[qui n'a] pas généralement son droit de vote dans ce quartier" et aussi les charretiers⁴.

La mise en candidature eut lieu aux abords du Marché Papi-neau: Lanctôt fut proposé par J.O. Mercier et J.A. Lapierre. Dans son langage habituel, *L'union Nationale* rapporta que la "foule, qui était relativement considérable se dispersa en criant des hurrahs pour M. Lanctôt"⁵. Le scrutin dura six jours, après le 22 février.

Après deux jours de vote, *La Minerve* pouvait "prédire avec assurance le triomphe de M. Duprat et M. Dubord"⁶. Mais quand les votes furent comptés, ni Dubord ni Duprat ne furent élus: Lanctôt était élu dans les Quartier-Est, et Labelle dans Sainte-Marie.

4 - Lettre est publiée dans *UN*, 5 février 1871.
5 - *UN*, *Carrefour*, 17 février 1871.
6 - *UN*, 17 février 1871.

Le 1 mars, "une procession immense" se rassembla, dont Lanctôt donnera une abondante et enthousiaste description. Les chevaux portaient aux oeillères de petits drapeaux anglais et français; une première voiture portait des musiciens, et la deuxième, tirée par quatre chevaux blancs, Lanctôt et Labelle. On défila deux heures dans Montréal et la procession se rendit à Laprairie où il y eut une collation et des discours, de Médéric et Hyppolite Lanctôt, de Labelle, de David Lusignan. Puis la "procession triomphale" revint à Montréal où "elle se dispersa en poussant des hurrahs pour les candidats élus"⁷. Pour Lanctôt et ses amis, tant d'éclats n'avait rien d'exagéré même s'il n'y avait eu qu'une élection municipale: on y voyait plus qu'une simple élection municipale, on y voyait une victoire "nationale".

Lanctôt considéra en effet sa victoire comme un triomphe national: "Depuis le projet de confédération, le parti national n'avait pas encore eu l'occasion de mesurer ses forces avec le parti confédéré. Le parti fédéral a saisi cette occasion pour compter ses forces, et il en est résulté pour lui une défaite des plus humiliantes"⁸. Rien ne lui semblait "si singulier que de voir l'acharnement de nos ennemis *politiques* dans cette élection municipale". Les fédéralistes s'étaient donné tant de peine pour battre Lanctôt que "il n'est resté en arrière que deux votes, à part les morts et les absents. Le procureur-géné-

⁷ - UN, 5 mars 1866: une autre description sympathique dans *Le Pays*, 5 mars 1866.

⁸ - UN, 5 mars 1866.

son frère est venu voter, et qu'il n'aurait pas fait depuis longtemps, et des employés publics qui s'étaient toujours abstenus, sont venus aussi enregistrer leur vote contre nous. Nous remercions M. Cartier d'avoir donné à notre victoire les proportions d'un triomphe politique".⁸

Cartier et ses alliés furent accusés par Lanctôt d'avoir pratiqué l'intimidation et la corruption. Cartier a commencé par dire aux marchands qu'il ne fallait pas que Lanctôt soit élu: "Bientôt le ban et l'arrière-ban s'assembla, et les associés de M. Cartier...se mirent à l'œuvre": aux rouges on rappelait leurs anciennes querelles avec Lanctôt, aux bleus on rappelait l'opposition de Lanctôt à la confédération, aux orangistes on rappelait le catholicisme de Lanctôt, aux Irlandais on rappelait le nationalisme de Lanctôt, enfin on menaçait les jeunes marchands de couper leur approvisionnement s'ils votaient pour Lanctôt. Les jeunes marchands étaient aussi "victimes de la tyrannie de leurs créanciers" qui les obligeaient à voter contre Lanctôt. Dans les derniers jours du scrutin, Lanctôt affirme qu'on offrait jusqu'à \$25 et \$50 pour les votes.⁸

Le *Pays* enchaîna dans le même sens. Pendant la campagne, Cartier était resté à Montréal pour "cabaler au grand jour". Et l'en fit peser contre Lanctôt "tout ce que les ministres ont pu faire agir, tout ce que les amis du gouvernement ont pu mettre en jeu": les employés publics (notamment Constant) "ont couru à droite et à gauche pour le parti de M. Cartier".

bureau d'avocats Cartier, Pominville et Bétournay employa son personnel "à remuer mer et monde" en faveur de Dubord et Dupras. Ainsi, Cartier a voulu en faire une affaire politique, et il a été battu; "c'est lui qui a dirigé la lutte en faveur de MM. Dubord et Dupras, et c'est lui par conséquent qui a été défait dans la personne de ses deux favoris".⁹

Si le candidat national Narcisse Valois a été défait dans le quartier Saint-Antoine, cela tient à la présence du Grand Tronc qui "y a fait peser toute son influence. Les voitures de cette compagnie ont charroyé les voteurs et des employés supérieurs de ce brave Grand-Tronc ont canvassé (sic) activement pendant les jours de votation".¹⁰ Le Grand Tronc semble aussi avoir été actif, selon Lanctôt toujours, dans le quartier Sainte-Marie où il a pratiqué la corruption "avec l'argent qui en temps d'élections politiques entre dans les bureaux de M. Cartier dans les sacs marqués Grand-Tronc et compagnie Allan et en sort pour répandre la corruption."¹¹

Mais le parti national avait triomphé, et Lanctôt avait conservé sa bonne humeur:

Nous n'oublierons jamais que nous avons un homme aussi remarquable [que Cartier] parmi nos constituants, et comment le pourrions-nous lorsqu'en notre qualité de *Père de la Cité*, nous devons le considérer comme un de nos *enfants*. Le fait est que nous voilà *père*, du Cartier. Lui et ce cher Poléon [Napoléon Duvernay] auront toutes nos sympathies, toute notre sollicitude paternelle. S'ils éprouvent à l'heure qu'il est quelque chagrin d'avoir un pareil *père*, nous les recommandons aux tendresses de *La Minerve* qui est encore plus

9 - *Le Pays*, 3 mars 1866.

10- *UN*, 8 mars 1866.

11- *UN*, 5 mars 1866.

comme du Cartier que nous n'en sommes le père. (12)

La carrière du conseiller Lanctôt au Conseil-de-ville allait durer seize mois. Les causes auxquelles il s'attachera seront les mêmes qu'avant: les petits propriétaires, les ouvriers, les Canadiens-français, mais aussi le discrédit de Cartier. Quand certains voulurent donner aux propriétaires un droit de vote dans chaque quartier où ils ont des propriétés, Lanctôt prit la défense des petits propriétaires et des locataires, et dénonça dans cette mesure une manoeuvre de Cartier pour créer une "noblaillie" de grands propriétaires¹³. Il s'attaqua souvent au chef de police Penton dont la réputation de francophobe n'était pas à faire et qui avait licencié quelques policiers francophones. Dans sa lutte contre Cartier, Lanctôt remporta un autre succès: G.E. Cartier ayant loué des maisons à des "personnes de mauvaises vies", le Conseil fut saisi d'une pétition demandant l'expulsion des dites personnes¹⁴: effectivement, "le parti des mauvais numéros" (Cartier et Delisle) vit le Conseil casser les bails signés pour la location de ses maisons.

Mais la jouissance de son siège de conseiller ne fut pas de tout repos. Le 3 mai, avec nonchalance et humour, Lanctôt annonça que Dubord allait contester son élection grâce à une promesse de Cartier qu'il n'aurait rien à payer et grâce à l'argent que J.B. Rolland avait déjà donné à deux procureurs an-

12 - UN, 5 mars 1860.

13 - UN, 30 avril 1860.

14 - UN, 16 avril 1860.

glais, Abbot et Carter, "que M. Dubord et tous ces gros bonnets, canadiens-français de nom seulement, ont mis à nos trousses, n'ayant pu trouver parmi les avocats canadiens français de leur parti un seul homme capable et respectable qui voulût se charger de cette cause contre nous". Il avertissait alors ses adversaires que si la cause était portée en justice, il porterait "la guerre jusque dans vos murs".¹⁵

Cette menace n'était pas vaine: Lanctôt décida alors de servir à Dubord des "mémoires de frais" pour services professionnels, afin de payer ses élections, disait-il. A la fin de mai, Lanctôt annonce triomphalement que le juge Badgley vient de lui donner gain de cause en ordonnant à Dubord de payer des frais de \$160. Pour intimider davantage ce pauvre Dubord, Lanctôt le menace de poursuite pour parjure s'il continue sa contestation électorale. La contestation sera entendue, mais le jugement ne sera rendu qu'en juin 1867.¹⁶

C'est ainsi que même en faisant de la politique apparemment municipale, Lanctôt continuait sa lutte nationale contre la confédération. Pour lui, sa victoire confirmait son opinion que dans toute consultation populaire loyale, le projet de confédération serait repoussé par le peuple.

15 - UN, 5 mai 1866.

16 - UN, 24 mai 1866.

Huitième chapitre

La Grande Association

En 1867, Lanctôt mit sur pied la Grande Association pour la Protection des Ouvriers, destinée à secourir tant les ouvriers exploitées que les industries défavorisées. Lanctôt était depuis longtemps préoccupé de la question sociale, et pour la résoudre, il croyait devoir profiter du "mouvement associationiste" qui naissait ailleurs dans le monde. Après une brève existence, marquée de quelques succès remarquables, la Grande Association fut plongée dans la lutte politique des élections générales de 1867.

Les préoccupations sociales de Lanctôt étaient bien antérieures à 1867, et elles avaient toujours été en quelque sorte complémentaires de ses pré-occupations nationales.

A ce qu'il semble, c'était depuis son voyage en Europe que Lanctôt s'intéressait aux problèmes économiques et sociaux. Dès 1864, on l'avait retrouvé mêlé aux sociétés de bienfaisance (unions), et à l'agitation sociale des charretiers. La Minerve pria le rédacteur de *L'Union Nationale* de cesser l'agitation: "Au lieu de vos appels démagogiques à la classe ouvrière, parlez donc raison, s'il vous plaît"¹. Mais Lanctôt ne manquait aucune occasion pour "faire voir quelle importance la classe ouvrière avait acquise à Montréal par son intelligence, son patriotisme et l'esprit d'union qui prévaut parmi ses membres"². Déjà Lanctôt

1 - *La Minerve*, 4 octobre 1864.

s'identifiait à la classe ouvrière.

Les ouvriers eux-mêmes semblent avoir considéré Lanctôt comme un des leurs. Ainsi, les employés de Lanctôt lui firent un cadeau à l'occasion de son anniversaire de naissance en 1865: en rapportant cet événement, Lanctôt parle de "la Classe Ouvrière au service de laquelle nous avons spécialement dévoué notre temps depuis quelques années"³. On rapportait assez souvent des témoignages de reconnaissance de divers groupes d'ouvriers à l'égard de Lanctôt; en remerciant les Menuisiers et les charpentiers, Lanctôt déclare que "notre but est de leur [sociétés ouvrières] être utile, et dans ce motif se trouve sans doute notre principal mérite"⁴.

Même au Conseil-de-ville, Lanctôt prit souvent la défense des intérêts ouvriers.

Bien qu'anciennes ces préoccupations sociales n'étaient pas complètement gratuites: car cette "mobilisation" des classes ouvrières devait servir à la grande "union nationale" de tous les Canadiens-français. La lutte sociale et la lutte nationale étaient complémentaires; au lieu de les mettre en opposition il faut plutôt voir comment l'une et l'autre se fortifient et s'expliquent mutuellement. Pour Lanctôt, "Le seul moyen de rendre la patrie prospère, c'est d'augmenter le le (sic) bien-être des classes ouvrières"⁵.

En créant une solide classe ouvrière, on assurait en même

3 - UN, 11 décembre 1865.

4 - UN, 26 septembre 1864.

5 - UN, 1 avril 1867.

temps l'avenir de la nationalité, pensait Lanctôt. Ayant donné l'exemple de l'union par leurs sociétés de bienfaisance, les ouvriers allaient s'unir davantage "pour couvrir de l'égide puissante de votre patriotisme le patrimoine national...A vous, braves ouvriers, de continuer le mouvement d'union nationale"⁶. "Qui donc mieux que l'ouvrier peut lier entre elles les diverses parties de l'édifice national", demandait Lanctôt⁷. Il demandait aux ouvriers "de mettre votre coeur dans la balance et de la faire pencher à tout jamats (sic) du côté de l'entente, de la concorde et de la fraternité, pour substituer à l'esprit de parti le sentiment national, aux divisions l'union la plus cordiale"⁸.

Si Lanctôt comptait tant sur les classes ouvrières, c'était que "les grands apôtres de l'humanité se sont toujours adressé (sic) aux classes ouvrières quand ils ont voulu remuer le monde et faire le bien: devant une noble et grande action, le coeur de l'ouvrier déborde et se sent entraîné"⁹.

Il disait que la classe ouvrière faisait "le plus d'honneur à notre ville de Montréal. Si ce n'est pas la plus brillante, c'est la plus solide. Si ce n'est pas celle qui pense le plus, c'est celle qui pense le mieux. Si ce n'est pas celle qui parle, c'est celle qui agit"¹⁰. D'autre part, les ouvriers trouveraient aussi leur profit à réaliser l'union nationale: "L'ère de l'in-

6 - UN, 29 septembre 1864.

7 - UN, 21 août 1865.

8 - UN, 29 septembre 1864.

9 - La Presse, 25 juillet 1864.

justice touche à sa fin. Ouvriers qui avez été maltraités, charretiers qui avez été maltraités, charretiers qui avez été ruinés, propriétaires qui ne trouvez pas d'emploi pour vos capitaux, profitez de l'occasion pour entrer dans une ère nouvelle et créer la prospérité à la place de la misère, l'union des canadiens-français à la place de la division et de la discorde. Vive le parti patriote et national!"¹¹

Ces préoccupations sociales s'étaient sur certaines idées économiques formulées dans *L'Union Nationale* en 1866 et 1867; elles sont en grande partie une réponse aux problèmes économiques d'alors. Bien qu'approuvant le programme de la colonisation, Lanctôt croyait que la véritable solution à l'émigration était l'industrialisation favorisée par un certain protectionisme.

L'émigration avait alors une telle ampleur qu'elle commandait l'attention de tous les contemporains. Les uns avaient essayé d'arrêter l'émigration en décrivant les misères morales et matérielles des émigrants, tandis que d'autres avaient plutôt essayé d'orienter les candidats à l'émigration vers de nouvelles terres de colonisation. Pour Lanctôt, la solution devait être économique: l'industrialisation.

Selon Lanctôt, il y avait trois "industries", ou trois étapes économiques qui assurent la prospérité d'une société:

"En premier lieu, l'industrie agricole.
En deuxième lieu, l'industrie manufacturière.
En troisième lieu, l'industrie commerciale.

11 - UN, (anonyme) 27 juin 1867.

Les trois sont essentielles à la prospérité d'un peuple. Nous ne les énumérons donc pas par ordre d'importance, mais par ordre de NECESSITE." (12)

Nourrir, produire, échanger: c'était donc les trois niveaux d'organisation économique d'une société. Relativement à "l'industrie agricole", Lanctôt demanda que des terres soient données aux colons au lieu de "laisser inculte (sic) des régions immenses qui seraient peuplées (sic) depuis longtemps si l'on ouvrait la grande porte de la *gratuité* au colon...Le système actuel enrichit outre mesure quelques heureux. Celui que nous proposons ferait le bonheur de centaines de milliers d'hommes"¹³. Mais la principale préoccupation de Lanctôt était pour "l'industrie manufacturière", dont il liait le développement au problème de l'émigration est causée par le désir de recueillir aux Etats-Unis des salaires plus élevés. En haussant les salaires, on mettrait fin à l'émigration:"Mais quelle est la cause de la modicité des salaires en Canada? Notre pays, jeune, rempli de ressources naturelles...Tout cela est dû au défaut d'industrie manufacturière. Et le défaut d'industrie manufacturière est dû à la connexion impériale"¹⁴. La survivance nationale était donc liée d'une part à la rupture du lien colonial, et d'autre part au développement industriel:"L'avenir du peuple canadien, la stabilité de la nationalité française en Canada, dépendent de la condition de notre industrie. Que chacun prenne à coeur cette question"¹⁵.

12 - UN, 14 février 1867.

13 - UN, 19 juin, 1865.

14 - UN, 14 février 1867.

15 - UN, 1 novembre 1866.

Pour favoriser l'industrialisation, l'indépendance devait s'accompagner d'un système protectioniste. Au début de 1866, Lanctôt sembla un moment disposé à accepter temporairement le libre-échange avec les Etats-Unis: "nous sommes portés à désirer ce mal temporaire pour voir le jour où des étrangers multipliant les usines, nous donneraient l'exemple de l'industrie et jetteraient une honte salubre dans l'esprit de ces capitalistes si peu entreprenants, qui laissent dormir leurs écus au lieu d'exploiter les richesses du pays et de faire son bonheur et sa prospérité tout en augmentant leurs trésors"¹⁶. Par ailleurs, il préconisa souvent la réciprocité avec les Etats-Unis, mais celle-ci semble avoir dû se limiter à certains produits.

Au plan national, le protectionisme était nécessaire pour faire cesser l'exploitation du Bas-Canada par les manufactures anglaises." Le seul grand intérêt que peut avoir le peuple anglais à conserver ses colonies étant de pouvoir y écouler ses produits manufacturiers et le plus grand intérêt du peuple canadien étant de fermer son marché aux articles qu'il peut manufacturer lui-même, la prospérité du Canada est par conséquent incompatible avec la connexion impériale"¹⁷. Le Bas-Canada devait pouvoir fixer ses tarifs "indépendamment de l'influence irrésistible tant que nous resterons colonie, des manufactures anglaises"¹⁸, afin de devenir aussi prospère que les Etats-Unis.

16 - UN, 22 janvier 1866.

17 - UN, 19 novembre 1866.

18 - UN, 8 mai 1867.

Dans la confédération, les provinces maritimes qui ne sont pas industrialisées s'opposeront aux tarifs protecteurs; ainsi la protection est incompatible avec la confédération. La protection est pourtant "une question de vie ou de mort pour notre nationalité"¹⁹. "En Canada la protection...est surtout nécessaire, parce que le pays doit cesser d'être une colonie et que l'heure de son indépendance a sonné"²⁰. Lanctôt parle au même endroit des "patriotes, par opposition à l'école des libre-échangistes", ce qui indique bien l'optique nationaliste de Lanctôt sur le protectionisme.

"Toute chose, à son origine, a besoin de protection...Tout dans l'ordre matériel et tout dans l'ordre moral même, a besoin d'une tutelle, d'une protection"²¹. Les pays industrialisés tels que l'Angleterre, la France, la Belgique et la Suisse n'ont pu développer leurs propres industries que grâce à un régime protectioniste. Le libre-échange ferait naître une telle concurrence que les industries naissantes du Bas-Canada ne réussiraient jamais à se développer; le libre-échange n'est possible qu'entre pays hautement industrialisés. Dans un grand dessein universaliste, Lanctôt croyait qu'au protectionisme initial succéderait le libre échange: "La grande fraternité des peuples se réalisera, lorsqu'ils seront tous en état de se présenter au congrès universel les mains pleines...des riches produits de leur industrie, et prêts à mêler leurs voix au concert général d'actions de grâce

19 - UN, 19 novembre 1866.

20 - UN, 19 juillet 1866.

21 - UN, 19 juillet 1866.

et d'hymnes au Grand Dispensateur de tous biens"²¹.

En pratique, les tarifs seraient appliqués selon les besoins: "D'abord, la véritable protection distingue dans son action, de manière à ne favoriser que la manufacture de ce qui peut se fabriquer dans le pays à aussi bon marché qu'ailleurs; elle ne s'étend pas aux articles qui ne peuvent être fabriqués qu'avec désavantage pour les consommateurs"²². Ainsi, Lanctôt préconisait des tarifs importants sur le fer et le tabac qui nuisent à nos industries, mais s'opposait aux tarifs sur le sucre devenu inaccessible aux ouvriers, et aux tarifs sur le blé d'inde nécessaire à nos industries d'empois²³.

Les ouvriers profiteraient autant que les bourgeois d'un tel système: les premiers par de meilleurs salaires, les autres par le développement industriel. On touche là une idée chère à Lanctôt: la coopération du travail et du capital. La prospérité des manufacturiers fera celle des ouvriers: "l'industrie, développée par la protection, donne du travail aux classes laborieuses: par conséquent elle leur donne du pain, plus de l'argent"²⁴. "Ce n'est pas la confédération qui nous donnera de l'ouvrage, comme l'a prétendu la Minerve, mais un tarif qui protégera notre industrie"²⁵.

Les idées économiques de Lanctôt avaient donc pour but de créer la prospérité des ouvriers et des capitalistes, afin de mettre ainsi fin à l'émigration. Ce but serait atteint en

21 - UN, 19 juillet 1866.

22 - UN, 28 février 1867.

23 - UN, 25 juillet 1866.

24 - UN, 28 février 1867.

25 - UN, 11 avril 1867.

faisant l'indépendance, et en érigeant ensuite certains tarifs propres à favoriser le développement des industries bas-canadienne.

L'agitation sociale de Lanctôt s'inscrivait dans ce qu'il appelait le "mouvement associationiste". Le jour même où il annonça sa candidature dans le Quartier-Est, il inaugura une nouvelle campagne de publicité pour "l'idée ou le principe si utile, si grand, si admirable de l'association" dans un article intitulé "L'association est le salut de la nationalité canadienne-française"²⁶; c'est grâce à cette idée qu'en France, en Allemagne et en Angleterre, "l'association a fait faire des prodiges, de véritables miracles industriels et commerciaux"²⁶. Le système serait si avantageux que les ouvriers ne songeraient plus à émigrer; les principes associationistes étaient applicables aussi bien au capitalisme qu'aux classes laborieuses. Citant le cas de la France, "la patrie des idées grandes et humanitaires", Lanctôt affirme que les intérêts des ouvriers viennent d'y franchir un pas considérable en entrant dans deux phases nouvelles: "1^o le crédit mutuel ou l'association des ouvriers pour travailler en commun, sur les principes ordinaires de l'association, et partager les bénéfices de la production, au lieu de travailler à salaire...2^o l'approvisionnement ou l'achat des premières nécessités de la vie en commun dans un comptoir ou des magasins établis par les ouvriers eux-mêmes et pour les ouvriers"²⁷. Ainsi, les deux prochains développements du mouvement associatio-

²⁶ - *UN*, 5 février 1867.

²⁷ - *UN*, 7 mai 1866.

niste bas-canadiens seraient d'abord des "associations de production" et ensuite des magasins coopératifs.

A plus long terme, le mouvement associationiste favorisera une plus grande coopération internationale. Lanctôt parlait du "rêve d'une association universelle" prise en main par les gouvernements; en s'amplifiant, le mouvement associationiste augmenterait les contacts internationaux déjà commencés par l'échange d'idées, de produits: cette "association internationale travaille à créer dans la plus grande mesure possible, une société générale ayant les mêmes intérêts matériels, tout en laissant à chaque membre de l'association, son caractère moral, ses institutions et son caractère national"²⁸.

Les syndicats ouvriers étaient à l'époque interdits par la loi, mais les ouvriers se regroupaient dans leurs sociétés de bienfaisance. L'Union Nationale témoigna toujours d'un grand intérêt pour ces sociétés en en signalant les activités, les réunions et les officiers; pour Lanctôt, ces sociétés démontraient déjà des "résultats splendides de l'association appliquées aux classes industrielles et ouvrières de la cité de Montréal"²⁹. Les noms de prêtres sont souvent associés à ces sociétés, qui ont dû être par conséquent assez peu révolutionnaires; l'union Saint-Pierre décidera par exemple qu'elle fera partie, en bloc, de l'association de la Propagation de la Foi³⁰. Même La Minerve approuvait ces organisations. "L'association a supprimé pour ainsi dire

28 - UN, 5 février 1867.

29 - UN, 5 février 1867.

30 - UN, 10 octobre 1866.

le chômage: quand l'ouvrier n'a pas d'ouvrage son petit capital travaille pour lui dans la caisse de la St. Joseph ou de la St. Pierre, ou d'une ou plusieurs des trente ou quarante autres sociétés qui existent au milieu de nous...Il est impossible d'exagérer la somme de bien, de comforts, de garanties contre la misère sortie de ces associations d'ouvriers...Ils sont devenus une force nationale, une armée de bon sens et solides patriotes...la sainte et fraternelle union"³¹. Voilà bien l'importance de ces sociétés: ils sont une "force nationale", et dès 1865, Lanctôt préconisait leur réunion⁵².

Ces sociétés semblent en effet s'être regroupées dans un Institut des Artisans de Montréal. A l'exemple du Mechanic's Institute, on voulut regrouper les sociétés ouvrières de Montréal pour donner aux travailleurs "tous les moyens théoriques et pratiques de développer nos arts et métiers" par des cours, une bibliothèque, etc.³³ L'Institut fut organisé en octobre 1865; il adoptera plus tard une constitution déclarant que le but de l'Institut est d'offrir des moyens d'instruction à ses membres et que les procédés se feraient en français. L'expérience fut patronnée par le clergé, et Mgr. Bourget accepta d'en avoir la présidence d'honneur. Ses réunions avaient lieu les deuxièmes et quatrièmes vendredis de chaque mois. Lanctôt approuva le projet qui permettrait de rendre justice aux artisans canadiens-français, et participa à la mise sur pied de l'Institut³⁴.

31 - UN, 5 février 1866.

32 - UN, 10 août 1866.

33 - UN, 16 octobre 1865.

34 - Cf. UN, 16 octobre 1865, 21 octobre 1867, 9 novembre 1867, et décembre 1868; cf. aussi L'Ordre, 14 août 1867.

Par ces sociétés, Lanctôt estimait que le mouvement associationniste avait des débuts, mais ce n'étaient que des débuts encore loin des associations de productions et des coopératives dont il parlera de plus en plus au courant de 1866.

C'est Lanctôt lui-même qui prit l'initiative de convoquer les divers corps de métier pour fonder une Grande Association pour la protection des Ouvriers, au printemps de 1867.

Le 23 mars 1867, Lanctôt lança dans son journal l'idée d'une grande association des ouvriers; l'après-midi même, un "comité d'ouvriers" vint l'inviter à donner suite à son idée. On publia aussitôt des petites affiches qui furent distribuées le lendemain, dimanche, après la messe: on y annonçait une grande réunion pour le lundi après-midi à quatre heures.³⁵ On proposait "la formation d'une ligue ou société de tous les corps de métiers canadiens de Montréal, avec des ramifications plus tard dans toutes les grandes et petites villes du Canada"³⁶. Le 25 mars, à "l'heure indiquée une foule de cinq mille personnes était réunie aux abords du Champ de Mars et du Palais de justice", et dont les trois-quarts, toujours selon Lanctôt, étaient des ouvriers; mais "plusieurs des principaux citoyens et toute la jeunesse étaient présents" aussi. Lanctôt parla deux heures en français et en anglais. Puis l'on passa des résolutions établissant une Commission (temporaire) dont le choix des membres était laissé à Lanctôt, et

35 - UN, 28 mars 1867.

36 - UN, 25 mars 1867.

qui devait se réunir le 28 mars. Dès le lendemain de la réunion, le 26, Lanctôt envoyait à certaines personnes une circulaire les invitant à faire partie de la Commission; la circulaire était signée: "Médéric Lanctôt, Président de la commission de la Grande Association de Protection des Ouvriers du Canada".³⁷

Pendant tout le mois d'avril, Lanctôt se consacra à de frénétiques efforts d'organisation, assistant chaque soir à des réunions, parfois à deux par soir. Lorsqu'ils étaient déjà organisés, les corps de métier étaient invités à s'insérer dans la Grande Association; autrement, la Commission temporaire devait nommer un comité, pour chaque corps. Lanctôt publiait alors dans son journal une petite annonce indiquant le lieu et l'heure de la rencontre de chaque corps de métier, et signait "Médéric Lanctôt Prés. pro tempore". La plupart des corps de métiers furent organisés par la Commission temporaire. Voici ces corps de métier, dont nous indiquons entre parenthèses la date d'adhésion à la Grande Association:

le corps des Maçons (9 avril)

Meubliers (y compris les bourreurs, sculpteurs et
polisseurs) (10 avril)

Tailleurs de pierre (10 avril): fondée en 1845.

Menuisiers (11 avril)

Charpentiers de navire et Calfats (12 avril)

Broisseurs (12 avril)

³⁷ - UN, 28 mars 1867.

Imprimeurs et relieurs (13 avril) : Société typographique?
Cordonniers (13 avril)
Boulangers et confiseurs (15 avril)
Peintres, tapisseurs, doreurs et décorateurs (16 avril)
Ferblantiers et couvreurs (18 avril)
Forgerons, coupeurs de clou (cloutiers) et finisseurs
(18 avril?)
Plâtriers (18 avril)
Voituriers et bourreurs-voituriers (19 avril)
Brickleurs (19 avril)
Fondeurs et mouleurs (20 avril)
Tailleurs de hardes et chapeliers (21 avril)
Faiseurs de câble et graveurs (22 avril)
Orfèvres, bijoutiers et galvaniseurs (22 avril)
Tabaconistes (27 avril)
Meuniers (30 avril)
Selliers (fin avril)
Tonneliers (?)
Journaliers (7 juin)
Charretiers (26 mai)
Corroyeurs (8 juin)

Même si en juin il y avait encore des métiers, tels que les tailleurs et les plombiers, qui étaient des "corps de métier non organisés", Lanctôt était fier de son succès: "Véritablement nos efforts sont certainement couronnés d'un plus grand succès que nous n'aurions eu la prétention de l'espérer. Les assemblées que nous convoquons pour la commission temporaire ou pour les comités sont toujours trois fois plus nombreuses que les avis de la

convocation distribués...C'est une véritable croisade pour la conquête du bien-être de l'ouvrier et des classes laborieuses de la société"³⁸. On aurait sans doute tort de penser que ces "corps de métier" qui adhéraient à la Grande Association étaient autres que de vastes comités. Néanmoins, le succès de la Grande Association, dans sa campagne de recrutement, semble avoir été assez spectaculaire; il fut un moment question d'organiser les navigateurs, lesquels avaient consulté Lanctôt sur l'état de leur travail; Lanctôt tenta même d'intéresser à son projet la classe agricole, mais cela se semble pas avoir eu de suite.

Cette grande association corporatiste se donna rapidement des structures. A la grande réunion du 25 mars, on avait autorisé Lanctôt à organiser une Commission temporaire, laquelle devait "nommer des Comités nombreux pour chaque corps de métier, lesquels devront ensuite préparer les listes de tous ceux qui voudront faire partie de l'assemblée pour la protection des ouvriers du Canada"³⁹. Cette Commission temporaire se composerait donc de l'ensemble des comités de métiers; le 6 avril, dans la grande salle du Marché Bonsecours, se tenait une réunion qui "ne comptait pas moins de trois mille personnes"⁴⁰. Lanctôt y fit des discours et français et anglais; l'on vota aussi la constitution, des résolutions et les règlements de l'association, à l'unanimité. L'organisation frénétique d'avril suivrait. La commission avait ses bureaux au 22 rue Saint-Gabriel (même adresse que *L'Union Nationale*),

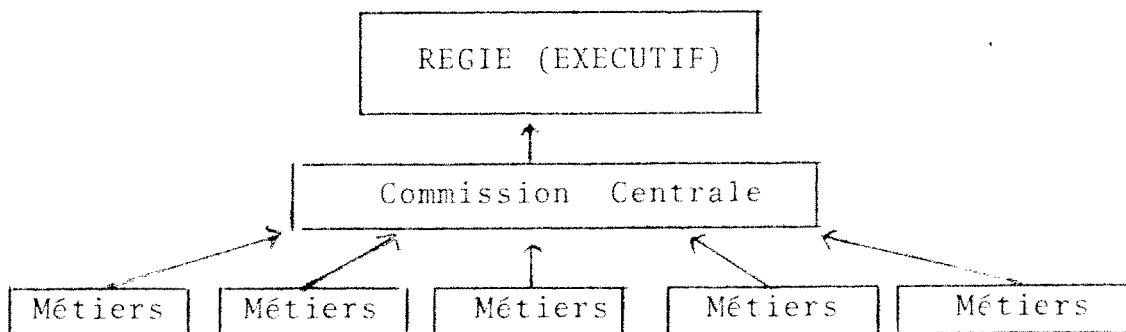
38 - *UN*, 11 avril 1867.

39 - Texte de la lettre de Lanctôt, dans *UN*, 1 avril 1867.

40 - *UN*, 11 avril 1867.

de neuf à dix-huit heures. Dans cette commission, la représentation des corps de métiers semble avoir été proportionnelle au nombre d'adhérents à la Grande Association: ainsi, les charpentiers-menuisiers avaient 35 délégués, les cordonniers 48, les peintres-tapisseurs 8.⁴¹

La Grande Association était gouvernée par une Commission centrale, groupant les délégués de chaque corps de métier; celle-ci choisissait aussi un exécutif. Le 9 mai, la Commission centrale tenait sa première réunion dans la salle Saint-Jean-Baptiste; deux cents représentants étaient présents. On fit le choix d'un exécutif, dans lequel Lanctôt fut élu président, à l'unanimité (J.W. Crevier, vice-président français; T.W. Kennedy, vice-président anglais; Adolphe Gibeau, secrétaire-trésorier; Clovis Beauchamp, secrétaire-archiviste; W. Ryder, secrétaire-archiviste anglais; Charles Vasseur, secrétaire-correspondant français; Thomas Mortimer, secrétaire-correspondant anglais). On décide de réunir la Commission centrale tous les jeudi soir, et l'on établit l'horaire des assemblées de tous les corps de métier.



Dans les réunions subséquentes de la Commission centrale, on discuta notamment des mesures à prendre pour secourir tel corps de métier en grève, ou les rapports des activités de l'Association.

Le pouvoir semblait venir d'en bas, mais en fait, on a souvent l'impression que Lanctôt était assez autocratique. On verra

la Commission centrale, grâce à Lanctôt, menacer tel corps de métier de sanctions s'il fait une grève non autorisée par la Grande Association. On verra la Commission centrale imposer des amendes à ceux de ses membres qui s'absentent des réunions sans raison valable. Ces petits incidents banals illustrent cependant le caractère autocratique de la direction de la Grande Association.

Le financement de la Grande Association devait se faire par la cotisation des membres qui, en échange de services rendus par la Grande Association à leur métier, versaient chacun dix cents (10¢) par mois. "L'immense nombre des membres, écrivait Lanctôt, que contiendra cette organisation permettra de n'imposer qu'une contribution très légère et donnera en même temps un revenu si considérable que quand un ouvrier sera dans le malheur, il pourra être secouru"⁴³.

Bien qu'en juin certains groupes fussent encore à l'extérieur de la Grande Association (charretiers, voituriers, journaliers), celle-ci était pourtant devenue une réalité. Le 19 juin, *L'Union Nationale* annonçait une réunion à l'hôtel Rasco "pour organiser les comités de la manière la plus complète possible par rue et par quartier": c'est dire combien le "mouvement associationiste" s'empara de certaines classes de Montréal.

Le but de la Grande Association était triple: d'abord favoriser la collaboration travail-capital, ensuite travailler au bien-être des ouvriers et finalement arrêter l'émigration. Les trois étaient complémentaires. L'origine de ces idées semble être

43 - UK, 1 avril 1867.

anglaise, puisque Lanctôt affirme que la Grande Association" se fera à l'instar des grandes associations de ce genre qui existent en Angleterre"⁴⁴; il voulait notamment la modeler sur "les grandes associations ouvrières à la tête desquelles Bright et ses amis conquièrent l'un après l'autre les droits injustement déniés aux ouvriers"⁴⁵. C'est à l'absence de telles organisations que l'on doit "la misère profonde et lamentable qui règne au Canada"⁴⁴. L'inspiration était certainement européenne: "Notre connaissance de ce qui a eu lieu et de ce qui a encore lieu dans les vieux pays d'Europe, que nous avons visité et où nous avons pu voir de nos yeux et par nous-mêmes et dont nous suivons jour par jour le mouvement ouvrier aussi grand qu'efficace..."⁴⁴, mais l'objet des efforts de Lanctôt était bien canadien.

Loin de soutenir la lutte de classes, Lanctôt cherchait à unir les ouvriers et les capitalistes dans "la grande cause industrielle et ouvrière que nous voulons faire triompher par tous les moyens légitimes et par tous les sacrifices personnels d'ambition et autres"⁴⁶. A la première réunion de la Commission centrale, Lanctôt déclara: "Supprimons les grèves, les *strikes*; demandons justice en tendant la branche d'olivier, l'enblème (sic) de l'accord et de l'entente. Evitons les excès commis en d'autres pays"⁴⁷. Pour Lanctôt l'alternative était la suivante: ou bien "le capital domine, et dans ce cas l'ouvrier doit se soumettre d'avance à son sort misérable ou se décider à aller aux Etats-Unis",

44 - UN, 25 mars 1867.

45 - UN, 28 mars 1867.

46 - UN, 11 avril 1867.

47 - UN, 12 mai 1867.

ou bien "le travail et le capital s'entendent ensemble et jettent les bases d'un compromis raisonnable, et pour y arriver il n'y a qu'un moyen, c'est que les ouvriers s'unissent ensemble, forment une grande association...pour éviter toute grève, tout mécontentement et vivre heureux, dans l'ordre, la paix et la jouissance de ce qui est dû à chacun"⁴⁸.

Mais le bien-être des ouvriers passait par une réforme profonde du système économique; en invitant les ouvriers à "entreprendre l'oeuvre immense de réformer le système industriel... afin de mettre...un terme à la misère au milieu de vous, tant à défaut d'ouvrage qu'à défaut d'un salaire suffisant", Lanctôt poursuivait un des premiers objectifs de la Grande Association, celui de "faire réformer le système des taxes et le tarif afin de protéger les industries ouvrières et manufacturières de ce pays"⁴⁹. Pour régler les conflits de travail, Lanctôt proposait de "faire régler toutes les contestations à propos des salaires ou autre (sic) choses, entre ouvriers et bourgeois à l'amiable, par des conseils ou bureaux nommés, dans notre bonne vieille France, conseils de Prud'hommes"⁴⁹. Pour comble, Lanctôt annonça "une organisation de patrons, d'entrepreneurs et de manufacturiers, que nous espérons pouvoir commencer la semaine prochaine, pour fixer les salaires, adopter un tarif de douanes et un système de protection mutuelle qui aura pour but de rétablir l'harmonie des rétributions et développer largement l'industrie du pays"⁵⁰.

48 - UN, 29 avril 1867.

49 - UN, 1 avril 1867.

50 - UN, 22 avril 1867.

La Mineuve, de son côté, conseillait aux ouvriers de rendre leur existence heureuse et prospère en renonçant aux luxe, mais Lanctôt lui demandait si après avoir justifié "l'augmentation des salaires des ministres, de quatre mille à six mille piastres...pour les riches, est-elle bien venue à s'insurger et à s'indigner contre un mouvement qui a pour but d'empêcher les maîtres avarés et malhonnêtes de retenir une partie du salaire que l'ouvrier gagne dix fois à la sueur de son front et à la lumière de son intelligence?"⁵¹. Dès le début d'avril, Lanctôt annonçait que aussitôt "la grande association formée, une commission fera une enquête sur la condition de chaque corps de métier et les corps de métier qui devraient être mieux rétribués seront soutenus dans leur demande par la grande association"⁵². Ayant ainsi rendu les ouvriers plus heureux, ayant augmenté le nombre des emplois, l'émigration cesserait: "Nous croyons contrôler en ce moment la plus grande occasion qui ce soit jamais offerte de mettre un terme à l'émigration des ouvriers aux (sic) Etats-Unis"⁵³. En plus, ceux qui ont déjà été chassés "dans une patrie amie qui n'est pas la nôtre"⁵⁴ pourraient revenir des Etats-Unis.

Grâce à une énergie inépuisable, Lanctôt avait donc réussi à mettre sur pied la Grande Association et à lui assigner des objectifs assez précis. Il reste à voir ce que la Grande Association a effectivement accompli.

La Grande Association, malgré les buts de coopération qu'elle

51 - UN, 24 avril 1867.

52 - UN, 11 avril 1867.

53 - UN, 1 avril 1867.

54 - UN, 12 mai 1867.

s'était assignés, ne semble jamais avoir fait de progrès vers la collaboration travail-capital; en fait, ses activités se sont limitées d'une part à des luttes syndicales, et d'autre part à la création de magasins vendant à prix coûtant.

Il y eu deux principaux conflits syndicaux: celui des menuisiers, et celui des boulangers. La grève des menuisiers était antérieure à la naissance de la Grande Association. En février les menuisiers avaient formé leur propre association de protection, dont le but était de protéger la classe ouvrière, de réformer le système d'apprentissage, de secourir les ouvriers en assurant les outils contre le feu, et enfin d'augmenter les salaires de 25%. Quand les entrepreneurs-menuisiers refusèrent de donner l'augmentation demandée de 25%, les menuisiers débrayèrent, le 1 mars. Lanctôt prit fait et cause pour eux, encourageant ses lecteurs à ne faire affaire qu'avec les patrons qui ont acquiescé aux demandes ouvrières. Cette association des menuisiers fut "la première à encourager le mouvement" de la Grande Association et valut à celle-ci, d'un seul coup, "de sept à huit cent membres"⁵⁵. Nous ignorons quelle forme d'assistance la Grande Association a pu donner, mais les menuisiers reçurent peu après leur augmentation de 25%. La question rebondira à nouveau en juin quand certains entrepreneurs voulurent réduire cette augmentation. La victoire des menuisiers fut considérée plus ou moins comme une victoire de la Grande Association.

55 - UN, (anonyme), 15 avril 1867.

Un conflit plus sérieux fut celui des boulangers, qui avaient adhéré à la Grande Association le 15 avril. Le 19 avril, ils présentaient à leurs patrons une requête pour diminuer le nombre d'heures de travail et pour augmenter leurs salaires. Lanctôt annonça que les trois quarts des boulangers avaient signé la requête et déclara la Grande Association prête à soutenir les boulangers "pendant plusieurs mois, pendant des années s'il le faut"; et pour mettre toutes les chances du côté des boulangers, Lanctôt lançait un ultimatum aux patrons: s'entendre avec leurs employés, ou bien "la ville sera fournie de pain par les membres de l'Association. Inutile pour eux d'espérer que l'Association va faillir"⁵⁰. Entretemps, certaines boutiques avaient été vandalisées dans la nuit du 8-9 mai, et ces actes de désordre étaient naturellement attribués aux grévistes, dont quelques-uns furent arrêtés. La Commission centrale signifia alors aux compagnons-boulangers que l'Association n'aurait aucun rapport avec des fauteurs de désordre, et suggérait aux boulangers de passer la nuit dans leur salle; autrement, "l'Association centrale (sic) dissoudra la société des boulangers"⁵⁶. Le soir suivant, Lanctôt convoqua les boulangers et "après avoir fermé les portes, il annonça à la société qu'il avait décidé de renfermer tous les membres de la société pendant la nuit, et de se tenir enfermé avec eux afin d'être certain que les boulangers ne causeraient pas de désordre pendant cette nuit, là...La nuit suivante, les membres ne purent aller chez eux qu'après avoir donné leur parole d'honneur qu'ils ne

50 - UN, 10 mai 1867.

causeraient aucun désordre."⁵⁷ Lanctôt réussit ainsi à éviter des désordres qui auraient compromis les résultats de la grève.

Le 10 mai, les boulangers avaient donné un ultimatum aux patrons d'accepter la journée de dix heures et le salaire de \$8 par semaine; les patrons étaient enjointes d'envoyer leur arbitre rencontrer celui des boulangers le 17 mai⁵⁸. Le 25 mai, les boulangers faisaient "la demande dernière et suprême à leurs patrons", les notifiant qu'ils "ne travailleraient plus la nuit, qu'ils feraient la journée de dix heures le jour, et qu'il leur fallait à l'avenir \$8 par semaine"⁵⁹.

Devant la résistance des patrons, la Grande Association n'avait qu'un seul recours: donner suite à sa menace et organiser une "association de production". Le 30 mai, Lanctôt donne la liste des boulangers-patrons qui ont accepté l'ultimatum, et déclare la guerre aux autres en demandant à ses lecteurs de n'acheter que du PAIN BLANC fabriqué le jour, et non du PAIN NOIR fabriqué la nuit: "Le pain de la nuit, c'est le PAIN NOIR, c'est le pain de l'esclavage! Chacun de ces pains a arraché une journée de la vie et une forte proportion de la santé de l'ouvrier. Honte à qui en mange!"⁶⁰. Le 10 juin, Lanctôt annonce l'établissement des "boulangeries à excessivement bon marché" pour "réduire les boulangers inhumains et entêtés".

Mais les élections approchaient, et la grève semble avoir fini en queue de poisson, selon *La Minerve*, qui dit que les patrons

57 - UN, (texte de la Régie), 18 juillet 1867.

58 - UN, 10 mai 1867.

59 - UN, 30 mai 1867.

60 - UN, 30 mai 1867.

font venir de la campagne des boulangers pour remplacer les grévistes.⁶¹ Cependant, Lanctôt écrira quelques jours plus tard que "Tous les ans, les boulangers ont essayé d'obtenir justice. Cette année seulement ils ont réussi. Grâce à qui? Grâce à la Grande Association organisée par votre humble serviteur, dame *Minerve*..."⁶² Le bruit des élections, en tout cas, fera passer cette grève dans l'oubli, sans savoir qui, de Lanctôt ou de *La Minerve*, a raison.

Outre des grèves, l'oeuvre de la Grande Association compte également dans sa brève histoire quelques cas où l'Association porta secours à quelques-uns de ses membres ou de leurs familles. Il y a le cas d'un nommé Chartrand qui, après avoir été blessé, reçut l'aide de l'Association en attendant une amputation de la jambe; lorsqu'il mourut, l'Association versa \$200 à la veuve "pour acquitter le patrimoine qui sera conservé à une veuve et huit orphelins dont plusieurs sont en bas âge"⁶³. Par ailleurs, les boulangers grévistes recevaient, selon Lanctôt, \$5 par semaine, ce qui correspondait à leur salaire normal⁶². Si La Grande Association avait des fonds, elle n'en avait pas suffisamment, et Lanctôt s'endetta personnellement pour elle. Pendant les élections de 1867, Lanctôt affirmera y consacrer "plus de deux cents piastres par mois"⁶⁴.

Dans l'oeuvre de la Grande Association, l'épisode le plus intéressant est peut-être la création de magasins à prix coûtant. Dès le 8 mai, Lanctôt annonçait la location du magasin de M. Barsalou

61 - *La Minerve*, 13 juin 1867.

62 - *UN*, 17 juin 1867.

63 - *UN*, 18 juillet 1867.

64 - *UN*, 10 août 1867.

(129 rue Saint-Laurent) et l'ouverture prochaine d'un magasin de la Grande Association qui vendrait à prix coûtant. Ce magasin, géré par C. Paré, relèverait du président de la Grande Association et de son trésorier. L'ouverture eut lieu le 23 mai. L'idée d'ouvrir de tels magasins semble avoir d'abord été discutée dans les divers corps de métier; ainsi, le 2 mai, les menuisiers-charpentiers tenaient une réunion "pour prendre une détermination finale sur le projet des magasins aux prix coûtant"⁶⁵.

Leur cotisation donnait aux membres de la Grande Association le droit d'acheter dans ces magasins; les autres intéressés pouvaient obtenir des prix réduits seulement, "en payant \$1.25 à l'Association par trois mois"⁶⁶, "car on prendra un profit raisonnable sur les marchandises vendues aux personnes n'appartenant pas à l'association"⁶⁷. Lanctôt estimait qu'il n'était que juste que le pauvre puisse comme le riche acheter directement du producteur.

L'Union Nationale donna quelques exemples des soldes accordées

par ce magasin:⁶⁷

sucré.....	9¢	au lieu de 11 et 12¢
sucré.....	11¢	" " " 13¢
thé.....	différence de 25%	
pain.....	29¢	au lieu de 32-34¢
jambon.....	14¢	au lieu de 18¢
grains de trèfle.....	18¢	au lieu de 30¢.

Lanctôt annonçait pour l'avenir de plus grandes réductions puisque le magasin pourra acheter en plus grandes quantités: "Et lorsqu'elle [Association] sera en mesure d'importer elle-même, les profits réalisés par les ouvriers seront vraiment étonnants"⁶⁷.

65 - UN, (anonyme), 2 mai 1867.

66 - UN, 23 mai 1867.

67 - UN, 22 avril 1867.

Ce magasin semble être le seul que la Grande Association ait ouvert elle-même, bien que Lanctôt ait annoncé à la Commission centrale, le 6 juin, "que sans attendre que le fond de l'Association soit en mesure de le faire, mais sur ses moyens et son crédit personnels, il établit actuellement les magasins et les boulangeries, avec le plus d'empressement, sur la rue St.(sic) Marie, le faubourg St. Joseph et le village St. Jean Baptiste"⁶⁸.

En juin, plusieurs magasins prirent des arrangements avec la Grande Association pour vendre à prix coûtant: ces magasins n'appartenaient pas à la Grande Association, et nous ignorons quels bénéfices ils recevaient de ces arrangements. En voici la liste: deux épiceries (Grégoire Clément et Hilaire Sauvé), deux magasins de "marchandises sèches" (Quevillon et Larivée), deux droguistes (Quevillon et Desjardins d'une part, et Dr. Globensky de l'autre), deux feronneries (MM. Sancerre et frères, et Pierre Demers), une épicerie-boulangerie (M. Villeneuve), enfin un magasin de M. Charest.

Comme les autres activités de la Grande Association, le fonctionnement de ces magasins se perd dans la mêlée électorale de 1867. L.-O. David écrira dans *Au soir de ma vie* que ces magasins étaient déjà fermés lors de l'élection au début de septembre.

La Grande Association semble donc disparaître à peine quelques mois après sa naissance en mars; elle se dérobe à l'attention des journaux, mais non sans avoir provoqué des réactions, dans l'en-

⁶⁸ - UN, 10 juin 1867.

semble assez défavorables.

La Mûnerve en particulier voyait dans ces velléités ouvrières une menace à l'ordre social, une semence révolutionnaire. Le point autour duquel se cristallisa le débat ouvrier fut le droit de grève. Lancetôt qui voulait la collaboration travail-capital avait beau répéter que "Le but de cette association est d'adopter des mesures pour donner de l'ouvrage constamment aux ouvriers avec un bon salaire, et non pas de faire des strikes ou grèves comme on l'a prétendu"⁶⁹, et même empêcher certains corps de métier de faire des grèves qu'il ne croyait pas justifiées, *La Mûnerve* s'obstinait à n'y voir qu'un germe de révolution:" Les Associations de ce genre, formées dans les autres pays, ont presque toujours servi d'engins révolutionnaires"⁷⁰. Le journal bleu rappelait que la "révolution française a eu des commencements plus humbles"⁷¹.

En faisant l'historique des Trade's Unions, *La Mûnerve* expliquait que la lutte du travail et du capital avait amené les travailleurs à la faim et à la misère, et avait nui à l'industrie: "On paraît bien revenu, aujourd'hui, des avantages de ces associations despotiques, et on croit que les événements amèneront leur abolition, non par la loi, mais par le fait que les ouvriers les abandonnent"⁷². Contre les augmentations de salaire réclamés par les ouvriers, *La Mûnerve* faisait "un peu d'économie politique élémentaire" pour dire que toute hausse de salaire fera monter

69 - Lettre de Lancetôt, dans *U*, 1 avril 1867.

70 - *La Mûnerve*, 10 juin 1867.

71 - *La Mûnerve*, 22 août 1867.

72 - *La Mûnerve*, 25 avril 1867.

les prix des objets manufacturiers et que par conséquent "on peut donc dire que messieurs les ouvriers donneront d'une main ce qu'ils auront reçu de l'autre"⁷³. Bien plus que de l'économie politique, *La Minerve* faisait de la statistique et prouvait, tableaux à l'appui, que compte tenu des études et des heures de travail, l'homme de métier gagne plus que les professionnels; et que par ses grèves qui font grimper les prix, "M. Lanctôt a donc fait perdre aux ouvriers dans une seule année, la somme de \$500,000 et la production a été privée d'autant"⁷⁴. *La Minerve* affirmait que le travail était au capital ce que les membres sont à la tête: "Les membres ont toujours compris jusqu'ici que la tête devait avoir la direction, et ces données naturelles nous ont apporté la richesse, l'éclat et la tranquillité...Et si la société a bien marché jusqu'à ce jour, c'est la meilleure preuve que les rapports entre les diverses classes étaient bien définis et qu'ils étaient établis sur la justice et l'équité"⁷⁴. Si elle était contre des augmentations de salaires, à plus forte raison *La Minerve* était contre les grèves: "La grève c'est la violence: la grève est donc un mauvais moyen. C'est la révolte du travail contre le capital. On veut dompter le capital par l'inaction"⁷⁵.

Le Pays, allié politique de Lanctôt, était plus discret; mais il n'approuvait pas plus que *La Minerve* les grèves. En 1864, lors de la grève des charretiers, *Le Pays* énonça sa position: "En principe, nous sommes contre toutes les grèves. Nous croyons que

⁷³ - *La Minerve*, 10 juin 1867.

⁷⁴ - *La Minerve*, 27 août 1867.

⁷⁵ - *La Minerve*, 22 août 1867.

ce n'est pas le moyen d'améliorer la condition de quelque industrie que ce soit..."⁷⁶.

Mais avant de périlcliter au cours de l'été de 1867, La Grande Association aura son triomphe: La Grande Procession du 10 juin. L'idée d'une "procession" annuelle des ouvriers avait été lancée par Lanctôt au début de mai, et les préparatifs avaient commencé dès lors. La Commission centrale y avait consacré \$100 notamment pour "des boîtes transparentes et illuminées, sur lesquelles les occupations des divers corps de métier seront peintes, ainsi que des motto convenables"; on se fixa sur le choix d'un drapeau vert-blanc-rouge, les couleurs mêmes de 1837. On prépara pour les membres un ruban tricolore, avec l'emblème de chaque corps de métier sur le blanc, et pour le président "une écharpe tricolore en soie avec une attache en or et une épaulette".⁷⁷ La journée même du défilé, des bruits avaient couru "que le maire avait lancé une proclamation défendant la réunion des ouvriers, et que toutes les troupes régulières étaient sous les armes, prêtes à tirer sur la foule en cas d'émeute"⁷⁸. A vingt heures, sur le Champ-de-Mars, 15.000 personnes, dont 8.000 ouvriers, s'étaient rassemblées; certaines maisons étaient illuminées, on entendit des pièces pyrotechniques. Un "immense soleil de verre" portant la phrase "Le soleil luit pour tout le monde", ouvrait le défilé; puis il y avait un immense tricolore vert-blanc-rouge, suivi d'une presse qui imprimait une chanson composées par Elzéar Labelle et qu'on

76 - *Le Pays*, 1 octobre 1864.

77 - *UK*, 27 mai 1867.

78 - *Le Pays*, 13 juin 1867.

distribuait aux spectateurs. Suivaient une fanfare des Chasseurs, puis les "membres-souscripteurs". Venaient ensuite les divers corps de métiers, les plus nombreux premiers. Chaque corps avait son transparent. Plusieurs membres portaient des flambeaux. Enfin, un grand portrait de Lanctôt, fait par Boisseau, suivi de Lanctôt et des officiers de la Grande Association. Le défilé, qui dura de vingt-et-une heures à minuit, se termina au Champ-de-Mars où Lanctôt fit deux longs discours.⁷⁸

Quant à Lanctôt, il écrivait que "le glorieux soleil d'Austerlitz a lui pour la grande cause ouvrière"⁷⁹. *La Minerve* faisait encore mine de ne rien voir et parlait non de la "grande procession" mais "du jeune homme qui s'est donné la mission d'organiser toutes les classes industrielles en une vaste association... Il paraît être poussé par l'instinct révolutionnaire sur la voie de tous les agitateurs affamés. Il brûle du désir de commander, et il forme des sociétés sur lesquelles il veut exercer un contrôle autocratique"⁷⁸. Ces critiques ont pu avoir une certaine justesse, Lanctôt n'en avait pas moins remporté un éclatant succès. Mais le jour même de la Grande procession, le juge Monk donnait gain de cause à Dubord, et Lanctôt se voyait ainsi dépossédé de son siège au conseil municipal: le jugement se fondait sur le fait que Lanctôt ne possédait pas \$2.000 de propriétés à Montréal et n'avait pas douze mois de résidence. Lanctôt prétendait avoir \$15.000 de propriété et trois années de résidence: "Il est donc évident que j'ai

⁷⁸ - *Le Pays*, 13 juin 1867.

⁷⁹ - *OA*, 12 juin 1867.

été victime d'une conspiration. On a choisi le jour du triomphe ouvrier pour m'humilier et pour humilier les ouvriers!"⁷⁹ Il avait depuis quelques mois nié qu'il songeait à s'introduire sur la scène politique "mais puisque je vois que celui qui la représente est mon ennemi, parce que je suis l'ami du peuple et des ouvriers, alors plus d'hésitation, je suis le candidat de la division Est"⁷⁹; il annonce aussi sa candidature à la mairie de Montréal. Le 15 juin, la Commission centrale offre la candidature de la division Est à Lanctôt afin qu'il soit le candidat des ouvriers et du peuple: en se lançant ainsi trop vite dans la politique, la Grande Association décrétrait probablement sa propre perte.

⁷⁹ - UK, 12 juin 1867.

Neuvième chapitre

L'élection de 1867.

Entre Cartier et Lanctôt, l'affrontement décisif viendra au cours de l'élection de 1867. Trois années de guerre, de rancunes, allaient se donner libre cours. Après une réussite dans l'élection municipale de 1866, après le triomphe initial de la Grande Association, Lanctôt espérait administrer à Cartier une défaite exemplaire.

La campagne dans Montréal-Est fut plus qu'ailleurs une lutte de personnalités, guerre où *La Minerve* joua un rôle de premier plan.

Bien que refusant de se dire rouge, Lanctôt pouvait compter sur l'appui du parti rouge puisque celui-ci avait conclu avec les "nationaux" une alliance qui avait pris la forme d'une "Association de Réforme du Bas-Canada", fondée à la fin du mois de mai. Pour rendre cette dernière efficace, Lanctôt espérait que "pas un seul vrai patriote, pas un adversaire de la Confédération, sans distinction de parti, ne restera en arrière"¹. A la fin de juin, pourtant, *La Minerve* donnait encore cette alliance comme une "rumeur"; elle en donnait l'exécutif suivant: président, A.-A. Dorrion, vice-présidents, Joseph Doutre et J.A. Plinguet, trésorier, Chs Quevillon, et secrétaire, Alphonse Lusignan². Cette alliance avait donc une forte saveur rouge.

Pendant juillet, et même août, *La Minerve* continuait de dire que Lanctôt ne jouissait pas de l'appui du parti rouge. *Le Pays*

1 - *UN*, 3 juin 1867.

la pria de vouloir "bien ne pas garder ce petit air bête. M. Lanctôt a eu de tout temps les sympathies de nos amis, dans la lutte qu'il soutient en ce moment"³. A une grande assemblée publique tenue le 16 août au Marché-Viger, le notaire Joseph Doutre, beau-frère de Lanctôt, vint réaffirmer l'appui du parti rouge à Lanctôt et présenta Lanctôt comme "le candidat avoué, officiel du parti libéral...que tous ses [du parti libéral] efforts matériels seront consacrés au succès de sa [de Lanctôt] candidature"⁴; Doutre expliqua la lenteur du parti rouge à appuyer Lanctôt par la "faiblesse morale et numérique des adversaires de M. Lanctôt". Lanctôt était donc candidat officiel de toute l'opposition.

Cartier tarda à annoncer sa candidature, et Lanctôt se perdait en conjectures pour expliquer ce retard: il commença par croire que "la petite clique des vaniteux, ridicules et affamés... est tout-à-fait dans le désarroi"⁵, selon l'expression de *L'Union Nationale*. Il pensa ensuite que craignant la défaite, Cartier allait se présenter dans Beauharnois ou même à Ottawa; finalement, il conclut que Cartier allait prendre sa retraite.⁶ Quand Cartier se déclara candidat au début du mois d'août, *La Minerve* expliqua que "avec un aussi chétif adversaire, M. le Ministre de la guerre prenne son temps et choisisse son heure"⁷. Pour Lanctôt, cette lutte se faisait entre le traître Cartier qu'il fallait punir, et le parti national regroupant toute l'opposition.

3 - *Le Pays*, 23 juillet 1867.

4 - *Le Pays*, 26 août 1867.

5 - *UN*, (anonyme), 27 juin 1867.

6 - *UN*, 22 juillet 1867.

7 - *La Minerve*, 22 juillet 1867.

Cartier demandera par protêt à connaître la qualification de Lanctôt à être candidat. *La Minerve* rapporta que l'honorable L. Holton, aveuglé par une rancune contre Cartier, "pour fournir à M. Médéric Lanctôt la qualification exigée par la loi, vient de lui passer à un prix nominal, une propriété située de l'autre côté de la montagne de Montréal, et dont la valeur réelle est d'au moins \$6.000"⁸. Peu après, Holton confirmera cet avancé.

Il y eut pendant la campagne quelques assemblées publiques importantes, mais la principale semble avoir été celle du 16 août. Arrivé des Etats-Unis à midi trente, ce 16 août, Lanctôt organise une assemblée pour le soir même; on distribua des placards avant cinq heures annonçant une assemblée le soir au Marché-Viger. Valois, L.-O. David, Lusignan, J. Doutre et Lanctôt prirent la parole. *La Minerve* rapporta sommairement que "le casseur de vitres a fait une assemblée sur la place du Marché Viger", alors que *Le Pays* parlait de l'"enthousiasme indescriptible" des 6 à 10.000 personnes. On reconduisit Lanctôt à sa demeure en passant par la rue Notre-Dame" afin... que M. Cartier n'ignore pas longtemps le retour de M. Lanctôt"⁹, chez qui on fit d'autres discours. La veille même des élections, aussi, les partisans de Lanctôt organisèrent trois assemblées simultanées: "Pendant que M. Lanctôt parlera à l'une de ces assemblées, d'autres orateurs entretiendront les électeurs réunis aux autres places"¹⁰.

Dans le programme qu'il présenta en juin, Lanctôt voulait

8 - *La Minerve*, 29 août 1867.

9 - *Le Pays*, 20 août 1867.

10 - *Le Pays*, 3 septembre 1867.

"la rénovation industrielle et commerciale du pays, l'union des races et des partis en faveur de la prospérité générale, et l'amélioration de la condition de l'ouvrier"¹¹. Dans ce programme, l'élément nationaliste s'estompe en faveur de préoccupations d'abord sociales et économiques; c'est en quelque sorte le programme de la Grande Association qui est porté sur la scène politique. Pendant la campagne, on dénoncera le "tarif ruineux" qui causait la fermeture de certaines manufactures. Des mauvais farceurs allaient de porte en porte, comptant fenêtres, vitres, etc. et disant qu'ils étaient "envoyés par le gouvernement et M. Cartier pour établir des taxes sur tous ces objets"¹². L'imminence de la taxe directe, le nombre et le salaire des ministres nommés en juillet, la folie et le danger de créer une armée permanente au Canada furent les thèmes les plus exploités dans *L'Union Nationale*. Par surcroît, tous les arguments pour et contre la confédération furent repris de part et d'autre.

Cartier, qui avait sans doute d'autres chats à fouetter ailleurs, ne déploya pas beaucoup d'activité personnelle dans Montréal-Est. Mais *La Minerve* fit à son compte une guerre à scandales. Ayant décidé en 1864 et 1865 que le "bon sens dit qu'il n'y a pas à s'occuper d'un petit avocat-rédacteur, qui joue à la démagogie pour se bâtir une popularité quelconque"¹³, *La Minerve* évitera soigneusement pendant trois ans de nommer Lanctôt ou *L'Union Nationale*. Mais le 21 août 1867, *La Minerve* cita Lanctôt "au tribunal des honnêtes

11 - *Le Pays*, 15 juin 1867.

12 - *La Minerve*,

13 - *La Minerve*, 4 mars 1865.

gens...car vous ne pourrez prétendre à la célébrité et aux honneurs que lorsque vous aurez reçu votre certificat d'honorabilité". Le journal bleu publia dès lors une série d'articles violents "destinés à combattre l'une des plaies les plus tristes de notre société: Médéric Lanctôt"¹⁴. Le 23 août, *La Minerve* publia in extenso le jugement rendu en 1858 contre Lanctôt qui, alors étudiant, avait brisé des carreaux du Cabinet de lecture paroissial. Lanctôt était "entré dans la vie publique par la police correctionnelle"¹⁵. Il a même été renvoyé du *Pays* pour impiété. Il a insulté tout ce que le pays a d'hommes marquants. Il s'est attaqué au clergé quand il était dans l'Institut-Canadien. Il a fondé une société secrète (Club Saint-Jean-Baptiste), ce qui est défendu par l'Eglise et par la loi. Il a défendu l'invasion des Féniciens. Il a soutenu les Américains (c.-à-d. les Franco-Américains) qui prêchent l'annexion. Il a prêté un faux serment en jurant qu'il possédait assez de propriétés pour être conseiller-de-ville. Il est un révolutionnaire, un rouge déguisé, un anti-catholique, un excommunié, un repris de justice, un débauché, une plaie d'Egypte: voulant se prendre pour Dieu, Lucifer est devenu "le patron de tous les ambitieux et il comptait sur des disciples. Et les disciples n'ont pas manqué et M. Lanctôt a trouvé que l'exemple venait d'assez haut pour être suivi"¹⁶. Tout cela, selon *La Minerve*, c'était "notre dissection de la queue de la démocratie".

Pour faire connaître Lanctôt, les amis de Cartier et *La Minerve* fondèrent un petit journal, "une excroissance bâtarde sortie

14 - *La Minerve*, 27 août 1867.

15 - *La Minerve*, 31 août 1867.

16 - *La Minerve*, 23 août 1867.

de ses flancs"¹⁷, et appelé *La Vérité*. Fondé à la fin de juillet, ou au début d'août, ce nouveau journal fut ainsi présenté par *Le Pays*: la cause de Cartier est si désespérée, "qu'il a fait fonder un nouveau journal, succursale de la *Minerve*, imprimé à la *Minerve*, contenant bon nombre d'articles de la *Minerve*, en somme une nouvelle *Minerve* pour ses mauvaises intentions. Son nom, par antithèse, est *La Vérité*...Le rédacteur est l'instituteur-collecteur-huissier Dupont"¹⁸. Lanctôt faisait semblant de voir la faiblesse des bleus" dans les torchons de papier qui distribuent gratuitement leurs calomnies", tandis que *Le Pays* dénonçait "les vagissements du sale chiffon...La *Minerve* n'ayant plus aucune autorité auprès des honnêtes gens, son parti a eu recours à l'expédient de lancer dans la rue la petite vaurienne intitulé la *Vérité*"¹⁹. Le ton de ces réparties laisse deviner celui qu'a dû employer la feuille nouvelle.

Dès le 19 juin, dans un "Avertissement", Lanctôt s'était plaint des tactiques de ses adversaires et déclaré que "nous ne ferons pas plus grâce que par le passé à M. Cartier et à ses amis, s'ils commencent à nous jeter de la boue". De la boue, il s'en était jeté beaucoup, et à la fin août, Lanctôt écrivait à plusieurs personnes leur disant de venir prendre avec lui des "arrangements", ou bien elles seraient poursuivies en justice pour diffamation: "Voilà la seule réponse que je condescendrai à faire à M. George Etienne Cartier et à tous ses petits chiens de poche qui aboient

17 - *UN*, (anonyme), 12 septembre 1867.

18 - *Le Pays*, 5 août 1867.

19 - *Le Pays*, 20 août 1867.

dans la *Minerve*, après s'être abreuvés aux sources impures du petit journal *La Vérité*, dont le titre même est un grossier mensonge"²⁰. La *Minerve* criait au chantage, tandis que Le *Pays* conseillait à Lanctôt de donner suite à son projet.

La réputation de révolutionnaire de Lanctôt tenait d'une part à l'agitation sociale de la Grande Association, et d'autre part à sa participation au Club Saint-Jean-Baptiste. En prétendant, en 1864, que la confédération conduirait à la guerre civile et à la révolution, il avait prêté le flanc à ses adversaires qui l'accusèrent de vouloir cette révolution. En 1865, *L'union Nationale* publiera une série d'articles destinés à démontrer que l'Eglise n'est pas toujours opposée aux révolutions, et signés "Un adversaire" (c'est-à-dire un adversaire de XXX qui défendait une position contraire dans *La Minerve*). Lanctôt citera les exemples de la Pologne, du Mexique et de la Vendée pour démontrer que "Le fait est donc bien établi que quand la révolution est nécessaire, le clergé catholique, loin de l'empêcher, l'ordonne et l'aide"²¹. Pour renforcer cette réputation de révolutionnaire, Lanctôt avait parfois des paroles séditeuses, comme au moment où le Conseil Législatif passa le projet de confédération: "dans un autre pays libre, le peuple se sentant trahi et abandonné par son gouvernement, organiserait une autorité provisoire, ferait le procès à ces *banditti* politiques [Conseillers législatifs] et en pendrait quelques uns pour crime de haute trahison. Ici...qui vivra verra"²².

20 - UN, 29 août 1867.

21 - UN, 25 mars 1865.

22 - UN, 27 février 1865.

Mais il répétera souvent qu'il ne prendrait jamais aucun moyen incanstitutionnel pour lutter contre la confédération: "Nos paroles n'étaient pas une provocation: elles étaient une protestation"²³. Il écartait explicitement tout recours à la violence: "Nous n'avons jamais eu ni formulé de projets de sédition, ni de révolution"²⁴. Mais ces explications n'étaient pas suffisantes à dissiper tous les doutes: "La violence c'est la révolution, et la révolution n'est justifiable que lorsqu'elle éclate d'elle-même... Nos ennemis seuls peuvent nous imposer cette triste nécessité"²⁵.

A cause de la Grande Association, Lanctôt passait aussi pour un révolutionnaire social. Il se présentait comme "l'ami des charretiers", comme le candidat des ouvriers et du peuple. Même *Le Pays* se surpassait en sympathies ouvrières, et accusait Cartier de vouloir "élever sur les ruines de l'édifice ouvrier (sic) une aristocratie dont M. Cartier serait le chef"²⁶. Quant à *La Minerve*, elle exhortait les ouvriers à se respecter "assez pour ne pas imiter l'exemple de M. Lanctôt, le casseur de vitres"²⁷, et plaignait ces "Pauvres ouvriers dont on a surpris la bonne foi et de l'âme desquels on est en train de déraciner les principes religieux et sociaux, au profit d'un perturbateur qui recevra bientôt son châ-timent!"²⁸ Appuyer Lanctôt, c'était "patronner les principes de 93 et les imitations en fer blanc de Robespierre"²⁸. Le point central des débats était les grèves: on accusait Lanctôt et la

23 - UN, 9 mars 1865.

24 - UN, 24 avril 1865.

25 - UA, 24 mai 1866.

26 - *Le Pays*, 22 août 1867.

27 - *La Minerve*, 14 août 1867.

28 - *La Minerve*, 19 août 1867.

Grande Association de causer des perturbations sociales en faisant des grèves. En juillet, la Régie de la Grande Association écrivit une lettre publique à l'abbé Campion de la paroisse Saint-Jacques pour démontrer le contraire²⁹. La *Minerve* se servait des grèves comme d'un épouvantail pour inquiéter le clergé qu'elle disait être de son côté, et rapportait que Lanctôt avait ouvert "à deux battants son coeur aux ouvriers, qui y ont chacun une place pour la saison - admission gratuite"³⁰.

L'autre épouvantail pour amener le clergé à la cause des bleus, fut le Club Saint-Jean-Baptiste. La *Minerve* accusa à tort Lanctôt d'avoir fondé ce club. Selon E.Z. Massicote, qui recueillit en 1915 les témoignages de deux septuagénaires, le club aurait été fondé en 1865 par Ludger Labelle, et son but aurait été de lutter contre la confédération et pour l'annexion ou l'indépendance; des jeunes gens des deux partis se seraient retrouvés dans le club. On y comptait des gens tels que les députés M. Laframboise, J.-F. Perreault et A. Dufresne, mais aussi L. Labelle, E. Labelle, A. David, H.F. Rainville, G. Lamothe (chef de police), M. Lanctôt et quelques autres. Le club aurait été utile dans l'élection de J.-O. Mercier contre J.A. Chapleau, de Lanctôt contre Dubord et dans la réélection de L. Labelle, sur la scène municipale. On y avait des mots de passe, une initiation avec tête de mort, cagoules, serments, etc., tout ce qui fait une société secrète, sauf qu'elle ne semble avoir été qu'un "cercle inoffensif où l'on pouvait

29 - UN, (anonyme), 17 juillet 1867.

30 - La *Minerve*, 25 juillet 1867.

jouer au billard, prendre une partie de cartes et déguster des liqueurs"³¹. Lanctôt niera toujours avoir organisé une société secrète; il affirmera de toute façon que le club n'a jamais été une société secrète³². Ayant accusé le club d'être une société secrète, *La Minerve* avait conclu que le club "a, conséquemment, par son silence, admis notre accusation comme vraie et fondée"³³. Pour toute réponse, Lanctôt accusa allègrement "Poléon", le propriétaire de *La Minerve*, d'être un franc-maçon; il promit de prouver cette accusation dès que *La Minerve* aura prouvé que le club était une société secrète. Une polémique avait cependant abouti à une condamnation du club par Mgr. Larocque de Saint-Hyacinthe, qui refusa les sacrements à ceux qui, avertis, restaient membres du club. Au début de 1867, Lanctôt annonça cependant que le club avait été dissous. Au cours de cette même année, des mandements vinrent condamner à leur tour les sociétés secrètes, mais visant apparemment d'abord les sociétés fénienues.

Le grand coup que *La Minerve* porta contre Lanctôt fut l'exposition de "l'affaire Sinotte". En 1866, Lanctôt avait attiré l'attention du Conseil et surtout des membres du comité des chemins, sur les avantages de construire des trottoirs et le plancher de la salle d'exercice en pierre plutôt qu'en bois et les avait invités à s'en informer auprès de "M. Sinotte, l'intelligent propriétaire de la grande carrière de Coaticook", qui venderait sa pierre à \$3 la tonne³⁴. Tout cela tomba dans l'ombre jusqu'en

31 - E.Z. Massicotte, *Une Société Politique Secrète à Montréal*, in BRH, mai 1915, p. 136.

32 - *UN*, 1 mai 1866.

33 - *La Minerve*, 23 novembre 1865.

34 - *UN*, 29 mars 1866.

avril 1867, quand l'échevin McReady demanda une enquête sur la tentative d'offrir un pot-de-vin au conseiller Brown; mais l'échevin retira sa demande quand le comité spécial nommé pour étudier cette question refusa d'admettre la presse à ses séances. Le 30 août, *La Minerve* consacra presque tout son numéro à une violente dénonciation de Lanctôt, qu'elle accusa d'avoir offert un pot-de-vin de \$1.000 au conseiller Brown, d'avoir songé à en offrir un pareil au conseiller Bowie, d'avoir fait croire à Sinotte que l'échevin David était dans le complot, d'avoir conspiré pour vendre à la ville de la pierre, malgré la loi qui interdit aux membres du Conseil de passer des contrats avec la ville. Lanctôt aurait refusé de payer à Sinotte \$150, selon L.-O. David, et Sinotte aurait alors consenti à vendre des lettres incriminantes de Lanctôt, à Cartier pour la somme de \$100 et la promesse d'un autre \$100 plus tard. *La Minerve* publia donc ces dix-sept lettres de Lanctôt à Sinotte.

D'après ces lettres, Lanctôt aurait, à l'été de 1866, réussi à acheter de Sinotte, pour \$1000, sa carrière, avec l'entente qu'elle serait exploitée par une compagnie appelée "Jérémie Sinotte & Cie". Lanctôt ne paya comptant son achat, ce qui donna lieu à d'inextricables échanges de billets promissoires, de reçus, d'achats partiels de billets, de remboursements, etc. Pour calmer Sinotte qui pressait Lanctôt d'acquitter sa dette, et menaçait de venir la régler à Montréal, Lanctôt annonçait depuis l'automne de 1866 l'imminence du contrat et avertissait Sinotte de préparer la carrière à l'inspection prochaine du comité des chemins. Pour mettre toutes

les chances de son côté, Lanctôt aurait, selon *La Minerve*, préparé une lettre que Sinotte enverrait au conseiller Bowie; mais se servant du nom de Sinotte, Lanctôt décidera plutôt d'écrire à Brown pour lui offrir une part de \$1000 dans la compagnie "Jérémie Sinotte & Cie". Lanctôt niera avoir jamais écrit une telle lettre, laquelle est si mal écrite, si folle et si indigeste qu'elle ne pouvait venir que de Sinotte lui-même. Lanctôt prétendra avoir de nombreux reçus de Sinotte démontrant que ce dernier a reçu plusieurs centaines de dollars. *L'Union Nationale* publiera une lettre signée de quatre personnes disant avoir assisté à la conversation entre Sinotte et Lanctôt, et où il est affirmé que c'est Sinotte qui insista pour corrompre Brown. Lanctôt justifia toutes ses actions en disant qu'il était entendu que ne pouvant lui-même faire affaire avec la ville, Sinotte achèterait de Lanctôt toute la pierre qu'il revendrait ensuite à la ville, et que tout cela était parfaitement légal.

La Minerve s'apitoya sur le sort de ce pauvre Sinotte tombé victime de Lanctôt, la "sangsue du peuple" qui veut traiter tous les ouvriers comme il a traité Sinotte. *La Minerve* rapportera que cette affaire a "produit un grand émoi dans la cité de Montréal". Un tel coup a dû frapper assez dur dans le camp oppositionniste, à peine cinq jours avant les élections.

Par contre Lanctôt avait certains atouts de son côté. Le principal est sans doute le mouvement ouvrier où il semble s'être acquis une bonne place comme en témoigne les auditoires nombreux qui le suivaient. En plus, Lanctôt pouvait sans doute compter sur l'appui traditionnel des partisans rouges. Juste avant les élections,

sur la propriété que Holton lui avait vendue, Lanctôt cru découvrir du fer. Une analyse d'échantillons par le minéralogiste Victor Vannier démontra qu'ils n'étaient "nul autre chose que du riche sesquioxide de fer". Deux jours plus tard, Lanctôt était à New-York pour conclure des marchés avec des capitalistes américains à qui il vendit une partie de la montagne de Montréal. En annonçant qu'il aurait besoin de plusieurs centaines d'ouvriers, Lanctôt se faisait une publicité électorale utile. Mais cette mine ne donna jamais rien; mais ces événements, se déroulant à la fin août, ont agi sur les résultats électoraux.

La présentation officielle des candidats était annoncée pour le 29 août, à midi, au Carré-Papineau. Après les formalités d'usage, Cartier et Lanctôt furent proposés à la Chambre fédérale, tandis que Cartier et Ludger Labelle étaient proposés à la Chambre locale. Cartier fit un discours où il "démontra d'une manière lucide, claire, saillante, qu'il avait toujours travaillé dans l'intérêt de ses compatriotes"³⁵. Lanctôt prit ensuite la parole: il affirma que la prospérité venait de la Grande Association, il parla en faveur de l'éducation et contre la confédération. Puis des pierres furent lancées, les manches de hache apparurent, apparemment entre les mains des partisans de Cartier. *Le Pays* avait à l'avance prédit le danger parce que "le grand lama du torisme" avait déclaré que le parti de Lanctôt courra plus vite que celui de Dorion en 1863; le journal rouge conseillait donc aux siens de se rendre en grand nombre pour veiller à leurs intérêts.

35 - *La Minerve*, 30 août 1867.

La *Minerve* accusa naturellement Lanctôt d'avoir donné le signal: elle insista notamment sur ce que Lanctôt "qui jusque-là avait, en parlant, gesticulé, *la main droite toute grande ouverte*, en ferma, tout-à-coup, les doigts, moins l'index avec lequel il gesticula" pour faire un signe du nord au sud. Pris par surprise, les partisans de Cartier durent céder en attendant l'arrivée de la Cavalerie des Guides, à qui Lanctôt "vint hypocritement et lâchement solliciter la protection des autorités"...ce qui lui valut d'être triomphalement reconduit chez lui par une escorte de la cavalerie.³⁵ L'opposition plaida qu'elle aurait attendu la fin du discours de Lanctôt si elle avait voulu se battre. Le *Pays* pensait plutôt que, ne pouvant plus endurer "la flagellation" qu'il recevait de Lanctôt, Cartier précipita l'émeute; l'opposition, plus nombreuse, réussit alors à enlever les manches de hache que tenaient les partisans de Cartier. Il n'est sans doute pas possible de dire qui a effectivement commencé la bagarre, mais il est certain que les deux camps étaient venus préparés. L'incident sert au moins à démontrer l'état d'extrême excitation de la population.

Le comté de Montréal-Est, selon L.-O. David, était à cette époque considéré "comme la baromètre politique de la province de Québec ou tout au moins du district de Montréal"³⁶. Il se composait des trois quartiers de Sainte-Marie, Saint-Louis et Saint-Jacques, à l'intérieur de chacun desquels on installa trois bureaux de scrutin. En 1863, l'adversaire de Cartier dans le comté fut Dorion, le

35 - La *Minerve*, 30 août 1867.

36 - L.-O. David, *Histoire du Canada depuis la Confédération 1867-1887*, Montréal, Beauchemin, [1909?], p. 54.

chef rouge lui-même, qui avait été défait.

Election de 1863: Montréal-Est

	Cartier	Dorion
Quartier Sainte-Marie	628	211
Quartier Saint-Louis	544	633
Quartier Saint-Jacques	709	358
Total	1.881	1.202

Joseph Beuchard écrivait dans *L'Union Nationale* que "les trois-quarts de la Division-Est se composeut (sic) d'ouvriers" Cela est confirmé par le recensement de 1871 où, pour les occupations, nous retrouvons les chiffres suivants:

agricoles	87
commerciales	3.209
domestiques	1.300
industrielles	7.609
professionnelles	1.137
non-classifiées	2.297
	<u>15.639</u>

Ces chiffres laissent donc voir clairement que le comté est urbain et industriel, et que la classe agricole représente à peine une demie pour cent.

Sur le plan ethnique et religieux, en 1871, nous avons le tableau suivant:

	Population	cathol.	Angl.	Franç.	Irland.	Ecoss.
Saint-Louis	14.916	11.655	1.613	10.337	1.631	909
Saint-Jacques	17.680	15.958	1.029	14.578	1.453	381
Sainte Marie	13.695	12.295	665	10.654	1.929	290
Total	46.291	39.908	3.307	35.569	5.013	1.580

Ce comté était légèrement plus petit que celui de Montréal-Ouest, mais plusieurs fois plus grand que celui de Montréal-Centre où un total de 5.264 habitants ont droit à leur représentant.

Le scrutin se tint en deux jours, le 5 et 6 septembre, et se faisait publiquement. Après le premier jour de scrutin, Cartier avait sur Lanctôt une avance de 571 voix, et de 560 voix sur Laberge; mais à la fin du deuxième jour, la majorité de Cartier était

réduite à 348 voix sur un grand total de 4518 voix. Voici les résultats:

	Cartier	Lanctôt	Cartier	Labelle
<u>Premier jour</u>				
Quartier Sainte-Marie:	482	365	477	368
Quartier Saint-Jacques:	647	401	643	400
Quartier Saint-Louis:	548	340	547	332
	<u>1.677</u>	<u>1.106</u>	<u>1.667</u>	<u>1.100</u>
<u>Deuxième jour</u>				
Quartier Sainte-Marie:	219	251	213	253
Quartier Saint-Jacques:	297	401	294	387
Quartier Saint-Louis:	240	326	234	311
	<u>756</u>	<u>978</u>	<u>741</u>	<u>951</u>
<u>Total</u>	2.433	2.085 (sic)	2.408	2.051

Dans son ultime duel avec Cartier, Lanctôt sortait donc défait, même s'il avait recueilli 46% des voix, soit mieux que le 39% de Dorion en 1863. Il avait réussi ce pourcentage malgré les scandales, malgré le clergé. *La Minerve* pouvait titrer un bref article "La vipère est morte", mais Lanctôt ne concédait pas la victoire pour si peu. Il mettra sur pied une nouvelle agitation, toujours fidèle à sa pensée que dans les moments critiques, il faut de l'action, beaucoup d'action; il rapporte que le peuple est avec lui et qu'il "s'assemble tous les soirs"³⁷, et prétend grouper des assemblées de 2.000 et de 4 à 5.000 personnes pour démasquer les fourberies de Sinnotte; cet enthousiasme semble en tout cas excessif, mais il y eut des remous comme en témoignèrent les dénonciations de Lanctôt, qui appelle alors "la vengeance légitime du peuple sur la tête des tyrans. Loin de voir du mal en cela, nous n'y voyons que l'accomplissement d'un devoir sacré"³⁸.

37 - *UN*, 12 septembre 1867.

38 - *UN*, 20 septembre 1867.

- 17 -

La *Minerve* croyait par cette victoire avoir eu raison des "actes de brigandage (sic) et de démenée, qui ont fait le fonds de la lutte *ridicule* entreprise par le plus grand visionnaire des temps passés présents et futurs!"³⁹ Presqu'aussitôt, Lanctôt fit circuler deux protêts demandant que Cartier soit chassé du gouvernement et de son siège de Montréal-Est, puisqu'il attribuait à la plus haute corruption la victoire de Cartier. Lanctôt s'expliquait sa défaite par les causes suivantes: la collusion de tous les chercheurs de place, des hypocrites et du clergé même, et notamment le Séminaire de Montréal, qui "a remué ciel et terre- ainsi qu'autre chose- pour faire triompher cet homme"; on utilisa aussi des moyens scandaleux, comme "les infâmes calomnies, des articles échevelés, dégoûtants, immondes...toutes les *sinotteties*, tous les parjures, toutes les bassesses"; contre lui, Lanctôt avait "le gouvernement, tout son patronage, tous ses employés", en plus du Grand Tronc, de la Compagnie Allen, de la Compagnie du Richelieu, des banques, de nombreux industriels et manufacturiers qui ont employé la menace et l'intimidation pour faire voter leurs employés contre Lanctôt. En plus, l'officier-rapporteur avait commis une infraction à la loi en ne divisant pas les listes électorales comme l'exigeait la loi, en ne créant pas suffisamment de bureaux de scrutin, ce qui empêcha certains des partisans de Lanctôt, selon ce dernier,⁴⁰ de voter.

Les accusations de corruption existaient depuis juin, quand

39 - La *Minerve*, 30 août 1867.

40 - *Id.*, 12 septembre 1867.

Lanctôt rapporta que Cartier se vantait de pouvoir "acheter les ouvriers à \$10 par tête! Cette infâme insulte est prouvable"⁴¹. On accusa Cartier d'avoir promis à une famille la libération d'un des siens, détenu en prison, si elle donnait vingt votes à Cartier; ce nommé Gauthier fut effectivement libéré au mois d'octobre⁴². La veuve Chartrand, qui reçut de l'aide de la Grande Association et de Lanctôt lui-même, publia dans *L'Union Nationale* une lettre où elle dit que des cabaleurs politiques lui ont offert de l'argent pour nier avoir jamais reçu d'aide de la Grande Association ou de Lanctôt⁴³. Ce dernier estimait à 40 ou \$50.000 la corruption de Cartier, des "corrupteurs Poupart, Marion, Monroe, Truteau, Laurent, Viau", et citait "les cas les plus marquants de corruption, tel que l'achat d'un épi de blé d'Inde pour \$20, d'un cochon de lait, bien plus respectable que son propriétaire, pour \$50, d'une vache de \$30 pour \$80, etc., etc. ". C'est là l'autopsie que Lanctôt faisait de sa défaite⁴⁴.

Par contre, *La Minerve* se plaindra aussi de ce que le deuxième jour du scrutin, les "agents de Lanctôt marchandaient les voteurs...comme un troupeau de bétail; puis on les chargeait de faux argents et on les conduisait au poll"⁴⁵. Si toutefois des votes ont été achetés en faveur de Lanctôt, ce ne fut certainement pas avec son argent, puisqu'il n'en avait pas; pas même assez pour payer les gens qui ont travaillé pour lui: "Des gens, croyant que nous sui-

41 - UN, 27 juin 1867.

42 - UN, 28 octobre 1867.

43 - UN, 2 septembre 1867 (texte de la lettre).

44 - UA, 12 septembre 1867.

45 - *La Minerve*, 18 septembre 1867.

vions le vieux système d'argent, s'attendaient à ce que nous paierions leur journée, comme si l'on devait s'attendre à être payé pour remplir envers soi-même, dans l'intérêt de soi-même, pour soi-même, un devoir sacré"⁴⁶.

Le résultat plus immédiat de la défaite de Lanctôt fut de provoquer sa rupture avec *Le Pays* et *L'Ordre*, qui le critiquèrent vertement de recommencer son agitation. *Le Pays* expliquait que "le parti libéral ne saurait être tenu responsable des exagérations de M. Lanctôt"⁴⁷; il dénoncera les deux protêts de Lanctôt contre Cartier comme une "plaisanterie poussée trop loin"⁴⁸. Quand Lanctôt affirma que l'Association de Réforme du Bas-Canada n'avait accepté la confédération que pour la renverser, le journal rouge déclara au contraire qu'il acceptait loyalement la confédération et que "la déclaration de M. Lanctôt est un tissu d'erreurs"⁴⁹.

Lanctôt avait réclamé la formation de "Comités de vigilance" pour faire une "agitation sérieuse, efficace et réellement énergique". Il espérait ainsi promouvoir sa grande idée de l'indépendance du Canada, et obtenir le rappel de la confédération. A l'automne de 1867, Lanctôt tenta aussi de redonner quelque vigueur à la Grande Association; aux grévistes de Québec, il proposa alors une grande alliance entre les ouvriers de Montréal et de Québec.

Au début de novembre, *L'Union Nationale*, cessa brusquement de paraître. *Le Pays* regretta cette "suspension temporaire". Peu avant, Lanctôt avait écrit que la "persévérance politique est une

46 - UN, 12 septembre 1867.

47 - *Le Pays*, 19 septembre 1867.

48 - *Le Pays*, 14 septembre 1867.

49 - *Le Pays*, 5 novembre 1865.

vertu rare..."⁵⁰. Quant à lui, il persévèrera dans sa lutte pour l'indépendance du Canada. *L'Union Nationale* disparaissait définitivement, mais Lanctôt lancera en 1868 un autre journal: *L'Indépendance Canadienne*, qui ne publia pas longtemps. Dans l'espoir de trouver auprès des Franco-Américains un appui à l'indépendance du Canada, Lanctôt émigrera peu après aux Etats-Unis où il fondera deux autres journaux: *L'Idée Nouvelle* et *L'Impartial*, qui ne connurent qu'une très brève existence, en publiant en tout qu'une dizaine de numéros.

50 - UK, 10 octobre 1867.

C O N C L U S I O N

Médéric Lanctôt, personnage dynamique, fougoux, agitateur politique et social, occupe une place importante dans l'opposition à la confédération. Son activité nationaliste pose deux problèmes principaux; premièrement l'explication de ce personnage qu'est Lanctôt, et deuxièmement, l'explication du nationalisme dont il s'est fait le porte-parole.

Bien qu'il soit téméraire de tirer des conclusions générales sur Lanctôt avant d'en posséder une biographie complète, nous nous permettons de risquer une explication. En lisant les nombreux articles de Lanctôt, on est étonné de constater la place qu'y occupe Durham: celui-ci hante les écrits de Lanctôt. Né au moment où son père était condamné à l'exil, Lanctôt voit dans le lord anglais le symbole de la défaite des Canadiens-français en 1837-1838, le rappel continuel de l'exil de son père. Dès lors, lutter contre Durham et ceux qui continuent ses politiques, c'est lutter pour son père, et aussi pour tous les Canadiens-français victimes du régime instauré par Durham. En 1864-1867, l'amertume, la rancœur, le ressentiment se déversaient dans une féroce agressivité. Il est peut-être exagéré de parler de traumatisme, mais le comportement de Lanctôt s'explique en grande partie par les événements de 1837-1838.

En même temps, Lanctôt rêvait de se tailler une belle place dans la société. L'impatience de réussir le rongait, et il y déployait une activité extraordinaire. Les campagnes se succédaient sans répit: contre le projet de confédération, pour les sociétés ouvrières, pour une consultation populaire, contre l'arbitrage

impérial, pour un congrès de la jeunesse, contre le Grand Tronc, pour son élection municipale, pour la Grande Association, pour son élection au parlement en 1867. Lanctôt aurait voulu être un grand bienfaiteur; il savait donner et le faisait généreusement. Mais en retour, il comptait être aimé, respecté, admiré, suivi par un peuple reconnaissant. Il savait bien parler au peuple, et savait l'entraîner, mais toujours insatisfait, il dispersait ses énergies dans de nombreuses activités simultanées. Etant impulsif, il ne travaillait jamais longuement à une même oeuvre.

Dans sa lutte, Lanctôt voulut aussi créer un "parti national": c'est le deuxième problème posé par le "cas Lanctôt". Ce problème, qui est celui du nationalisme d'un certain groupe, Lanctôt n'est qu'un prétexte pour l'étudier, puisqu'il se retrouve chez plusieurs autres personnes, des jeunes surtout, dans l'ensemble assez marqués par les événements de 1837-1838.

Ce parti national joua un rôle de premier plan dans la lutte contre la confédération. Si l'existence, et encore plus l'importance de ce groupe, n'a jamais été reconnue, cela tient au fait qu'on a toujours étudié la confédération à partir du journal bleu *La Minerve*, qui ignorait sciemment le parti national, et du journal rouge *Le Pays*, qui prétendait parler au nom de toute l'opposition. Pourtant, il est évident que l'opposition comprenait deux groupes très distincts: les rouges qui font une lutte politique à la confédération, et les nationaux qui font une lutte nationale.

La signification réelle du parti national ne dépend cependant pas de l'influence politique qu'il a pu exercer ou non. Les nationaux de 1864-1867, qui l'avaient peut-être héritée des patriotes de 1837.

ont vu dans l'idée d'un parti national regroupant tous les Canadiens-français, la meilleure garantie des droits du Canada français: cette idée sera reprise en 1872, en 1885, en 1905 par la Ligue nationaliste, en 1935 par les nationalistes d'alors. Si bien qu'on peut y voir un élément essentiel et une dominante du nationalisme canadien-français, sinon de tous les nationalismes.

Par certains côtés, le nationalisme de Lanctôt pouvait être assez représentatif: le rôle du clergé, l'obsession de répondre à Durham, l'alliance du catholicisme et des valeurs canadiennes-françaises. D'autres aspects sont moins représentatifs: les préoccupations industrielles et ouvrières, l'indépendance du Bas-Canada.

Un aspect intéressant du nationalisme de Lanctôt est justement le fait qu'il lie le sort de la nationalité surtout au développement industriel et à la création de grandes associations ouvrières assez puissantes pour défendre les intérêts des ouvriers et influencer sur une réforme de tout le système économique. Mais ces préoccupations économiques et sociales sont intimement liées aux préoccupations nationales, qui leur sont complémentaires.

Quant à la solution politique préconisée par Lanctôt, savoir l'indépendance du Bas-Canada, elle semble avoir connu quelque faveur dans le parti national, mais elle ne représentait certainement pas l'opinion ni des milieux politiques, ni des milieux intellectuels. Cette idée s'explique peut-être par des influences européennes. Les arguments contre la confédération peuvent être plus ou moins convaincants, ce qu'il en reste est la solution à laquelle Lanctôt aboutissait après avoir rejeté tant le lien colonial que l'annexion. Au lieu de voir le nationalisme canadien-français comme un phénomène sui generis, il faut plutôt en chercher l'explication

dans le nationalisme du XIXe siècle en général.

Les nationalismes européens sont nés dans des régions où des communautés culturelles dominées ont cherché à s'affranchir d'une domination étrangère; dans ces nationalismes européens, l'indépendance était habituellement l'objectif. Dans ce sens, le parti national représenterait un nationalisme plus conforme aux modèles européens. L'idéal d'un parti national, réapparaissant souvent dans l'histoire du nationalisme canadien-français, semble donc significatif en ce qu'il manifeste, chez un groupe culturel, le besoin de réaffirmer explicitement l'appartenance à ce groupe qu'on croit menacé; ce nationalisme serait donc, finalement, une sorte de mécanisme de défense d'une communauté qui se sent menacée de désintégration culturelle. Pour cette raison sans doute, le nationalisme reste toujours au coeur de l'histoire du Canada-français.

A N N E X E

Liste des signataires du rapport du Comité National:

Romuald Trudeau,
George E. Clerk, éditeur du *True Witness*
Louis Boyer,
J. Simard,
L. Bélanger,
Jacques Grenier,
John Pratt,
L. Raymond Plessis dit Bélair,
E.A. Dubois,
A. Martin, (Conseiller de ville)
F.X. Brazeau,
Dr. E. Robillard,
H.J. Clarke, (Avocat)
G. Leblanc,
Joseph D. Leblanc,
P. Mathieu,
Joseph Loranger,
Dr. A. Dagenais,
C.O. Giroux,
D.C. Francoeur,
Antoine O. Brousseau,
Edouard Moreau,
L.O. Héту,
L.A. Jetté,
F.X. St. Charles,
Dr. A.T. Brosseau,
C. Quevillon,
P.J.M. Cinqmars,
M. Brunet,
F.X. Saucier,
A. Brunet,
D. Girouard,
H.F. Rainville,
Médéric Lanctôt,
L.O. David,
Ed. Et. Rodier,
Ludger Labelle,
W. Laurier,
A.P. Letendre,
A. Audet,
R. Prévost,
Frs. Quénette, Père,
P. Lacroix,
E. Berger,
L.T. Béique.

INDEX ONOMASTIQUE ET DES JOURNAUX

A

ABBOT, J.J.C. ,
129.
ANNAND, William,
74.
AUDET, Alphonse,
84.

B

BADGLEY, William (juge)
129.
BARSALOU,
153.
BEAUCHAMP, Clovis,
145.
BETOURNAY, L.,
21, 127.
BEIQUE,
5.
BOISSEAU,
159.
BOUCHARD, Joseph,
5, 84, 175.
BOURGET, Ignace, Mgr,
69.
BOUTHILLIER, C.E.E. ,
1.
BOWIE, (Conseiller)
171, 172.
BREHAUT,
21, 24.
BRIGHT,
147.
BROWN, George,
12-14, 16, 18, 19, 24,
25, 31, 46, 68, 79, 93,
99.
BROWN, (Conseiller)
171, 172.

C

CAMPION, (Archevêque)
169.

CANADIEN, LE
7, 8, 77.
CARNARVON, Lord,
58.
CARTER,
129.
CARTIER, George-Etienne,
12-14, et la confédération: 19-25,
26, 31, 34, 38, 45, 46, 48, 52,
58, 63, 64, 69, 73, 79, 80, 92,
126, 127, 128, 162, 163, 164, 166,
168, 171, 173, 174, 175, 177, 178,
179.
CAUCHON, Joseph,
61.
CHAREST,
155.
CHAPLEAU, J.A. ,
169.
CHARTRAND,
153, 178.
CLEMENT, Grégoire,
155.
CLERK, G.E. ,
4, 84.
CONSTANT,
126.
COURRIER DE SAINT-HYACINTHE, LE
1, 7, 31, 76.
COURRIER DES ETATS-UNIS, LE
108, 118.
CREVIER, J.W. ,
145.

D

DAOUST, Jean-Baptiste,
21, 22, 24.
DAVID, A. ,
169, 171.
DAVID, Laurent-Olivier,
1, 4, 5, 84, 88, 100, 155, 163,
171, 174.
DETRICHEUR, H.
84, 85.
DELISLE, A.M.
21, 24, 128.

DEMERS, Pierre,
155.
DESJARDINS,
155.
DEVLIN, Bernard,
73.
DOHERTY,
21.
DORION, A.-A.,
161, 173, 174, 175, 176.
DOUTRE, Gonzalve,
88.
DOUTRE, Joseph,
86, 161, 162, 163.
DUBORD, Alexis,
123, 124, 126, 127, 128,
129, 159, 169.
DUFRESNE, A.,
169.
DUPRAS, Calixte,
123, 124, 127.
DURHAM, Lord,
12, 13, 14, 19, 24, 31,
38, 49.

E

EVENEMENT, L',
76.

F

FABRE, Hector,
76, 100.
FORBIN-JANSON, Mgr,
94.
FRANCO-CANADIEN, LE
76.

G

GALT, Alexander,
18.
GAUTHIEFF, (prisonnier)
178

GAZETTE, THE
20, 73.
GIBEAU, Adolphe,
145.
GIROUARD, Désiré,
5, 84.
GLOBE, THE
18, 28, 31, 45.
GLOBENSKY, Dr.
155.

H

HERALD, THE
92.
HOLTON, Luther,
163, 173.
HOWE, Joseph,
74.

I

IRISH EXPRESS, THE
71.

J

JETTE, Louis-Amable,
4, 5, 84, 100.
JOURNAL DE QUEBEC, LE
85.

K

KENNEDY, T.W.,
145.

LABELLE, Elzéar,
158, 169.
LABELLE, Ludger,
5, 73, 84, 123, 124, 125,
169, 173.

LAFRAMBOISE, Maurice (député),
169.
LAFRENAYE,
21.
LAMOTHE, G.,
169.
LANCTOT, Hyppolite,
14, 94, 125.
LANCTOT, Médéric,
- et La Presse: 1-3, et
L'Union Nationale: 5-12,
dénonciation de la Confé-
dération: 13-55, et le
parti national: 56-120,
l'affrontement, 121-180,
conclusion sur le per-
sonnage, 181-183.
LANGEVIN, Hector,
46.
LAPIERRE, J.A. ,
124.
LARIVE,
155.
LAROCQUE, Mgr, (évêque de
Saint-Hyacinthe),
170.
LAURENT,
178.
LAURIER, Wilfrid,
4, 5, 84, 100.
LEBLANC, Joseph,
4.
LETENDRE, A.P. ,
84.
LORIMIER, Charles C. de,
84.
LORANGER, Joseph,
84.
LUSIGNAN, Alphonse,
161, 163.
LUSIGNAN, David,
125.

M

MACDONALD, John, A.,
19, 20, 34, 38, 46.
MARCHAND, F.-G.,
76.
MARION,
178.

MASSICOTTE, F.-E.,
169.
McDOUGALL, William,
46.
McGEE, T. d'Arcy,
46, 61, 73.
McKENZIE,
20.
McCREADY, Th.,
125.
McREADY, (échevin),
171.
MERCIER, J.-O.,
124, 169.
MERCIER, Honoré,
31, 76, 100.
MESSAGEUR, LE
67.
MINERVE, LA
1, 2, 3, 7, 8, 9, 16, 17, 27,
28, 30, 43, 44, 48, 59, 61,
62, 63, 64, 65, 69, 70, 73, 74,
77, 79, 80, 81, 82, 86, 87, 90,
97, 99, 100, 108, 119, 120, 123,
124, 127, 130, 137, 139, 149,
152, 153, 156, 157, 159, 161-
173, 176, 177, 178.
MONK, (juge)
23, 159.
MONROE,
178.
MONTIGNY, de
2.
MORTIMER, Thomas,
145.
NAPOLEON, III,
109, 111, 112.

N

NOUVEAU MONDE, LE
97.

O

OPINION PUBLIQUE, 1',
4.
ORDRE, 1',
7, 10, 61, 73, 76, 170.

P

PARL, C. ,
154.
PAYS, LE,
1, 3, 7, 9, 22, 24, 61,
73, 77, 79, 80, 81, 82,
86, 87, 88, 89, 90, 98,
99, 100, 107, 120, 126,
157, 161, 163, 165,
166, 167, 168, 173,
174, 179.
PENTON,
128.
PERREAULT, J.-F.,
169.
PLINGUET, J.-A.,
76, 161.
POMINVILLE, F.M.,
21, 127.
POUPART,
178.
PRESSE, LA
1, 2, 3, 5, 7, 9, 17,
32, 66, 67, 83, 93, 110.

Q

QUEVILLON, C. ,
155, 161.

R

RAINVILLE, H.-F.,
84, 169.
RAMEAU DE SAINT-PIERRE,
François Edmé,
93, 112, 118.
ROBESPIERRE, Maximilien,
168.
ROLAND, J.-B.,
128.
RYDER, W. ,
145.

S

SANCERRE,
155.
SAUVE, Hilaire,
155.
SCHILLER,
21, 24.
SINOTTE, Jérémie,
170, 171, 172.
TACHE, Sir Etienne Pascal,
19, 24, 29, 40, 45, 46.

T

THOMPSON, Toussaint,
1, 84.
TRUDEAU, Romuald,
4.
TRUTEAU,
178.

U

UNION NATIONALE, L',
1, 2, 4-11, 16, 19, 20, 24,
59, 61, 63, 66, 71, 76, 80,
81, 82, 83, 84, 87, 88, 90,
100, 103, 121, 122, 124, 130,
134, 139, 144, 146, 154, 162,
164, 167, 172, 175, 178, 179,
180.

V

VALOIS, Narcisse,
4, 22, 84, 123, 163.
VANIER, Victor,
173.
VASSEUR, Charles,
145.
VERITE, LA
166, 167.
VIAU,
178.
VILLENEUVE,
155.